

R A P P O R T D E G E S T I O N D U G R O U P E R A I F F E I S E N 2 0 0 4

RAIFFEISEN


>

INSTRUCTION



RETOUR Cliquez sur ce bouton pour retourner à la page précédente.



AGRANDIR Cliquez sur ce bouton pour agrandir l'affichage.



PAGE D'ACCUEIL/CONTENU Cliquez sur ce bouton pour retourner à la page de la table des matières, où vous pouvez sélectionner directement le chapitre souhaité.



IMPRIMER Cliquez sur ce bouton pour ouvrir la fenêtre vous permettant d'imprimer le document (recto-verso). Pour n'imprimer qu'une seule face, veuillez sélectionner le document «pdf pour impression» sur la page d'accueil Raiffeisen.



CONTINUER Cliquez sur ce bouton pour passer à la page suivante.



REDUIRE Cliquez sur ce bouton pour afficher les pages agrandies de nouveau en mode normal.

TABLE DES MATIÈRES

CLIQUEZ SUR LE CHAPITRE SOUHAITÉ.

-01-

Chiffres-clés	
Introduction	6
L'activité du Groupe Raiffeisen sur le marché	12
Politique de risque	20
Ensemble sur la même voie	30
Gouvernement d'entreprise	
Structure du Groupe Raiffeisen	40
Les Banques Raiffeisen dans les cantons	44
Les fédérations régionales	45
Structure du capital et rapports de responsabilité	46
Conseil d'administration de l'Union Suisse des Banques Raiffeisen	49
Conseil de surveillance de l'Union Suisse des Banques Raiffeisen	53
Direction de l'Union Suisse des Banques Raiffeisen	54
Organigramme de l'Union Suisse des Banques Raiffeisen	60
Droits de participation	62
Changement de contrôle et mesures préventives / Organe de révision	63
Politique d'information	64
Rapport financier	
Marché des affaires	68
Bilan du Groupe au 31 décembre 2004	76
Compte de résultat du Groupe 2004	77
Tableau de financement du Groupe 2004	78
Annexe aux comptes annuels consolidés du Groupe Raiffeisen	79
Informations sur le bilan	94
Informations se rapportant aux opérations hors bilan	108
Informations sur le compte de résultat	112
Rapport sur la révision des comptes annuels consolidés	115
Comparaison des chiffres des entreprises du Groupe	119
Bilan – Aperçu sur 5 ans	120
Compte de résultat – Aperçu sur 5 ans	121
Caractéristiques essentielles du Groupe Raiffeisen	124
Impressum	

CHIFFRES - CLÉS

	2004 Montants en mio. CHF	Variation en %	2003 Montants en mio. CHF	Variation en %	2002 Montants en mio. CHF
Bilan					
Total du bilan	106'098	3,9	102'140	10,2	92'684
Prêts et crédits à la clientèle	86'565	5,7	81'877	7,9	75'901
Fonds de la clientèle	80'838	7,5	75'218	10,0	68'393
Fonds de la clientèle en % des prêts et crédits	93,4%		91,9%		90,1%
Compte de résultat					
Résultat des opérations d'intérêts	1'634	3,4	1'579	8,8	1'451
Résultat des opérations de commissions	148	15,4	128	7,7	119
Produit brut	1'982	3,9	1'908	9,0	1'750
Charges d'exploitation	1'157	10,0	1'052	3,1	1'020
Bénéfice brut	825	- 3,6	856	17,3	730
Bénéfice du Groupe avant impôts	660	11,3	593	13,3	523
Bénéfice du Groupe	506	11,6	453	5,6	429
Bénéfice brut par collaborateur (en milliers de CHF)	133,5	- 7,5	144,3	11,4	129,5
Charges d'exploitation en % du résultat brut	58,4%		55,1%		58,3%
Fonds propres					
Total du capital propre	5'335	11,0	4'805	10,9	4'334
Rendement du capital propre (ROE)	10,0%		9,9%		10,5%
Fonds propres/total du bilan (taux de fonds propres)	5,0%		4,7%		4,7%
Tier 1 Ratio	10,0%		9,5%		9,0%
Tier 2 Ratio	14,3%		14,0%		13,3%
Indications sur le marché					
Part du marché hypothécaire (2004: estimations)	13,4%		13,2%		12,7%
Part du marché de l'épargne (2004: estimations)	17,5%		17,1%		16,8%
Nombre d'habitants de la circonscription	6,7	2,6	6,6	3,6	6,3
Effectif des coopérateurs	1'251'730	6,0	1'180'700	6,6	1'107'354
Ressources					
Effectif des collaborateurs (par tête)	7'676	4,4	7'353	3,6	7'098
dont apprenti(e)s	638	- 0,6	642	0,9	636
Unités de personnel	6'304	4,1	6'058	4,3	5'806
Emplacements Raiffeisen	1'216	- 2,6	1'249	- 2,3	1'278
Nombre de Bancomat	1'199	3,6	1'157	5,3	1'099
Opérations de dépôt et de fonds de placement					
Nombre de dépôts	287'114	3,9	276'391	3,9	265'929
Total volume des dépôts	24'788	11,6	22'202	12,1	19'809
Volume des fonds de placement Raiffeisen	7'865	4,9	7'499	6,6	7'034
Opérations de crédit					
Pertes sur opérations de crédit	69	- 2,8	71	9,2	65
en % des prêts et crédits	0,080%		0,087%		0,086%
Prêts et crédits non rémunérés	387	3,8	373	30,9	285
en % des prêts et crédits	0,447%		0,456%		0,375%



Union Suisse

des Banques Raiffeisen

Relations publiques

Case postale

9001 St-Gall

Téléphone 071 225 85 24

Fax 071 225 86 50

Internet: www.raiffeisen.ch

E-mail: pr@raiffeisen.ch

Maquette: freicom ag, St-Gall

Impression: Druckerei Flawil AG

Photos: Rolf Neeser, Biel/Bienne

(Viktor Röthlin), Marc Wetli,

Zurich (portraits)

Ce rapport est également disponible en allemand, en italien et en anglais.





«L'oiseau vole, le poisson nage et l'homme court.»

Emil Zatopek, légende de l'athlétisme

-03-

Le mouvement est fascinant et a fortiori celui de l'athlète de grand fond: le «bien-être» éprouvé après quelques kilomètres; l'esprit se libère et vagabonde; la solitude du coureur par monts et par vaux; les sensations de son propre corps; la jubilation lors du passage de la ligne d'arrivée et la joie face à sa performance personnelle.

Quiconque court le marathon est face à lui-même. L'entraîneur, le partenaire et les amis épaulent l'athlète en créant l'«environnement» propice à sa préparation et l'encouragent durant la compétition. C'est au coureur en fin de compte qu'incombe de fournir l'effort. Le marathon comme la vie est un cheminement: l'entourage apporte courage et réconfort, mais chacun est personnellement responsable de ce qu'il fait et réalise. Si les autres ouvrent la voie, le cheminement, lui, nous appartient.

Le marathon symbolise, par la force de son analogie, l'engagement des Banques Raiffeisen en Suisse: l'aide à l'effort personnel, un des principes essentiels et fondateurs du mouvement Raiffeisen, n'a rien perdu de son actualité et conserve intact son caractère de réflexion directrice porteuse de succès. A cet égard, le parrainage du marathonien d'exception qu'est Viktor Röthlin coïncide parfaitement avec cette symbolique. Quant aux photographies qui illustrent ce rapport de gestion, elles ont été prises sur les hauteurs d'Engadine où l'athlète s'entraînait en vue des Jeux olympiques d'Athènes 2004. Dans ce contexte, les Banques Raiffeisen vous invitent à faire route à leurs côtés à votre rythme et sur la distance qui vous plaira. La voie vous est ouverte.

RAPPORT DE GESTION DU GROUPE RAIFFEISEN 2004





Etre prêt. Qui demande à son corps de fournir des performances élevées, doit avant toute chose se préparer à l'effort. Par des exercices d'étirement favorisant l'irrigation sanguine de ses muscles, l'athlète engrange de l'énergie. Il s'échauffe grâce à des mouvements lents qui lui procurent un sentiment d'harmonie: «Je suis prêt.»



INTRODUCTION

-06-



Une pression concurrentielle accrue conjuguée à une clientèle de plus en plus sensible aux prix n'empêche pas Raiffeisen de gagner chaque année des parts de marché. Comment réalisez-vous cette prouesse? Et qu'en est-il des coopérations avec la Banque Vontobel et Helvetia Patria Assurances? Arno Schmocker* s'est entretenu sur ces points avec Franz Marty et Pierin Vincenz.

Franz Marty, Président du Conseil d'administration du Groupe Raiffeisen

«Nous sommes conscients que le client est de plus en plus sensible aux prix. Cependant, Raiffeisen, outre le prix, met l'accent sur le conseil et le partenariat à long terme avec le client»

Arno Schmocker: L'événement le plus marquant en 2004 a été l'élargissement de la collaboration avec la Banque zurichoise Vontobel. Les effets sur le marché tardent cependant à se faire sentir. Accusez-vous un certain retard dans ce domaine?

Vincenz: Non, nous sommes dans les temps. Sur le plan des produits/prestations de service, nous avons déjà lancé des produits structurés qui ont dégagé des volumes substantiels. Ainsi, le titre Raiffeisen porteur d'intérêt avec bonus CHF a déjà généré un volume de placement supérieur à 200 millions de francs. Nous sommes également sur la bonne voie en matière de gestion de fortune avec les produits Fonds Portfolio et Classic Portfolio, même si dans ce domaine les choses se mettent en place plus lentement. Quant au deuxième niveau de coopération, le traitement et la gestion des titres, la totalité des opérations sur dérivés et des transactions à l'étranger se traite déjà par l'intermédiaire de Vontobel.

Quelles sont les prochaines étapes?

Vincenz: Dès la fin septembre 2005, tous les ordres de Bourse seront traités par l'intermédiaire de Vontobel. Par ailleurs, notre partenaire de coopération s'occupera également de la conservation de titre, le Global Custody. D'ici fin 2005, nous lui transférerons la tenue des dépôts de la clientèle.

A propos de coopération... Raiffeisen collabore dans le secteur des assurances vie avec Helvetia Patria. Envisagez-vous une extension de cette coopération à la prévoyance professionnelle?

Vincenz: Pour l'heure, les produits classiques Vie individuelle restent prioritaires et un élargissement de l'offre aux assurances collectives n'est pas à l'ordre du jour. Le domaine de l'assurance chôses constitue, en revanche, une orientation future, notamment en relation avec notre activité de base, les prêts hypothécaires. Cette année, nous lancerons d'ailleurs un produit d'assurance-ménage.

Qu'en est-il de la coopération avec les Banques Raiffeisen à l'étranger?

Vincenz: Il existe des activités communes avec d'autres banques coopératives, en particulier au sein du groupement européen Unico. Nous discutons par exemple des conceptions de formation ou de la méthode de gestion décentralisée des bilans à utiliser par ces banques coopératives. Au-delà de cet aspect, il y aurait bel et bien une disponibilité à collaborer sur

le plan opérationnel. Toutefois, les différents pays connaissent de trop grandes disparités au niveau des exigences réglementaires et des processus du retail banking.

N'avez-vous jamais envisagé d'étendre vos activités aux pays limitrophes?

Vincenz: Si c'est effectivement possible sur le plan juridique, il existe cependant au sein du retail banking un gentlemen's agreement entre banques coopératives recommandant de respecter les frontières nationales.

La dépendance des Banques Raiffeisen à l'égard des opérations d'intérêts est très grande. Dans quelle mesure envisagez-vous de développer d'autres champs d'activité au cours des prochaines années?

Vincenz: Notre objectif est de réaliser 15 à 20% des revenus globaux dans les opérations neutres en mettant l'accent sur le conseil en prévoyance et la gestion de fortune. De plus, nous entendons accroître nos activités avec les PME, la clientèle des petites et moyennes entreprises.

La pression concurrentielle et la sensibilité du client en matière de prix se sont fortement accrues dans les opérations de retail banking. Comment Raiffeisen gère-t-il cette situation?

Marty: La concurrence par les prix est devenue très âpre. Dans ce contexte, Raiffeisen s'efforce de constituer un contrepoids. Si les prix sont déterminants, nous attachons une importance particulière au conseil et au partenariat à long terme avec le client. Nous restons fidèles à nos principes conservateurs et refusons toute expérimentation hasardeuse.

Quelle stratégie le groupe déploie-t-il pour continuer à gagner des parts de marché depuis des années?

Vincenz: La lutte pour le client est certes indubitablement liée au prix, mais ce dernier n'est pas l'unique critère à prendre en compte. En effet, le produit et la prestation en tant qu'entité globale doivent eux aussi constituer un ensemble cohérent. Notre atout est la proximité du client. Mais le contact et le conseil prodigué à ce dernier occasionnent des frais. C'est la raison pour laquelle nos charges augmentent également en période de croissance.



-07-

Pierin Vincenz, Président de la Direction du Groupe Raiffeisen

«Parmi les défis que le Groupe Raiffeisen aura à relever figure, sous l'angle de la responsabilité de l'établissement, la garantie des emplois dans les régions.»

RAPPORT DE GESTION DU GROUPE RAIFFEISEN 2004



Raiffeisen octroie des crédits à la consommation depuis novembre dernier. Ce type d'opération à la réputation plutôt douteuse s'accorde-t-il avec la devise de votre maison?

Marty: Nous n'entendons pas mettre ce genre de transaction en avant qui sera avant tout à compléter notre gamme. Mais il faut bien se dire que les crédits à la consommation représentent un besoin tangible chez notre clientèle dans la mesure où ils contribuent de manière importante à optimiser les dépenses de ménage et de consommation. La nouvelle loi sur le crédit à la consommation confère une meilleure protection au preneur de crédit. En outre, pour ce qui est de la capacité financière du client, nous faisons preuve de beaucoup de retenue dans l'octroi de nos crédits.

Raiffeisen a connu une croissance vigoureuse ces dernières années; cet élément n'est-il pas en contradiction avec votre principe de l'autolimitation?

Vincenz: La croissance nous permet de diffuser la philosophie de Raiffeisen dans pratiquement toute la Suisse. Par autolimitation, nous entendons en premier lieu afficher notre volonté de nous concentrer sur un nombre restreint d'activités dans lesquelles s'exerce notre compétence et où chaque Banque conclut la transaction dans un environnement dont elle est proche et qu'elle connaît parfaitement.

Dans cette rétrospective de l'exercice 2004, il est difficile de ne pas aborder l'affaire «Balerna». Les pertes enregistrées par cette Banque Raiffeisen au Tessin ainsi que les frais d'assainissement y afférents s'élèvent à plus de 100 millions de francs. Tout cela n'est-il pas imputable à la structure décentralisée du Groupe?

Marty: Plutôt que de poser l'équation en ces termes, interrogeons-nous davantage sur les initiatives à prendre pour éviter le renouvellement d'un tel incident. Balerna a au moins contribué à aiguiser notre sens du contrôle, tant au niveau de chaque Banque qu'à celui de l'ensemble du Groupe. Nous nous employons à gérer le risque le plus efficacement possible à l'échelle du Groupe. Mais pas question de déroger à notre organisation décentralisée ni au principe de responsabilité locale.

L'affaire de Balerna a-t-elle contraint l'ensemble des 450 Banques Raiffeisen à mettre la main au portefeuille?

Marty: Les pertes résultant de l'échec des spéculations sur le marché des changes et les frais de restructuration seront supportés solidairement et au prorata par chaque Banque membre. L'USBR a apporté sa contribution, passée par pertes et profits dès 2003.

Raiffeisen ne compte aucun actionnaire exerçant une fonction de contrôle. Ne faut-il pas évoquer à cet égard une insuffisance de contrôle de la part de l'USBR et du Conseil d'administration?

Marty: L'Assemblée des délégués des 450 coopératives a non seulement la haute main sur les statuts et les décisions stratégiques fondamentales, mais contrôle en principe également le Conseil d'administration. Ce dernier exerce pour sa part une fonction de surveillance vis-à-vis de la Direction. En 2004, nous avons pris des initiatives pour réduire le nombre des membres du Conseil d'administration et augmenter en son sein celui des personnes extérieures. Il est prévu d'institutionnaliser davantage la fonction des commissions à l'avenir. Par ailleurs, le conseil de surveillance contrôle les comptes et la gestion du Groupe, en toute indépendance du Conseil d'administration.

Cap sur l'avenir: la transformation en une société anonyme et une introduction en Bourse, à l'instar de la Rentenanstalt, sont-ils d'actualité?

Marty: Non, dans la mesure où la forme juridique de la Coopérative et la fidélisation de la clientèle y afférente confèrent à notre établissement un profil exceptionnel. Nous entendons, bien entendu, conserver cet atout. Contrairement à l'ancienne Rentenanstalt, Raiffeisen déploie son activité exclusivement au plan national et n'envisage pas de se projeter sur la scène internationale. La croissance continue du nombre des sociétaires au cours des dernières années dénote notre capacité d'être à l'écoute de la population suisse.

En conclusion: quelles perspectives pour 2005?

Vincenz: L'année record que nous venons de connaître nous rend plutôt optimistes. Nous devrions pouvoir continuer à miser sur notre principale source de revenus, le résultat des opérations d'intérêts. Notre défi particulier consistera, sous l'angle d'une responsabilité à long terme, à garantir les emplois dans les régions.

*Arno Schmocker est depuis le 1.1.2005 chef de la rubrique financière du journal économique «Finanz und Wirtschaft».





Y croire fermement. Les pieds sont les outils de travail du coureur. Les chaussures doivent être aussi chaussantes que possible et épouser le pied d'une manière optimale. Bien lacées, sans trop serrer, les chaussures vous donnent la certitude physique et psychologique d'être paré pour la course à venir:
«Je suis bien équipé.»



L'ACTIVITÉ DU GROUPE RAIFFEISEN SUR LE MARCHÉ

-12-

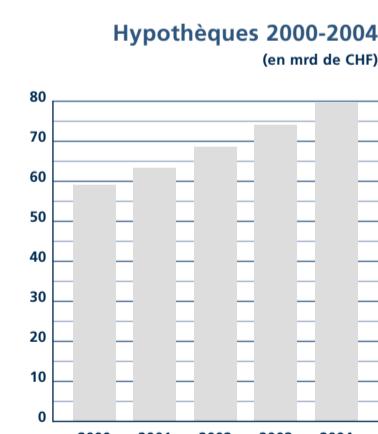
Le Groupe Raiffeisen convainc grâce à son conseil compétent, à son équité et à la constance de sa politique commerciale. Désormais, outre sa compétence clé dans la banque de détail, il souhaite développer ses opérations neutres, et ce grâce à une coopération approfondie avec la Banque Vontobel.

L'instabilité politique au Proche-Orient, la hausse significative du prix du pétrole et la dépréciation du dollar américain par rapport à l'euro et au franc suisse ont atténué l'euphorie relative à une reprise économique en Europe de l'Ouest et en Suisse. La hausse des taux d'intérêt attendue par de nombreux opérateurs n'a donc pas non plus eu lieu en 2004. Seul le niveau des taux monétaires a augmenté en raison du double relèvement de près de 50 points de base de la marge de fluctuation des taux directeurs par la Banque nationale suisse. Ces facteurs ont eu des conséquences sur le niveau des taux dans les opérations de bilan dans la mesure où ce niveau n'a pas évolué par rapport au plus bas enregistré en 2003. Dans ce contexte, le Groupe Raiffeisen a connu une évolution positive pendant l'exercice de référence.

Financement

Du fait de conditions cadre toujours favorables, les activités de construction se sont maintenues en 2004 tant dans le domaine des nouvelles constructions que dans celui des rénovations. Cette évolution a profité au marché hypothécaire suisse, qui a enregistré une croissance de 5%, supérieure à la moyenne. L'attrait de ce marché s'est traduit par l'intensification de la guerre des prix parmi les opérateurs établis sur le marché, entraînant une réduction de la marge d'intérêt. Cependant, le Groupe Raiffeisen a également pu renforcer sa position sur ce marché hautement compétitif, affichant une hausse significative de plus de 7% des prêts hypothécaires et dépassant ainsi une nouvelle fois la croissance du marché. Le Groupe Raiffeisen table de nouveau sur une croissance durable dans le domaine des affaires hypothécaires. Cette prévision est étayée par l'évolution des besoins en matière de logement, notamment par la demande de surfaces habitables plus grandes, les exigences plus élevées concernant l'aménagement des appartements, ainsi que par la hausse hésitante du niveau des taux. Grâce à un niveau de compétence élevé en matière de conseil, à la proximité avec la clientèle, à la célérité des voies de décision et à des conditions équitables, Raiffeisen est convaincu de disposer de nombreux atouts pour développer ses affaires hypothécaires basées sur un conseil approfondi et une confiance mutuelle.

Nouveau: Raiffeisen Finance SA • Raiffeisen Finance SA a été créée en juin 2004 avec un capital-actions de 5 millions de francs. Du fait de l'entrée en vigueur de la loi sur le crédit à la consommation au 1^{er} janvier 2003, les charges administratives relatives à l'offre de cette prestation se sont considérablement alourdies, de sorte qu'une centralisation – les crédits



à la consommation étant jusqu'ici traités directement par les Banques Raiffeisen – représentait une solution logique et efficace en termes de coûts. Le premier bouclage annuel ordinaire aura lieu fin 2005.

Raiffeisen-Leasing • Raiffeisen-Leasing opère dans le domaine du leasing automobile et de biens d'investissement. La vente s'effectue via les Banques Raiffeisen locales et le service externe. S'agissant du leasing automobile, la vente s'articule autour d'un grand nombre de garages avec lesquels Raiffeisen-Leasing coopère. En 2004, Raiffeisen-Leasing a conclu 2900 nouveaux contrats de leasing représentant un montant de 155 millions de francs. A la date de référence, 6800 contrats étaient en cours, dont la valeur au bilan s'élevait à 291 millions de francs.

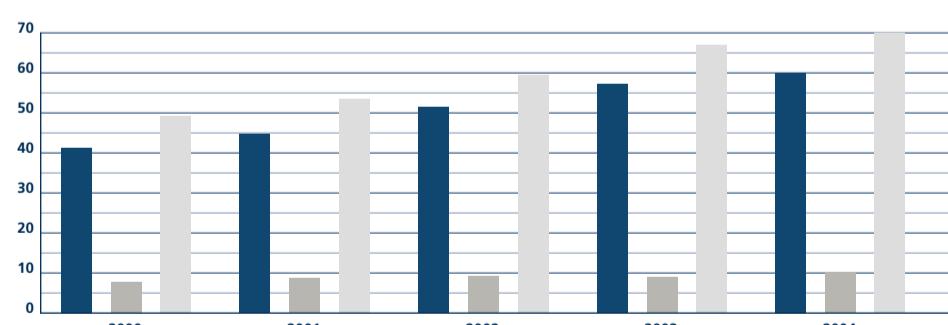
Epargne

La tendance favorable à l'épargne bancaire classique s'est poursuivie durant l'exercice sous revue. Avec un taux de croissance de 4,7%, le Groupe Raiffeisen se place très nettement au-dessus des 2% enregistrés par l'ensemble du marché. La confiance importante témoignée à Raiffeisen s'est en outre reflétée dans une hausse de 8% du patrimoine lié aux obligations de caisse. Avec une part de près de 17% du marché suisse de l'épargne, le Groupe Raiffeisen figure parmi les principaux prestataires. Grâce à des produits d'épargne attrayants et transparents et à la proximité de sa clientèle, Raiffeisen pourra, dans les années à venir, continuer à développer sa position de leader dans ce domaine.



Robert Signer, Chef du département Succursales & Crédits

«Dans le domaine des crédits à la consommation, notre objectif n'est pas de devenir leader du marché, mais d'offrir au client un rapport prix/prestation équitable.»



RAPPORT DE GESTION DU GROUPE RAIFFEISEN 2004

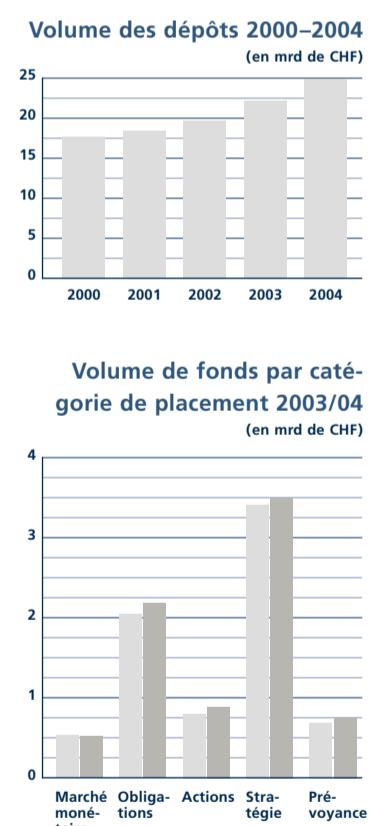


Placements

Le Groupe Raiffeisen s'est fixé des objectifs ambitieux afin de développer progressivement le secteur des placements dans les années à venir. Dans le cadre de l'orientation stratégique sur ses compétences clés dans la banque de détail, il apparaît logique pour Raiffeisen de s'inspirer de son succès dans le domaine hypothécaire. L'objectif est d'accroître la part des produits provenant des placements – qui représente actuellement 8% – à 15 ou 20% au cours des prochaines années. Dans le même temps, nous souhaitons améliorer l'efficacité du traitement des opérations sur titres grâce à des solutions d'externalisation intelligentes.

Coopération Raiffeisen-Vontobel Le partenariat entre les Groupes Raiffeisen et Vontobel existe depuis plus de dix ans. Vontobel élabore et gère la gamme de fonds de placement Raiffeisen. Au fil du temps, la confiance s'est instaurée et constitue aujourd'hui le fondement d'une collaboration encore plus étroite entre ces deux entreprises. En décembre 2004, Raiffeisen et Vontobel ont signé des contrats de coopération, fixant ainsi les bases légales de la mise en œuvre d'une collaboration porteuse d'avenir et unique en Suisse. Le développement des affaires de placement du Groupe Raiffeisen reposera désormais exclusivement sur un partenariat avec le Groupe Vontobel, et tous les sites Raiffeisen de Suisse ne proposeront plus que des services de placement de Vontobel. Afin d'améliorer l'efficacité, le Groupe Raiffeisen confiera en outre le traitement et la gestion de l'ensemble des opérations sur titres à Vontobel. Cette coopération permet à Vontobel et à Raiffeisen d'atteindre des objectifs primordiaux: le Groupe Raiffeisen renforce ainsi de manière significative sa croissance dynamique dans le domaine des placements, et Vontobel obtient un accès exclusif au vaste réseau des Banques Raiffeisen. Afin de consolider ce partenariat à long terme, le Groupe Raiffeisen a acquis en décembre 2004 une participation de 12,5% dans Vontobel Holding AG.

Les clients, quant à eux, continuent de bénéficier de la proximité de leur Banque Raiffeisen locale, d'entretiens personnels avec leur conseiller à la clientèle ainsi que de la célérité habituelle des voies de décision. Raiffeisen entend en effet leur offrir un suivi complet et adapté à leur besoins tout au long de leur vie, c'est-à-dire devenir leur interlocuteur unique en matière de services financiers.



Outre sa gamme de fonds de placement, Raiffeisen dispose également depuis octobre dernier de ses propres produits de gestion de fortune. Ceux-ci comprennent par exemple le Raiffeisen Fonds Portfolio, un produit de gestion de fortune basé sur des fonds dans lequel figurent non seulement des fonds Raiffeisen et Vontobel, mais aussi des fonds de tiers sélectionnés selon le principe «Best in Class». Le Raiffeisen Classic Portfolio, basé de manière plus classique sur des titres individuels, vient compléter l'offre de produits de gestion de fortune. Deux nouveaux produits structurés ont été lancés à l'automne 2004: le titre Raiffeisen porteur d'intérêts avec bonus CHF – un produit offrant une protection du capital – et le certificat Raiffeisen Swiss Immo Ac, un certificat immobilier. D'autres nouveaux produits seront lancés afin de compléter de manière optimale la gamme de produits actuelle.

Prévoyance

Les discussions controversées sur la prévoyance vieillesse inquiètent les Suisses. Près des trois quarts de la population pensent ne pas pouvoir vivre uniquement avec les rentes de l'AVS et de la prévoyance professionnelle. Le financement à long terme des systèmes de prévoyance étatique et professionnel est de plus en plus remis en question, parfois sans fondement. Cette incertitude fait de la prévoyance personnelle un sujet particulièrement sensible. Et le maintien de la forte croissance des avoirs de prévoyance dans le pilier 3a confirme cette tendance. L'augmentation, toujours importante, des avoirs de libre passage reste alimentée par le fort taux de chômage. Les chiffres détaillés sont disponibles dans les rapports de gestion distincts de la Fondation de prévoyance et de la Fondation de libre passage Raiffeisen.

Assurances

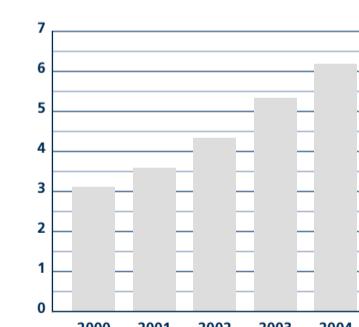
Le faible niveau des taux d'intérêt et l'évolution modérée des marchés d'actions exercent une pression sur la rentabilité des assurances à prime unique. Cette situation se reflète dans la faible croissance de cette prestation. Les assurances risque, utilisées pour l'essentiel comme couvertures de crédit, sont en progression. Le Groupe Raiffeisen dispose, avec Helvetia Patria Assurances, d'un partenaire solide et bien introduit pour les affaires d'assurance. Avec l'aide de ce partenaire professionnel, il est en mesure de proposer différents produits d'assurance-vie attrayants assortis d'un conseil orienté sur les besoins de la clientèle.



Patrik Gisel, Chef du département Marché & Distribution

«Nous sommes convaincus que cette coopération dans le domaine des placements, unique sur le marché suisse, nous permettra de développer une position de force.»

Fonds de prévoyance et de libre passage 2000–2004
(en mrd de CHF)

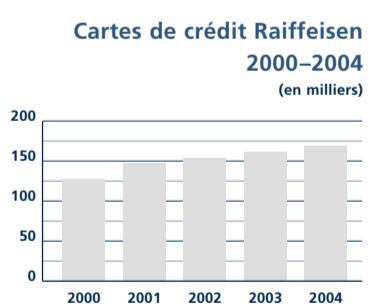
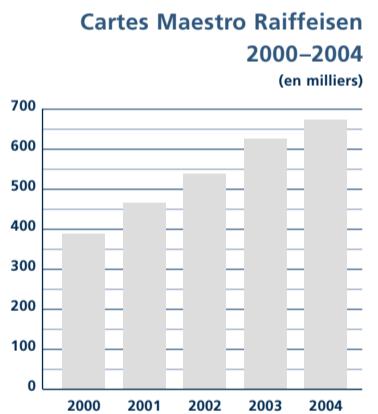


Paiements

Carte Maestro ▶ Les ventes de cartes Maestro ont connu une évolution réjouissante en 2004. Le Groupe Raiffeisen a réussi à délivrer largement cette carte destinée à une utilisation quotidienne à des clients qui ne disposaient pas encore de cartes de paiement.

Dans le cadre du renouvellement des cartes à l'automne 2004, les dernières cartes munies du logo ec ont été remplacées. Les nouvelles cartes ne portent plus que le logo Maestro et leur durée de validité a été portée à trois ans, contre deux auparavant. En Suisse, la carte Maestro s'est positionnée comme le principal moyen de paiement sans espèces. Grâce au développement constant du réseau de partenaires acceptant la carte Maestro, celle-ci est de plus en plus utilisée à l'étranger et gagne donc en importance en tant que moyen de paiement international.

Cartes de crédit ▶ En Suisse, le potentiel de vente des cartes de crédit est quasiment épousé, ce qui explique la forte concurrence que se livrent les différents émetteurs de cartes sur le marché. Les prestations supplémentaires complétant la fonction de carte de crédit prennent une importance croissante et permettent de maintenir l'attrait du produit et de renforcer la relation avec la clientèle. Les titulaires d'une carte de crédit Raiffeisen ont depuis peu la possibilité de profiter également du programme de primes «Supercard» de Coop, qui leur permet d'obtenir des superpoints supplémentaires à chaque paiement par carte de crédit.



Refinancement

Durant l'exercice examiné, la croissance des prêts et crédits à la clientèle à long terme s'est poursuivie dans des proportions très vigoureuses. Afin d'assurer l'équilibre entre les actifs à long terme et les sources de refinancement assimilés au long terme, la Banque centrale a de nouveau renforcé ses appels de fonds sur le marché des capitaux par rapport à l'exercice précédent. Dans l'ensemble, la Trésorerie a levé 1,1 milliard de francs sous forme de reconnaissances de dettes, dont 870 millions auprès de banques étrangères et 270 millions de francs auprès d'investisseurs institutionnels. Par ailleurs, l'Union Suisse des Banques Raiffeisen a émis ses propres emprunts de 470 millions de francs au total, dont 70 millions sous forme de placement privé.

Négoce

Malgré des conditions de marché difficiles, un résultat satisfaisant a pu être enregistré dans le domaine du négoce. La situation sur le marché a surtout été marquée par la peur d'une hausse des taux et la remontée des prix du pétrole. La Banque centrale s'est de nouveau concentrée sur le développement du négoce des billets. Le nombre de clients institutionnels a connu une progression réjouissante grâce à l'élargissement ciblé des opérations

d'intérêts. Dans le secteur des actions, la part de marché de Raiffeisen a également atteint une importance significative.

Gestion du risque de crédit

L'année 2004 a également connu une croissance considérable des crédits. En termes de montants, les financements dans le secteur des immeubles d'habitation se sont particulièrement développés, tout comme l'année précédente. Malgré la croissance de la part de marché, les coûts liés au risque de crédit sont demeurés à un faible niveau, ce qui s'explique par divers facteurs:

Le portefeuille de crédits du Groupe Raiffeisen est principalement constitué de prêts dans le secteur des immeubles d'habitation. Depuis plusieurs années, ce segment se caractérise par de faibles risques. La part des financements d'immeubles commerciaux est comparativement modeste. En outre, l'ensemble du portefeuille de crédits est largement diversifié au niveau régional et réparti sur plusieurs centaines de milliers d'emprunteurs. Les crédits octroyés par les Banques Raiffeisen concernent majoritairement une circonscription clairement définie. Les exceptions doivent être traitées conformément aux instructions définies à l'échelle du Groupe. La politique de crédit conservatrice et orientée sur le risque ainsi que la prudence traditionnellement mise concernant les facteurs de nantissement en matière hypothécaire ont de nouveau fait leurs preuves au cours de l'exercice de référence. L'évaluation de la solvabilité des clients et des couvertures est effectuée selon des méthodes et processus standardisés. Des analyses exhaustives portant sur l'évolution de l'économie et des secteurs ont aidé les Banques Raiffeisen à évaluer les risques inhérents aux opérations de crédit commerciales.

S'agissant des positions de crédit présentant un risque élevé, les Banques Raiffeisen peuvent faire appel à des spécialistes du crédit de l'Union Suisse des Banques Raiffeisen pour l'évaluation et la limitation du risque ou transférer le risque à ces derniers. La fixation de correctifs de valeur individuels en cas de signes indiquant des prêts menacés est effectuée systématiquement selon des règles uniformes.

Le Groupe Raiffeisen a choisi l'approche standard dans le cadre de la mise en œuvre des nouvelles dispositions sur les fonds propres édictées par les Accords de Bâle II. Afin de satisfaire en permanence aux exigences croissantes en matière de gestion du risque de crédit, celle-ci revêtira à l'avenir une importance accrue à l'échelle du Groupe. Les résultats de l'analyse du portefeuille de crédits constitueront la principale base d'une gestion active du risque.





Etre concentré. Courir le marathon est d'abord une question de mental. Se concentrer sur ses propres forces en vue de l'épreuve fait partie de tout entraînement. Le coureur anticipe mentalement le parcours, il passe en revue chaque tronçon et voit l'arrivée dans sa tête: «Je peux le faire.»



POLITIQUE DE RISQUE

-20-



Pleinement conscient que les risques sont inhérents à son activité, le Groupe Raiffeisen attache une grande importance à leur gestion et à leur contrôle efficaces à tous les niveaux. Si cette gestion et ce contrôle s'avèrent inadéquats, le Groupe peut s'exposer à des pertes financières. L'atteinte portée à la réputation du Groupe, avec ses répercussions négatives sur la confiance de notre clientèle peut toutefois se révéler autrement plus néfaste.

Barend Fruithof, Chef du Département Finances & Logistique

«Traditionnellement, le Groupe Raiffeisen attache une très grande importance au principe de ‹Know your Customer›.»

La politique de risque de l'Union Suisse des Banques Raiffeisen et du Groupe Raiffeisen définit les fondements de la gestion et du contrôle des risques, afin d'en limiter les effets négatifs sur les revenus et de prémunir le Groupe Raiffeisen contre des pertes extraordinaires extrêmement lourdes.

Dans l'environnement global de risque du Groupe Raiffeisen, il importe de mettre sur pied une organisation du risque axée sur les besoins distincts des Banques Raiffeisen et des sociétés du Groupe. Les méthodes de gestion des risques communes à l'ensemble du Groupe font, le cas échéant, l'objet d'une application uniforme. Menée avec responsabilité, la culture du risque et de la surveillance constituent par ailleurs un gage de stabilité et de continuité et soutient la croissance des revenus.

Les risques revêtent de multiples facettes, sont complexes, interdépendants et soumis à l'influence de facteurs organisationnels internes au Groupe. Une solide culture du risque et une gestion du risque aussi intégrée qu'exhaustive sont fortement tributaires de la conduite générale des affaires et de son gouvernement d'entreprise, tout particulièrement pour Raiffeisen. C'est en tenant compte de cet environnement dynamique que la politique de risque 2004 a fait l'objet d'un réexamen approfondi afin d'être adaptée à la donne actuelle.

Les fondements de la gestion et du contrôle des risques sont les suivants:

- La *Direction* est responsable des risques qui sont pris et de leur gestion permanente et active.
- Le *secteur Gestion du risque du Groupe* est chargé de l'examen objectif et indépendant des activités liées à des risques afin de garantir l'intégrité de la gestion et du contrôle de ceux-ci. La divulgation exhaustive, transparente et objective des risques vis-à-vis de la Direction et du Conseil d'administration constitue le pilier du contrôle des risques.

Le Groupe Raiffeisen protège sa bonne réputation grâce à la gestion et au contrôle des risques encourus dans le cadre de son activité commerciale. Il évite les positions extrêmes en matière de transactions jugées critiques pour des raisons fiscales, juridiques, comptables ou relevant du droit de surveillance, et adopte une approche prudente quant aux risques impossibles à évaluer ou à chiffrer de manière fiable.

Processus de gestion des risques • Le Groupe Raiffeisen s'appuie sur un processus de gestion des risques qui couvre toutes les catégories de risques. Il porte sur les cinq éléments clés suivants:

- *L'identification des risques*: elle a lieu en particulier dans le cas de nouveaux produits et de nouvelles affaires, mais également dans le cas d'événements extérieurs ainsi que dans le cadre de la surveillance des portefeuilles.
- *La mesure et l'évaluation des risques*: elle se fait à l'aide de méthodes et de modèles éprouvés, eux-mêmes vérifiés en toute indépendance par le secteur Gestion du risque du Groupe.
- *La gestion des risques*: le Livre de négoce et le Livre bancaire définissent, conformément au principe de la séparation des pouvoirs, l'organisation des compétences en matière de relations avec la clientèle et de prise, de régulation et de traitement des risques. La gestion des risques revient aux gestionnaires de risque désignés à cet effet et qui, dans les limites accordées, assument personnellement la responsabilité des risques qui sont pris.
- *La limitation des risques*: les risques de marché et de crédit sont circonscrits par les limites générales fixées chaque année par le Conseil d'administration. Les risques opérationnels sont quant à eux limités par des impératifs qualitatifs et des exigences liées à l'exploitation.
- *Le contrôle des risques*: le secteur Gestion du risque du Groupe est en premier lieu responsable du respect et de la mise en application des principes de risque, de la politique de risque et des limites alors que le Compliance Office s'assure du respect des prescriptions légales et de l'obligation de diligence. Un rapport exhaustif portant sur toutes les catégories de risque à surveiller est établi à l'attention du management (à tous les niveaux).

Catégories de risque • Le Groupe Raiffeisen gère trois catégories de risque distinctes:

- Le risque de crédit est défini comme la défaillance possible d'une contrepartie pendant la durée du crédit, ou comme la répartition des défaillances au sein d'une catégorie précise de solvabilité sur une moyenne à long terme. Pour le Groupe Raiffeisen, les risques de crédit proviennent de contreparties individuelles ou groupées.
- Le risque de marché désigne les pertes sur les positions avec effet sur le bilan et sur celles hors bilan encourues par la banque en raison de modifications des prix du marché, comme les taux d'intérêt, les cours des monnaies étrangères et des actions.
- Les risques opérationnels, à savoir les risques qui ne sont pas pris activement par le Groupe Raiffeisen mais qui résultent de l'exploitation des unités d'affaires. Ils sont dus à des défaillances de processus et de systèmes internes, ou encore à des erreurs humaines. Dans cette catégorie de risque, le Groupe Raiffeisen inclut également les risques juridiques et les risques liés à des événements externes (catastrophes naturelles, par exemple).

Commentaires sur les risques de crédit • Le risque de crédit représente la perte à laquelle s'expose le Groupe Raiffeisen lorsqu'un client ou une contrepartie ne remplit pas

RAPPORT DE GESTION DU GROUPE RAIFFEISEN 2004



ses obligations légales. Les risques de crédit proviennent aussi bien de produits bancaires classiques que de produits de négoce.

Ce sont avant tout les Banques Raiffeisen qui sont confrontées aux risques de crédit. Il s'agit principalement de prêts et crédits à la clientèle et d'engagements conditionnels accordés à une ou plusieurs personnes physiques ou à des clients commerciaux. Par client commercial, on entend les très petites et petites entreprises dirigées par des entrepreneurs et actives dans les circonscriptions des Banques Raiffeisen. Les risques de crédit encourus sont presque tous couverts.

Les risques de crédit auxquels est confrontée l'Union Suisse des Banques Raiffeisen résultent des risques de contrepartie (opérations réalisées avec des banques commerciales, la clientèle d'entreprises, la clientèle institutionnelle et celle du secteur public ainsi que les opérations d'équivalent crédit). Constituent également des risques de cette catégorie, les opérations hors bilan telles que les instruments financiers dérivés. Ceux-ci sont convertis en leur équivalent crédit respectif au moyen de facteurs internes.

Pour les produits négociables (titres et autres engagements détenus à des fins de négoce par l'Union Suisse des Banques Raiffeisen), une diminution de leur valeur de marché suite à un abaissement de la solvabilité du débiteur est considérée comme risque de marché. La gestion et le contrôle du risque de crédit sont régis par les principes de la politique de crédit et par des directives et processus de crédit détaillés.

Les unités d'affaires du Groupe Raiffeisen, à savoir les Banques Raiffeisen, la Coopérative de cautionnement, Leasing Raiffeisen, Raiffeisen Finance SA et l'Union Suisse des Banques Raiffeisen, gèrent leurs risques de crédit à l'aide d'une approche globale dont les éléments clés sont le processus d'octroi de crédits, la surveillance des crédits et le processus de ré-examen périodique.

L'étendue des compétences accordées en matière de crédit aux divers collaborateurs de l'Union Suisse des Banques Raiffeisen dépend, d'une part, de la solvabilité de la contrepartie concernée et des garanties fournies et, de l'autre, des qualifications professionnelles et de l'expérience de ces collaborateurs. Des valeurs absolues et le type de garantie sont cruciaux pour la compétence en matière de crédit au sein des Banques Raiffeisen.

Engagements vis-à-vis de contreparties: Tant les engagements vis-à-vis d'une contrepartie donnée que les risques de crédit globaux sont restreints au moyen d'un système de limites. Celles-ci circonscrivent les risques encourus et constituent une composante essentielle d'un système de gestion efficace des risques de crédit. L'ampleur des limites reflète la

tolérance au risque du Groupe, compte tenu des conditions du marché, de la stratégie commerciale et de la dotation en capital disponible.

Au sein de l'Union Suisse des Banques Raiffeisen, les limites de risque sont de surcroît restreintes par des limites spécifiques, et un système de limites de contrepartie individuelles sert à confiner les risques de concentration.

Perte prévisible: Le système de rating des contreparties commun à l'ensemble du Groupe Raiffeisen permet de surveiller les risques de crédit et de déterminer les ratios de rentabilité ajustés en fonction des risques. Toutes les contreparties impliquant un risque de contrepartie effectif ou potentiel se voient attribuer un rating qui, associé au taux de défaillance attendu pour le type de transaction concerné, est utilisé pour définir les pertes à attendre d'une position de crédit ou d'un portefeuille de crédits.

La mesure des risques de crédit s'appuie sur un outil de gestion interne qui calcule les pertes escomptées et inattendues sur la base des probabilités de défaillance définies à l'aide des ratings crédit. Il convient de considérer le développement du modèle de Credit Risk Exposure comme une conception de rating en adéquation avec un portefeuille grand public spécifique à Raiffeisen et basée sur la probabilité de défaillance, satisfaisant aux exigences réglementaires. Les résultats obtenus viennent corroborer les attentes élevées, notamment pour le portefeuille grand public. La mesure de l'engagement de crédit au moment de la défaillance repose sur les attentes quant au montant en souffrance.

Le taux de recouvrement est calculé sur la base d'hypothèses s'appuyant sur le rang de la créance, les garanties et d'autres facteurs diminuant les risques. Ces calculs ne servent qu'à satisfaire les besoins en informations du management. La confrontation des estimations avec les pertes effectives permet d'ajuster régulièrement la méthodologie.

Risques de pays: Les ratings pays et les limites de pays sont les principaux instruments de la gestion du risque de pays. Tout comme les ratings de contrepartie, les ratings de pays prennent en compte la probabilité d'une crise survenant dans un pays, qui pourrait menacer les engagements du Groupe Raiffeisen. Le règlement concernant les opérations à l'étranger autorise les engagements non couverts dans des pays dont le rating Standard & Poor's est au minimum BBB. Les ratings comparables et reconnus établis par d'autres agences sont également admis. L'engagement de la banque dans tous les pays est soumis à un examen minutieux et limité par des plafonds de risques par pays définis par la Direction de l'Union Suisse des Banques Raiffeisen. L'engagement étranger maximal est, de par les statuts, limité à 5% (pondérés en fonction du risque) de la somme du bilan consolidé du Groupe Raiffeisen.



Politique de provisionnement: Une méthode de provisionnement adéquate des risques de crédit vient compléter ce dispositif. Le Groupe Raiffeisen considère une créance comme menacée («impaired») lorsque sa valeur comptable est supérieure aux garanties disponibles et au calcul de la capacité du débiteur à bénéficier de crédits en blanc. Dans cette catégorie, les crédits sont considérés comme en souffrance («non performing») pour les comptes rendus externes en cas de retard supérieur à 90 jours dans le paiement des intérêts, du capital ou de frais. Les notions «en souffrance» et «menacé» ne sont pas identiques, bien qu'un retard de paiement puisse constituer le premier indice d'une menace pesant sur une créance dans certaines circonstances. Des directives applicables à l'échelle du Groupe ont été établies afin de garantir que les créances menacées fassent l'objet d'une évaluation aussi systématique qu'équitable.

Commentaires sur les risques de marché - Le risque de marché désigne les pertes que peut encourir le Groupe Raiffeisen en cas de modification des données variables du marché, comme les fluctuations des taux d'intérêt, des cours de change et la volatilité des marchés des actions. Est également considéré comme un risque de marché le risque de fluctuation des prix résultant de facteurs généraux de risque spécifiques aux pays et au crédit, ainsi que celui lié aux divers émetteurs de titres.

Le Groupe Raiffeisen est en premier lieu exposé aux risques de crédit du fait des opérations de négoce de l'Union Suisse des Banques Raiffeisen. A cet égard, les principales positions présentant un risque de marché résultent des opérations de négoce impliquant des instruments de taux, des produits de change, des dérivés, et, dans une moindre mesure, des actions et des métaux précieux. La gestion du bilan du Groupe Raiffeisen est également source de risques de marché pour la trésorerie de l'Union Suisse des Banques Raiffeisen, dans la mesure où c'est cette dernière qui assume le risque de taux d'intérêt à long terme supporté par les Banques Raiffeisen et les entreprises du Groupe. La trésorerie utilise principalement la sensibilité aux variations de taux pour quantifier le risque de taux. Cette sensibilité traduit les répercussions d'une hausse parallèle des taux d'un point de base sur la valeur actuelle nette de toutes les positions exposées au risque de taux. L'effet sur les revenus au niveau de l'Union Suisse des Banques Raiffeisen et du Groupe Raiffeisen est calculé en parallèle.

Mesure du risque: Les techniques suivantes sont notamment utilisées pour mesurer les risques de marché:

- La méthode Value at risk évalue la perte potentielle d'un portefeuille donné, à un horizon et à une probabilité donnés, sur la base des éléments historiques du marché. Cette méthode est utilisée pour estimer les risques dans le Livre de négoce. Le modèle Value at risk reposant sur des événements passés et dépendant de la qualité des données sur le marché disponibles, le secteur Gestion du risque du Groupe soumet chaque trimestre le portefeuille à des «contrôles a posteriori» et examine l'origine de toutes les divergences afin de procéder, le cas échéant, aux rectifications qui s'imposent.
- D'autres mesures permettent de limiter les pertes potentielles. Les risques inhérents aux transactions de négoce sont circonscrits au moyen de limites en matière de risque, de volume, de portefeuille et de perte. Outre ces mesures, des ratios de risque, processus, contrôles indépendants et solutions proactives destinés à prévenir les dépassements de limites permettent d'éviter les risques excessifs. Une réévaluation régulière des positions contractées et des analyses de risque indépendantes constituent l'assise de ces mesures.

Risque de liquidité et de financement: La stratégie de refinancement du Groupe, fondée sur des exigences commerciales et réglementaires, garantit notamment les liquidités nécessaires ainsi qu'une assise financière adéquate.

La gestion des liquidités incombe à la Trésorerie du Groupe Raiffeisen. Celle-ci garantit l'accès du Groupe au marché monétaire et financier, ainsi qu'une diversification adéquate de ses engagements. La solidité des opérations de banque de détail du Groupe Raiffeisen constitue à cet égard une source de financement précieuse, avantageuse et fiable.

Les activités de financement à moyen et à long terme du Groupe sont planifiées, dans la mesure où la Trésorerie établit un profil de financement du bilan prenant en considération la durée effective des valeurs patrimoniales et le montant des engagements arrivant à échéance et à remplacer.



Risques opérationnels · Il incombe à chaque fonction, qu'elle soit chargée de tâches au front, de contrôle ou de logistique, de gérer ses propres risques opérationnels. Elle est par ailleurs tributaire du fait que les autres unités assument également leur responsabilité. Cette interdépendance constitue le fondement des principes régissant la gestion du risque opérationnel.

Chaque secteur définit les tâches et les responsabilités qui lui reviennent, et conjointement avec les autres secteurs, garantit une séparation appropriée des fonctions, fixe clairement les responsabilités et assure l'identification des interdépendances au niveau central.

La mission première du Controlling des risques opérationnels réside dans la détection précoce des risques internes à l'entreprise ainsi que dans la remise au management de rapports actuels et pertinents. La gestion des risques opérationnels échoit aux fonctions de ligne concernées. Le contrôle des risques opérationnels se divise en quatre catégories: les risques d'exploitation au sens strict, le Compliance, le controlling des projets et la sécurité informatique.

Dans le cadre de l'exercice du pouvoir réglementaire détenu par l'Union Suisse des Banques Raiffeisen à l'encontre des Banques Raiffeisen, le Contrôle des risques opérationnels est chargé de réunir et d'analyser des informations susceptibles d'annoncer un «développement défavorable» de certaines Banques Raiffeisen. Les informations en question sont préparées en fonction d'un thème spécifique et mises à la disposition des diverses instances décisionnelles au sein de l'Union Suisse des Banques Raiffeisen.

Le Contrôle des risques opérationnels supervise en outre le règlement des suspens de la révision interne et externe auprès de l'Union Suisse des Banques Raiffeisen et des sociétés du Groupe pour le compte de la Direction.

Le Groupe Raiffeisen accorde traditionnellement une très grande attention au respect du principe «Know your Customer», et a pour ce faire défini et mis en place des normes internes qui, sous bien des aspects, ont été intégrées dans son activité commerciale. Les dispositions concernant la lutte contre le blanchiment d'argent viennent renforcer et élargir ce principe. Le Groupe Raiffeisen investit de façon conséquente, aussi bien dans la formation de son personnel que dans des technologies, afin de disposer de données actuelles lui permettant d'identifier les transactions et personnes suspectes en matière de blanchiment d'argent. Les processus appliqués pour vérifier l'identité du client et surveiller les transactions sont optimisés en permanence eu égard à l'évaluation des risques, aux pratiques en vigueur au sein de la branche, aux exigences réglementaires et aux progrès technologiques.

Compte tenu de la multiplication et de la complexité croissante des projets au sein du Groupe Raiffeisen, le processus de gestion des projets a été totalement remanié; ce perfectionnement a également eu une incidence sur le Controlling des projets. Celui-ci a renforcé le contrôle systématique de la gestion des projets, et notamment l'analyse des risques susceptibles de compromettre le succès d'un projet.

De par la nature de leur activité commerciale, les établissements financiers dépendent fortement de leur infrastructure informatique. Sont de surcroît d'une importance capitale pour le Groupe Raiffeisen (en raison de son organisation décentralisée dans toute le Suisse) une infrastructure informatique sûre et des plans d'urgence adaptés en vue du maintien de ses activités. La Banque peut ainsi protéger ses intérêts vis-à-vis de la clientèle et remplir ses obligations aussi bien légales que réglementaires. Les directives, normes et procédures en matière de sécurité informatique font par conséquent l'objet de développements constants. Des comptes rendus réguliers informent la Direction des domaines de risques importants.

Perspectives · L'environnement dynamique, les exigences croissantes en matière de réglementation et l'objectif du Groupe Raiffeisen d'intégrer dans sa gestion des risques des pratiques dites d'excellence adaptées à son activité commerciale exigent un développement constant des processus de gestion du risque à l'échelle du Groupe. Ce dernier y consacre d'importantes ressources en personnel et technologie. Il envisage notamment de professionnaliser encore davantage la gestion des risques à l'échelle du Groupe au moyen de projets internes. Le cadre conceptuel de ces projets sera couvert par les exigences découlant de l'approche basée sur les notations internes.

Le Groupe Raiffeisen travaille de façon intensive et mobilise des moyens considérables à la mise en œuvre à l'échelle du Groupe des exigences de fonds propres actuellement connues découlant des Accords de Bâle II. Compte tenu de l'hétérogénéité du Groupe Raiffeisen, leur application s'avère très complexe, même s'il s'agit d'appliquer dans un premier temps au Groupe Raiffeisen l'approche dite standard du droit de surveillance pour ce qui est des risques de crédit et l'approche indicateur de base pour ce qui est des risques opérationnels.





Mesurer la performance. A l'entraînement aussi, le sportif de haut niveau mesure ses performances et ne se fie pas qu'à ses «impressions» comme un coureur du dimanche ou une joggeuse occasionnelle. L'objectif fixé se ramène au temps chronométré. Courir le marathon en moins de 2 heures et 10 minutes, seuls les meilleurs y parviennent: «Je suis performant.»



Le Groupe Raiffeisen veille à prendre en compte les intérêts des quatre groupes d'interlocuteurs (sociétaires, clients, collaborateurs et public) de façon aussi équilibrée que possible, et a pour préoccupation majeure de le faire en accord avec la prise de mesures résolument tournées vers l'avenir.

Un athlète de haut niveau mesure chacune de ses performances, tant lors de compétitions qu'à l'entraînement, et il n'en va pas autrement pour les entreprises. A la différence près que, pour elles, compétitions et entraînements se confondent. Elles sont évaluées exclusivement à l'aune de leurs performances sur le marché. Mais les chiffres à eux seuls ne sont pas des critères déterminants, car que valent les meilleurs résultats si la voie suivie par les clients et les collaborateurs s'écarte de celle de l'entreprise?

Si jadis il faisait sourire en tant que banque des paysans et des régions rurales, ces dernières années le Groupe Raiffeisen s'est hissé au troisième rang des groupes bancaires helvétiques; avec fierté il peut se targuer d'y être parvenu sans jamais perdre de vue l'aspect humain conformément à sa devise: «Placer l'être humain au centre de ses préoccupations».

Gestion durable

Se préparer pour l'avenir ▶ Raiffeisen tient à pérenniser ce succès et a franchi un pas important sur cette voie en approuvant sa nouvelle stratégie de base en 2004. Sans déboucher sur des modifications radicales, cette dernière constitue toutefois le prolongement logique de la stratégie de base suivie jusqu'ici. Elle s'articule autour de trois axes principaux: se positionner en tant que première banque de détail en Suisse, exploiter les potentialités clients et rendre efficaces les processus et les structures. Dans ce contexte, le développement des opérations neutres occupe une place primordiale, l'objectif visé: en faire une source de revenus plus abondante qu'elle ne l'a été jusqu'à présent. C'est également dans cette optique que Raiffeisen a décidé d'approfondir sa coopération avec la Banque Vontobel.

Ce type de collaboration est des plus novateur selon une étude publiée en juin 2004 par l'Université de Saint-Gall et intitulée «Das schweizerische Bankenwesen im Jahr 2010». On constate en effet une tendance croissante à la rupture de la chaîne de création de valeur bancaire et à la délégation par les banques de maillons de cette chaîne à des prestataires externes. Dans le secteur des assurances, Raiffeisen collabore en outre avec Helvetia Patria Assurances depuis quatre ans. Cette double collaboration permet à Raiffeisen de proposer à ses clients un conseil et un suivi aussi exhaustifs que professionnels, d'un seul tenant.

Le code génétique ▶ Ainsi, une gamme complète de prestations à partir d'un seul tenant, en sus du conseil personnalisé, de la proximité et d'un sociétariat attrayant, constitue également l'un des douze chaînons composant le code génétique de la marque «Raiffeisen». C'est ce qu'a révélé l'an dernier le décryptage de la marque effectué par l'*«Institut für Markentechnik»* de Genève. Le code génétique révèle les points forts et faibles de la marque, ainsi que les aspects qui la distinguent de la concurrence. Les connaître permet à Raiffeisen d'utiliser plus sciemment ses points forts vis-à-vis de la concurrence et de traiter ses points faibles de manière ciblée. Le renforcement de la marque Raiffeisen et son développement s'en trouvent facilités. D'après le classement établi par Interbrand, Zintzmeyer & Lux à la demande du magazine Bilan que celui-ci a publié en janvier 2005 dans ses éditions allemande et française, nous savons également que la valeur (théorique) de la marque de Raiffeisen est estimée à 132 millions de francs, ce qui la place au 34^e rang parmi les 50 marques les plus réputées de Suisse.

Direction élargie ▶ En octobre 2004, les dirigeants du Groupe Raiffeisen ont décidé de compléter la Direction actuelle de l'Union Suisse des Banques Raiffeisen par une Direction élargie, représentée par le chef du département Banque centrale, le chef de secteur Human Resources Management et le président de la Direction de Raiffeisen Informatique. Cette nouvelle structure, entrée en vigueur au 1^{er} janvier 2005, permet de rapprocher de la Direction les trois tâches clés Banque centrale, Human Resources Management et Informatique.

Aspects humains

Clients ▶ *Rencontre entre la haute finance et la microfinance*: A la mi-novembre 2004, Lize Nhaca, micro-entrepreneuse de l'année, du Mozambique où elle est à la tête d'une petite entreprise de pêche, a ouvert l'année dédiée par l'ONU au microcrédit, conjointement avec le Groupe Raiffeisen, des représentants du gouvernement suisse et de la place financière suisse. En vue d'établir la microfinance comme un concept d'investissement novateur, Raiffeisen a créé la plate-forme d'investissement responsAbility conjointement avec le Credit Suisse, Baumann & Cie ainsi que la Banque Alternative BAS Suisse. Le coup d'envoi du lancement du fonds de placement responsAbility Global Microfinance Fund a été donné en avril 2005.



Engagement social: Egalement attentif aux événements survenus au-delà des frontières suisses, le Groupe Raiffeisen a témoigné sa solidarité aux victimes du tsunami de fin décembre 2004 en Asie en faisant un don de 1,3 million de francs à la Chaîne du Bonheur, ce qui représente 1 franc par sociétaire.

Raiffeisen s'engage activement pour la société: plus que tout autre groupe bancaire, Raiffeisen s'occupe dans les circonscriptions d'événements culturels, sociaux et sportifs. En 2004, ce sont ainsi 12,3 millions de francs qui ont été versés à la population suisse sous forme de sponsoring et de donations. Et les associations, organisations et manifestations locales ne sont pas les seules à profiter directement de cette manne. Les sportifs connus de tous les Suisses, parmi lesquels nous citerons le marathonien Viktor Röthlin et les skieurs Silvan Zurbriggen, Tobias Grünenfelder et Eliane Volken, sont en effet de plus en plus nombreux à pouvoir compter sur le soutien de Raiffeisen.

La Fondation du Centenaire Raiffeisen a consacré à elle seule 170 000 francs au financement de dix projets au cours de l'exercice 2004. Cette fondation a été créée en 2000 à l'occasion du 100^e anniversaire des Banques Raiffeisen suisses en signe de remerciement à la population de notre pays. Elle soutient des projets relatifs à l'éthique dans le monde économique ou concernant l'auto-assistance et la culture.

Impôts: A titre de contribuable local, les Banques Raiffeisen versent une contribution significative à leur commune d'implantation, puisque le fisc a encaissé 109,2 millions de francs de recettes fiscales en 2004.

Attitude positive: 95% des clients mentionnant Raiffeisen comme leur banque principale déclarent avoir une opinion positive à très positive de celle-ci. La proportion de clients dont Raiffeisen est la banque principale a par ailleurs augmenté de 2% pour s'établir à 15%. Ces résultats proviennent du sondage bancaire 2004 réalisé par l'Association suisse des banquiers.

Collaborateurs ▶ Une étude publiée en septembre 2004 par le «Marktforschungsinstitut Forum» de Mayence a révélé que les collaborateurs décidaient bien plus du succès d'une entreprise qu'on ne le supposait jusqu'ici, et que les entreprises investissant davantage que

d'autres dans la formation continue et pratiquant envers leurs collaborateurs une communication ouverte et empreinte de confiance s'avéraient particulièrement florissantes. Le Groupe Raiffeisen est en effet très conscient du lien étroit existant entre la qualité des prestations et les connaissances, le savoir-faire et la volonté de ses collaborateurs, et encourage à ce titre leur formation continue et leur perfectionnement permanent. Il contribue de la sorte, dans le cadre de sa responsabilité sociale, au maintien des compétences de ses collaborateurs sur le marché de l'emploi.

Le processus pour le développement des cadres établi sur trois ans figure au nombre des mesures de promotion. Il vise à promouvoir de façon ciblée des collaborateurs sélectionnés au sein de l'organisation en leur confiant ultérieurement des responsabilités accrues. Au cours de ce processus, on présente aux collaborateurs leurs perspectives de développement au sein du Groupe. L'accent est mis sur l'assimilation et la promotion de la culture Raiffeisen. La compréhension mutuelle au sein du Groupe est encouragée par le fait que le cercle des participants se compose de collaborateurs des Banques Raiffeisen, de l'Union Suisse des Banques Raiffeisen et de Raiffeisen Informatique, auxquels viennent s'ajouter les membres de la Direction du Groupe Raiffeisen. Près de 80 collaborateurs sont appelés chaque année à participer au processus de développement des cadres, lancé il y a trois ans.

Nouveaux rapports de travail: Depuis début avril 2003, de nouveaux rapports de travail ont été instaurés à l'échelle du Groupe Raiffeisen, qui visent à assurer les rapports entre employeur et collaborateurs sur une base moderne et orientée vers l'avenir. Les innovations les plus importantes en la matière sont la promotion de la fidélité vis-à-vis de l'entreprise et l'introduction d'un congé sabbatique pour les cadres supérieurs.

Satisfaction des collaborateurs: Un sondage mené par l'Association suisse des employés de banque auprès de ses membres et publié en février 2004 a révélé un degré de satisfaction élevé chez les collaborateurs de Raiffeisen. Par rapport à d'autres banques, les collaboratrices et collaborateurs de Raiffeisen sont ceux qui s'identifient le plus avec leur entreprise, font le plus confiance à leurs dirigeants, se sentent le plus impliqués dans leur travail, font confiance à leur supérieur et pensent le moins à remettre leur lettre de démission. Le dernier sondage portant sur la satisfaction des collaborateurs conduit en interne date



René Bentele, Chef du département Développement de l'entreprise

«Nous voulons renforcer la réputation d'employeur extrêmement attrayant dont jouit Raiffeisen et allons à l'avenir nous préoccuper davantage de thèmes tels que la planification de carrière et le développement personnel des collaborateurs.»



de quelques années déjà. A compter de 2005, il est prévu de procéder à un sondage par an (en premier lieu auprès des quelque 1000 collaborateurs de l'Union Suisse des Banques Raiffeisen) afin de disposer de valeurs comparatives à l'avenir.

Compte de la valeur ajoutée - En 2004, la valeur ajoutée du Groupe Raiffeisen s'est élevée à 1,4 milliard de francs, soit une augmentation de 10% (124 millions de francs) par rapport à 2003. Cette progression s'explique largement par un effet spécial (dommage extraordinaire) dont les répercussions sur la valeur ajoutée réalisée en 2003 avaient été nettement négatives. Cette progression a profité dans des proportions à peu près équivalentes à l'ensemble des interlocuteurs de Raiffeisen: la part versée aux collaborateurs a augmenté de 9%, les pouvoirs publics ont encaissé un surplus de 10% sous forme d'impôts, et les sociétaires ainsi que l'entreprise ont bénéficié de 11% de fonds supplémentaires par rapport à 2003.

Compte de la valeur ajoutée

	Exercice de référence en mio. de CHF	Exercice de référence en %	Exercice précédent en mio. de CHF	Exercice précédent en %
Origine de la valeur ajoutée				
Résultat de l'entreprise (= produit brut)	1'982	100,0	1'908	100,0
Autres charges d'exploitation	- 460	23,2	- 413	21,6
Produits extraordinaires	7	- 0,4	24	- 1,3
Valeur ajoutée brute	1'529	77,1	1'519	79,6
Amortissements	- 129	6,5	- 134	7,0
Correctifs de valeur, provisions et pertes	- 44	2,2	- 153	8,0
Valeur ajoutée nette	1'356	68,4	1'232	64,6
Répartition de la valeur ajoutée				
Collaborateurs (salaires et prestations sociales)	697	51,4	639	51,9
Sociétaires (rémunération des parts sociales: proposition soumise à l'AG)	19	1,4	16	1,3
Collectivité publique (impôts directs)	154	11,4	140	11,4
Renforcement des réserves (autofinancement)	486	35,8	437	35,5
Total	1'356	100,0	1'232	100,0
Ratios relatifs à la valeur ajoutée				
Valeur ajoutée brute par unité de personnel en 1000 CHF*	247		256	
Valeur ajoutée nette par unité de personnel en 1000 CHF*	219		208	
Nombre d'unités de personnel (moyenne)	6'181		5'932	

* calculée à partir de l'effectif moyen du personnel

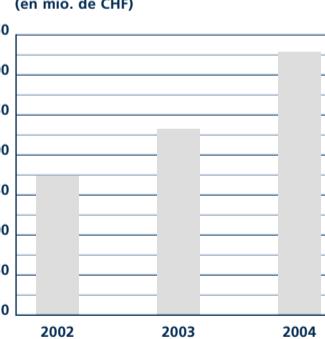
La philosophie coopérative s'exprime clairement par ce biais: 35,8%, soit 486 millions de francs de la valeur ajoutée réalisée, restent au sein de l'entreprise. En raison de la forme coopérative, il n'est ni prévu ni autorisé de distribuer les bénéfices réalisés aux sociétaires avec beaucoup de largesse. Cela explique que la part de 1,4% (soit 19 millions de francs) directement versée aux sociétaires paraît de prime abord plutôt modeste. Ceux-ci profitent néanmoins de diverses réductions ponctuant directement le résultat de l'entreprise et ne figurant pas dans la répartition de la valeur ajoutée. Il a été possible de verser 51,4%, soit 697 millions de la valeur ajoutée, aux collaborateurs, ainsi qu'une part de 11,4%, soit 154 millions de francs, aux pouvoirs publics.

Politique d'entreprise familiale: Un constat s'impose avec une acuité croissante, à savoir qu'il importe de pouvoir concilier vie professionnelle et familiale et ce pour des raisons tant économiques que sociales. La présentation d'un projet dans ce sens en novembre 2004 a été l'occasion de démontrer que les intérêts politiques et économiques convergeaient sur cette préoccupation sociale et politique majeure: en effet, sous la direction de Joseph Deiss, alors président de la Confédération, le Département fédéral de l'Economie a décidé de parrainer conjointement avec le Groupe Raiffeisen, la Migros, la Poste et Novartis SA, un projet d'analyse des coûts/avantages des mesures familiales. Il est vital pour les partisans de ce projet que les mesures familiales ne soient plus perçues uniquement comme un acte de bienfaisance sociale, mais plutôt comme une composante essentielle d'une politique du personnel moderne. Les résultats seront présentés en juin 2005.

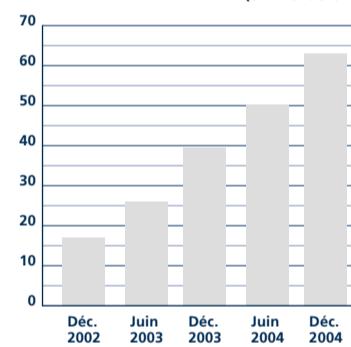
Environnement

Produits - Fonds Futura: Les placements dans des fonds durables sont de plus en plus prisés. Dans ce domaine, les estimations pour la Suisse font état d'investissements avoisinant 8 milliards de francs. La perspective de conjuguer bons rendements et bonne conscience fait ainsi s'envoler les performances de la plupart des fonds axés sur la durabilité, et les fonds Futura du Groupe Raiffeisen n'échappent pas à cette règle. Les quatre fonds ont enregistré une croissance du volume d'environ 41% en 2004. Le fonds Raiffeisen Futura Swiss Stock Fonds notamment a décollé, avec une augmentation de valeur de 13,2%. A titre comparatif, le Swiss Performance Index s'établissait à 6,9% fin 2004. Les fonds durables

**Evolution des fonds Futura
2002-2004
(en mio. de CHF)**



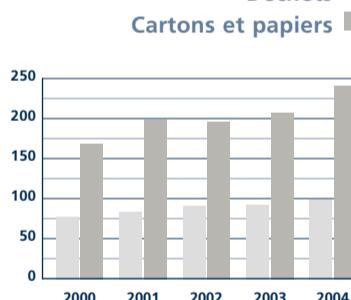
Evolution de l'hypothèque Minergie 2002–2004
(en mio. de CHF)



constituent 4,2% du volume global chez Raiffeisen, par rapport à 3,1% en 2003.

Hypothèque Minergie: Autre engagement pris par le Groupe Raiffeisen en matière de développement économique durable, et qui vient s'ajouter aux fonds de placement à la fois éthiques et écologiques, celui de l'hypothèque Minergie. Celle-ci complète l'activité de base de Raiffeisen depuis la mi-2002. La construction durable satisfait à des exigences économiques, écologiques et qualitatives dans le cadre d'une interaction harmonieuse. Elle permet ainsi de sauvegarder la valeur d'un immeuble, voire de l'augmenter. Au cours de l'exercice sous revue, plus de 120 nouveaux propriétaires de logement ont opté pour les avantages de l'hypothèque Minergie. Le volume a enregistré une augmentation de 58%, s'établissant à 62,8 millions de francs.

Elimination des déchets, cartons et papiers dans l'USBR
(en milliers de kg)



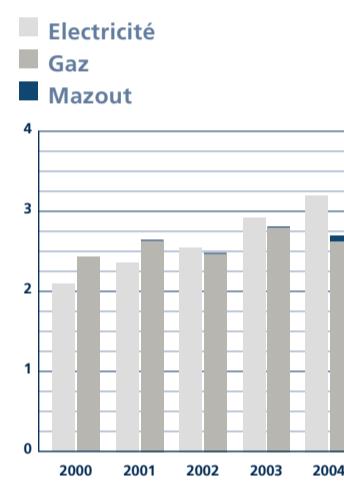
Ecologie - Conseil en construction auprès des Banques Raiffeisen: Le Groupe Raiffeisen recommande de construire selon la norme Minergie, tant en ce qui concerne les clients que ses propres bâtiments à Bitsch et Gampel, qui arborent le label Minergie. En matière d'application des principes de construction durable aux nouveaux bâtiments et aux transformations de bâtiments existants, les Banques Raiffeisen bénéficient de l'accompagnement et de l'assistance du Conseil en construction de l'Union Suisse des Banques Raiffeisen. En sus d'une architecture bien pensée, une attention particulière est apportée à l'utilisation de matériaux respectueux de la nature, à des locaux dépourvus d'électrosmog et d'émissions et à l'aménagement ergonomique adéquat des postes de travail. Au cours de l'exercice 2004, 60 Banques Raiffeisen ont bénéficié du soutien du Conseil en construction.

Consommation d'énergie au siège de l'USBR: Depuis 1998, l'Union Suisse des Banques Raiffeisen relève les chiffres de consommation énergétique (électricité, gaz, mazout, eau) et de production de déchets dans son siège de St-Gall. En raison des travaux de construction permanents effectués ces dernières années, la comparaison des chiffres de consommation avec ceux des années précédentes n'est toutefois que partiellement possible. Très longs, les travaux de construction concernant le siège de l'USBR se sont achevés fin 2004 avec le bâtiment sis à la «Schreinerstrasse 6». L'ensemble de quatre complexes immobiliers attenants abritera près de 840 collaborateurs. La surface utile globale est d'environ 32'000 mètres carrés.

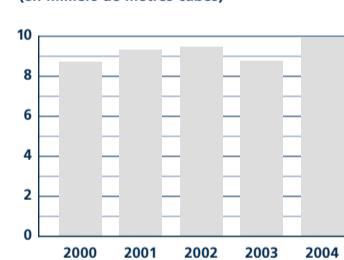
Les quatre bâtiments sont reliés entre eux par des garages souterrains. Ceux-ci ont permis de raccorder les deux nouveaux bâtiments de la «Schreinerstrasse 4» et de la «Schreinerstrasse 6» aux centrales d'énergie existantes. Cette solution garantit une exploitation économique et sûre. Un système d'éléments de construction thermoactifs (TABS) moderne assure une climatisation confortable des locaux des deux nouveaux bâtiments. Grâce à ce système, le bâtiment sis au numéro 4, Schreinerstrasse, s'est vu décerner le label Minergie en 2002.

A l'heure actuelle, il n'est pas possible de saisir les chiffres de consommation énergétique de l'ensemble du Groupe Raiffeisen en raison de la structure de son organisation.

Consom. d'énergie 2000–2004
(en mio. de kWh)



Consom. d'eau 2000–2004
(en milliers de mètres cubes)





Trouver le rythme. Les premières des 16 000 foulées qui mènent à la ligne d'arrivée au terme de 42 kilomètres sont essentielles. Adopter le bon rythme dès le départ signifie avoir les ressources nécessaires pour terminer la course ou, dans le cas contraire, subir des défaillances. On estime que le succès en compétition est déterminé à 99 pour cent par l'entraînement: «J'ai trouvé le rythme idéal.»



-40-



Le rapport que vous avez entre les mains ne s'intéresse pas uniquement à la situation financière, mais inclut également les structures de direction et d'organisation de l'entreprise. Par «gouvernement d'entreprise», on entend l'ensemble des principes garantissant une transparence maximale vis-à-vis des parties prenantes ainsi qu'un rapport équilibré entre direction et contrôle, dans le respect de la capacité de décision et de l'efficacité.

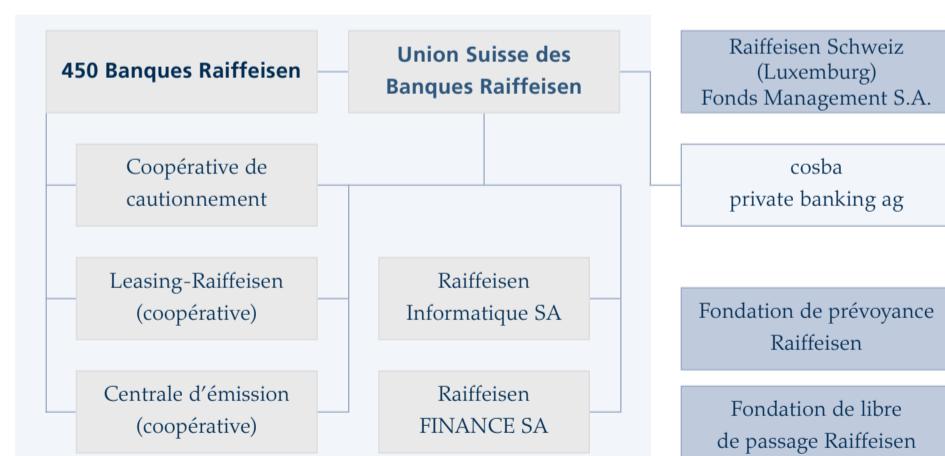
Kurt Zobrist,
Chef du département Office
de révision

«Chaque sociétaire dispose d'une voix, indépendamment du nombre de parts sociales à son actif. Ainsi, le Groupe Raiffeisen ne compte dans ses rangs aucun sociétaire important détenant plus de 5 pour cent du capital ou des

Structure du Groupe Raiffeiser

important détenant plus de 5 pour cent du capital ou des droits de vote.»

Les Banques Raiffeisen et l'Union Suisse des Banques Raiffeisen détiennent conjointement les parts sociales de la Coopérative de cautionnement, de Leasing Raiffeisen et de la Centrale d'émission. Raiffeisen FINANCE SA, Raiffeisen Informatique SA et Raiffeisen Schweiz (Luxemburg) Fonds Management SA sont contrôlées à 100% par l'USBR qui détient, en outre, une participation de 25% dans cosba private banking ag. Le Groupe dispose de deux fondations propres pour le placement des capitaux des 2^e et 3^e piliers.



- Périmètre de consolidation
- N'entrent pas dans le pér. de cons.
- Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence

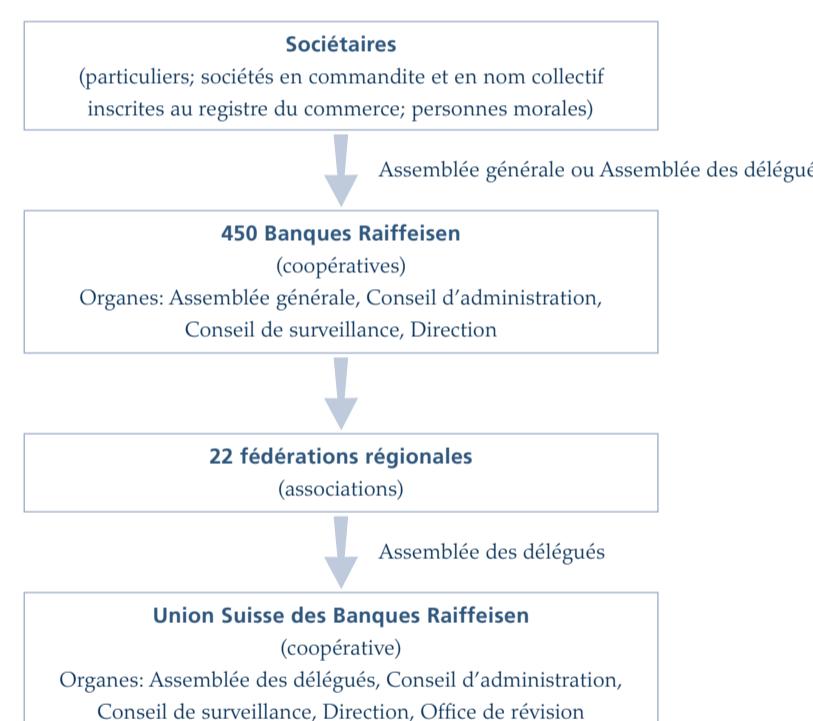
Sociétés du Groupe		
Société	Activité	Propriétaires
Banques Raiffeisen	Opérations bancaires	Sociétaires
Union Suisse des Banques Raiffeisen (USBR)	<ul style="list-style-type: none"> – Politique commerciale et stratégique ainsi que centre de compétences pour le Groupe Raiffeisen – Garantie de la fonction de banque centrale (compensation financière, maintien de la liquidité et refinancement) – Opérations bancaires (essentiellement interbancaires et négoce de titres) – Direction des succursales – Organe de révision bancaire prescrit par la loi sur les banques pour les Banques Raiffeisen 	Banques Raiffeisen
Coopérative de cautionnement	Acceptation de cautionnements afin de faciliter les activités de crédit et de prêt des Banques Raiffeisen	USBR et Banques Raiffeisen
Leasing-Raiffeisen (coopérative)	Financements de leasing	USBR et Banques Raiffeisen
Centrale d'émission des Banques Raiffeisen suisses (coopérative)	Emission d'obligations d'emprunt à la demande et pour le compte des Banques Raiffeisen	USBR et Banques Raiffeisen
Raiffeisen FINANCE SA	Financements de crédits au comptant	USBR
Raiffeisen Informatique SA	Prestations informatiques pour le Groupe Raiffeisen	USBR
Raiffeisen Schweiz (Luxemburg) Fonds Management S.A.	Offre de divers fonds des marchés monétaire, obligataire et des actions	USBR
Fondation de libre passage Raiffeisen	Comptes de libre passage pour le maintien de la prévoyance professionnelle (2 ^e pilier)	
Fondation de prévoyance Raiffeisen	Epargne-prévoyance individuelle (3 ^e pilier) fiscalement privilégiée	

-41-



Structure d'organisation du Groupe Raiffeisen

Il existe quatre échelons décisionnels et de compétences chez Raiffeisen:



Les 450 Banques Raiffeisen et leurs quelque 1207 points bancaires constituent des coopératives autonomes sur le plan juridique et organisationnel; elles sont dotées d'un Conseil d'administration et de surveillance élus par leurs soins. Les sociétaires sont propriétaires des Banques Raiffeisen. L'Assemblée générale ou des délégués locale élit les membres du Conseil d'administration et du Conseil de surveillance des Banques Raiffeisen. Les membres de ces conseils veillent à garantir un juste équilibre entre les souhaits des diverses Banques Raiffeisen et ceux des sociétaires. Les Banques Raiffeisen détiennent 100% de l'Union Suisse des Banques Raiffeisen.

Les Banques Raiffeisen sont, selon leur lieu géographique, regroupées dans l'une des 22 *fédérations régionales*, organisées en associations (cf. page 45). Ces dernières assurent une fonction de relais entre l'Union Suisse des Banques Raiffeisen et les différents établissements affiliés. Les tâches qui leur incombent sont, en particulier, la coordination du développement des activités publicitaires régionales, la réalisation de cours de formation destinés aux personnes composant les organes sociaux des Banques Raiffeisen, ainsi que la défense des intérêts des Banques Raiffeisen et leur représentation vis-à-vis des associations économiques et des autorités cantonales.

L'*Union Suisse des Banques Raiffeisen* est une coopérative. Toute banque organisée en coopérative peut s'y affilier, à condition de reconnaître les statuts types des Banques Raiffeisen ainsi que ceux de l'Union Suisse des Banques Raiffeisen. Celle-ci est responsable de la politique commerciale et stratégique du Groupe Raiffeisen et fait office de centre de compétences pour l'ensemble du Groupe. Elle défend par ailleurs les intérêts suisses et internationaux du Groupe, et dirige en outre six succursales actives dans le domaine des affaires avec la clientèle.

Participations essentielles ▪ Dans l'annexe 3 «Indications sur les participations essentielles» (cf. page 96) figurent toutes les participations importantes du Groupe Raiffeisen avec indication de leur raison sociale, siège, capital et part aux voix.

Sociétaires importants ▪ Conformément au Code des obligations suisse, le droit de vote d'un sociétaire est limité à une voix, indépendamment du nombre de parts sociales détenues. Conformément aux statuts, un sociétaire peut en outre détenir 20 000 francs maximum du capital social d'une Banque Raiffeisen. Le Groupe Raiffeisen ne comporte dès lors aucun sociétaire important détenant plus de 5% du capital ou des droits de vote.

Participations croisées ▪ Les sociétés du Groupe Raiffeisen ne détiennent aucune participation croisée.



Les Banques Raiffeisen dans les cantons

Canton	Nombre de banques	Nombre de points bancaires	Nombre de sociétaires	Prêts et crédits ¹ en mio. de CHF	Fonds de la client. ² en mio. de CHF	Total du bilan en mio. de CHF
Argovie	39	104	137'726	10'096	8'921	11'270
Appenzell Rh.-Ext.	3	10	12'893	727	749	834
Appenzell Rh.-Int.	2	5	5'911	283	341	369
Bâle-Campagne	10	23	30'028	2'110	1'890	2'374
Berne	29	113	123'899	6'517	5'967	7'261
Fribourg	23	67	59'376	4'203	3'357	4'621
Genève	8	22	22'850	1'527	1'855	1'970
Glaris	1	2	3'899	216	189	239
Grisons	17	94	45'313	2'963	2'535	3'276
Jura	14	54	21'980	1'527	1'224	1'680
Lucerne	25	50	85'523	4'800	4'013	5'386
Neuchâtel	7	25	16'327	920	827	1'025
Unterwald-le-Bas	3	9	14'213	942	886	1'089
Unterwald-le-Haut	2	6	8'746	541	453	590
Saint-Gall	52	95	142'140	10'636	8'930	11'867
Schaffhouse	1	3	4'716	284	266	313
Schwyz	9	14	26'247	1'523	1'518	1'776
Soleure	38	75	99'862	6'666	5'987	7'494
Tessin	45	118	80'333	5'671	5'747	6'765
Thurgovie	28	54	75'538	5'591	4'476	6'210
Uri	6	16	12'636	646	608	725
Vaud	25	76	65'248	3'575	3'555	4'248
Valais	47	140	93'938	5'946	6'306	7'315
Zoug	9	13	28'775	2'217	1'874	2'461
Zurich	7	19	33'613	1'725	1'919	2'122
Total 2004	450	1'207	1'251'730	81'856	74'391	93'277
Total 2003	470	1'239	1'180'700	76'558	70'706	87'592
Augmentation/diminution	-20	-32	71'030	5'298	3'685	5'685
Augmentation/diminution en %	-4,3	-2,6	6,0	6,9	5,2	6,5

1) Total des créances sur la clientèle et des créances hypothécaires

2) Eng. envers la clientèle sous forme d'épargne et de placements, autres eng. envers la clientèle et obligations de caisse

Les fédérations régionales

Fédérations régionales	Présidents	Banques affiliées
15 en Suisse alémanique		
Aargauer Verband der Raiffeisenbanken	Daniel M. Lüscher, Herznach	39
Baselbieter Verband der Raiffeisenbanken	Peter Thüring, Aesch	9
Berner Verband der Raiffeisenbanken	Walter Studer, Biglen	26
Deutschfreiburger Verband der Raiffeisenbanken	Pius Lehmann, Freiburg	10
Bündner Verband der Raiffeisenbanken	Tino Zanetti, Igis	16
Luzerner Verband der Raiffeisenbanken	Hubert Fähndrich, Littau	25
St.Galler Verband der Raiffeisenbanken	Peter Zürcher, Goldach	58
Raiffeisenverband Zürich und Schaffhausen	Elisabeth Pflugshaupt, Bertschikon	8
Raiffeisenverband Ob- und Nidwalden	Theddy Frener, Sachseln	5
Schwyzer Verband der Raiffeisenbanken	Christian Schnetzler, Schwyz	9
Solothurner Verband der Raiffeisenbanken	André Bourquin, Aetigkofen	39
Thurgauer Verband der Raiffeisenbanken	Richard Peter, Balterswil	28
Urner Verband der Raiffeisenbanken	Hans Zgraggen, Erstfeld	6
Oberwalliser Verband der Raiffeisenbanken	Claudio Cina, Salgesch	21
Zuger Verband der Raiffeisenbanken	Cuno Senn, Cham	9
6 en Suisse romande		
Fédération des Banques Raiffeisen du Fribourg romand	Michel Pauchard, Domdidier	13
Fédération genevoise des Banques Raiffeisen	Pierre Guignard, Cartigny	8
Fédération jurassienne des Banques Raiffeisen	Ernest Guélat, Courrendlin	17
Fédération neuchâteloise des Banques Raiffeisen	Claude Ribaux, Bevaix	7
Fédération des Banques Raiffeisen du Valais romand	Jean-Michel Revaz, St-Léonard	26
Fédération vaudoise des Banques Raiffeisen	Alexandre Bula, Thierrens	25
1 en Suisse italienne		
Federazione Raiffeisen del Ticino e Moesano	Mario Verga, Vacallo	46



Structure du capital et rapports de responsabilité

Structure du capital - Le capital social du Groupe Raiffeisen s'élève à 362 millions de francs. La composition détaillée de ce dernier ainsi que les modifications apportées en 2004 figurent dans l'annexe 10 intitulée «Justification des capitaux propres» (cf. page 102)

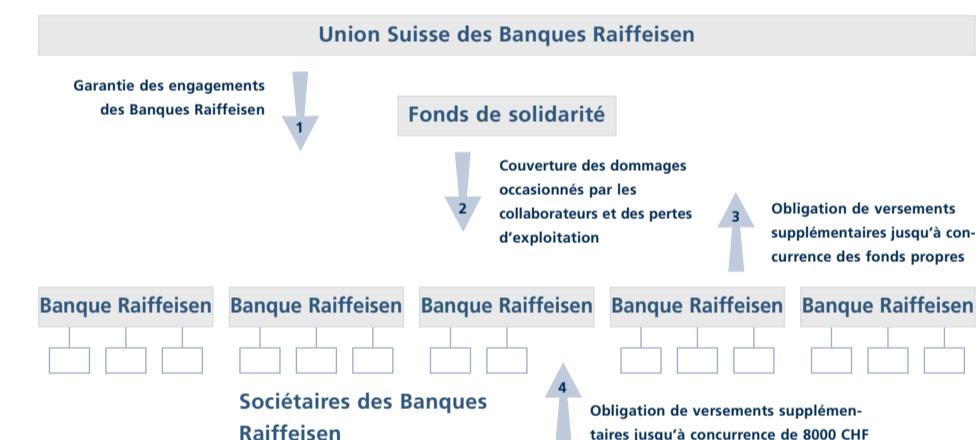
Evolution du capital propre

	2004 en mio. de CHF	2003 en mio. de CHF	2002 en mio. de CHF	2001 en mio. de CHF
Capital social	362	320	287	249
Réserves de bénéfice	4'468	4'032	3'618	3'297
Bénéfice du Groupe	506	453	429	335
Total	5'336	4'805	4'334	3'881

Tout sociétaire a droit à une rémunération de ses parts sociales de 6% bruts maximum.

Le sociétariat auprès d'une Banque Raiffeisen ainsi que les droits et devoirs y afférents sont étroitement liés à la personne de l'acquéreur. C'est pourquoi certaines parts ne peuvent en principe pas être revendues ou transférées. Les sociétaires quittant Raiffeisen ont droit au remboursement de leurs parts sociales à la valeur intrinsèque, au plus à la valeur nominale. Ce n'est qu'après l'approbation des comptes annuels du quatrième exercice consécutif à l'extinction de l'affiliation que le remboursement est autorisé, sauf si des versements d'un montant identique sont effectués pour de nouvelles parts sociales.

Rapports de responsabilité - Pour se couvrir contre les pertes financières, le Groupe Raiffeisen a pris soin d'ancrer dans ses statuts un filet de sécurité équilibré, reposant sur la responsabilité mutuelle. Ce principe de responsabilité mutuelle se traduit par une sécurité accrue pour les clients Raiffeisen. De plus, le rattachement à une Union forte solidarise la communauté quant à son destin et aux risques encourus. L'Union Suisse des Banques Raiffeisen est, avec le fonds de solidarité, en mesure de couvrir les dommages et pertes d'exploitation dépassant les capacités de certains de ses membres.



1) Responsabilité de l'Union Suisse des Banques Raiffeisen vis-à-vis des Banques Raiffeisen - En sa qualité d'organe de responsabilité supérieur, l'Union Suisse des Banques Raiffeisen se porte garantie des engagements des Banques Raiffeisen et, partant, du Groupe Raiffeisen dans son ensemble. Elle dispose pour ce faire de fonds propres à hauteur de 802,1 millions de francs. Conformément aux statuts de l'Union Suisse des Banques Raiffeisen, les Banques Raiffeisen doivent souscrire une part sociale de 1000 francs pour chaque tranche de 100'000 francs inscrite au total du bilan. Vis-à-vis de l'Union Suisse des Banques Raiffeisen, il en résulte une obligation de versement de 932,8 millions de francs, dont 320 millions sont libérés. L'Union Suisse des Banques Raiffeisen est habilitée à réclamer à tout moment aux Banques Raiffeisen le règlement des engagements de versement non libérés de 612,8 millions de francs.



2) Fonds de solidarité • Le Fonds de solidarité sert à prendre en compte les intérêts globaux du Groupe Raiffeisen et le principe de solidarité sous-jacent par la constitution d'une réserve visant à couvrir les risques au niveau de l'organisation dans son ensemble. Le Fonds couvre ainsi les dommages occasionnés par les collaborateurs et les pertes d'exploitation des Banques Raiffeisen. Il est alimenté par les contributions annuelles des Banques Raiffeisen et des succursales de l'Union Suisse des Banques Raiffeisen. La fortune libre du fonds se monte à 218,5 millions de francs.

3) Obligation de versements supplémentaires des Banques Raiffeisen vis-à-vis de l'Union Suisse des Banques Raiffeisen • Selon l'art. 871 CO, les Banques Raiffeisen sont tenues d'effectuer des versements supplémentaires jusqu'à concurrence de leurs fonds propres (composés des capitaux propres figurant au bilan et des réserves latentes, sans tenir compte de l'obligation de versements supplémentaires de leurs sociétaires). L'obligation de versements supplémentaires des Banques Raiffeisen vis-à-vis de l'Union Suisse des Banques Raiffeisen s'élève à 4,9 milliards de francs.

4) Obligation de versements supplémentaires des sociétaires vis-à-vis de leur Banque Raiffeisen • S'il ressort des comptes annuels que le capital social n'est plus couvert, les sociétaires sont alors tenus d'effectuer des versements supplémentaires jusqu'à concurrence de 8 000 francs en vertu de l'art. 871 CO. L'obligation de versements supplémentaires des sociétaires s'élève à 10 milliards de francs (cf. annexe 10 «Justification des capitaux propres», cf. page 102).

Conseil d'administration de l'Union Suisse des Banques Raiffeisen

Il incombe au Conseil d'administration d'assumer la haute direction de l'Union Suisse des Banques Raiffeisen, la surveillance et le contrôle de la gestion des affaires, de la Direction et de l'Office de révision. Il dispose de la plus haute compétence de décision et définit les fondements de la stratégie et de l'organisation. Le Conseil d'administration se compose actuellement de 13 membres. La majorité d'entre eux exerce une activité professionnelle principale à l'extérieur du Groupe Raiffeisen, ce qui garantit une composition variée du Conseil (économie, politique et représentation de divers groupes d'intérêt).

Membres du Conseil d'administration

Nom, année de naissance, domicile, activité professionnelle	Fonction	Siège au Conseil d'admin. depuis	Elu jusqu'en
Franz Marty, 1947, Goldau SZ*, Dr hc en sc. pol. et lic. en droit, ancien Conseiller d'Etat et directeur financier	Président	2003	2006
Josef Ingold, 1946, Subigen SO*, Expert-comptable diplômé, BDO Visura	Vice-président	1988	2006
Gabriele Burn, 1966, Krattigen BE*, Directrice de la Banque Raiffeisen Thunersee-Süd	Membre	2000	2006
Hubert Fähndrich, 1945, Littau LU, Employé de banque	Membre	1990	2006
Pierre Guignard, 1946, Cartigny GE, Directeur du Cercle des Agriculteurs de Genève	Membre	1996	2006
René Kästli, professeur, Dr en sc. éc. 1942, Jona SG, Cons. indépendant, prop. de Kästli Consulting, Jona	Membre	2000	2006
Urs W. Keller, 1953, Döttingen AG, Chef du personnel des transports publics de Zurich	Membre	1996	2006
Joos Mathis, 1945, Schiers GR, Président de commune	Membre	1992	2006
Marie-Françoise Perruchoud-Massy, 1955, Vercorin VS, Directrice de l'Institut Economie & Tourisme de la Haute Ecole Valaisanne	Membre	1998	2006
Richard Peter, 1943, Balterswil TG, Président de commune	Membre	1992	2006
Marcel Sandoz, 1943, Morges VD, Ing. agr. EPFL/EPFZ, Administrateur	Membre	1996	2006
Christian Spring, 1960, Vicosse JU, Directeur de la Banque Raiffeisen du Val-Terbi	Membre	2002	2006
Mario Verga, 1949, Vacallo TI, Avocat/notaire Vassalli-Verga	Membre	2000	2006

*Membre de la commission



Interdépendances ▪ Les membres ci-après du Conseil d'administration de l'Union Suisse des Banques Raiffeisen exercent parallèlement un mandat d'administrateur au sein du Groupe Raiffeisen:

Pierre Guignard	Membre du Conseil d'administration de la Banque Raiffeisen Genève-Ouest	Durée du mandat 2002–2006
Josef Ingold	Prés. du Conseil d'administration de la Coopérative de cautionnement Raiffeisen	Durée du mandat 2004–2006
Urs W. Keller	Membre du Conseil d'administration de la Banque Raiffeisen Böttstein	Durée du mandat 2004–2008

La liste des Présidents des fédérations régionales figure à la page 45.

Composition, élection et durée du mandat ▪ L'Assemblée des délégués réunie le 12 juin 2004 a décidé de réduire le nombre d'administrateurs siégeant au Conseil d'administration de l'Union Suisse des Banques Raiffeisen, qui comptera désormais entre neuf et douze membres. Il convient de veiller à une représentation adéquate des régions linguistiques et des organes des Banques Raiffeisen. La moitié du Conseil d'administration doit par principe être composée de représentants des Banques Raiffeisen. Le Conseil est élu par l'Assemblée des délégués pour un mandat de deux ans, et un membre peut y siéger pour une durée maximale de douze ans. Les membres du Conseil quittent leurs fonctions au terme du mandat au cours duquel ils atteignent leur 65e année.

Dispositions transitoires: Le Conseil d'administration est pour la première fois élu pour un mandat de deux ans lors de l'Assemblée ordinaire des délégués de 2004. A compter de celle de 2006, la limitation de la période de fonction des membres du Conseil d'administration sera de douze ans et douze membres au maximum pourront y siéger.

Organisation interne ▪ Le Conseil d'administration se réunit aussi souvent que les affaires l'exigent, mais au minimum quatre fois par an. Il s'est réuni six fois en 2004. Les décisions sont prises à la majorité absolue des membres présents et celles par voie de circulaire à la majorité absolue de tous les membres. En cas d'égalité des voix, celle du Président compte double. Les résolutions sont consignées dans un procès-verbal.

Une fois par an, le Conseil d'administration s'accorde une retraite et un temps de réflexion pour évaluer sa propre activité. Les membres de la Direction prennent habituellement part aux réunions du Conseil d'administration et de la Commission de direction de ce conseil. Ils disposent d'une voix consultative et sont habilités à formuler des demandes.

Tâches du Conseil d'administration: Conformément au Code des obligations suisse, aux statuts et au règlement d'administration de l'Union Suisse des Banques Raiffeisen, le Conseil d'administration a pour tâches principales de:

- décider de l'adhésion ou de l'exclusion de Banques Raiffeisen
- définir la politique de l'Union Suisse des Banques Raiffeisen et celle des affaires, la politique de risque ainsi que les règlements et la réglementation des compétences requis pour diriger l'Union Suisse des Banques Raiffeisen
- nommer ou de révoquer les membres de la Direction, le chef de l'Office de révision, le chef de la Révision interne et de nommer les fondés de pouvoir principaux
- élire et de révoquer l'organe de révision prévu par la loi sur les banques
- édicter les règlements nécessaires à la conduite des affaires des Banques Raiffeisen
- préparer l'Assemblée des délégués et d'exécuter ses décisions

Le Conseil d'administration approuve par ailleurs les tâches, les stratégies, la planification financière et l'établissement des comptes des entreprises du Groupe.

Commissions de direction du Conseil d'administration ▪ *Commission de direction du Conseil d'administration*: Le Conseil d'administration désigne la Commission de direction du Conseil d'administration dont font partie le président, le vice-président et un autre membre au moins du Conseil d'administration. Ses tâches consistent à:

- préparer les affaires du Conseil d'administration
- fixer les conditions générales d'embauche, les prestations sociales et les indemnités de frais, ainsi que promulguer des directives relatives aux opérations pour compte propre des membres de la Direction et des collaborateurs de l'Union Suisse des Banques Raiffeisen
- décider des acceptations de mandats à exercer pour le compte de l'Union Suisse des Banques Raiffeisen et des approbations d'autres mandats exercés par les organes et les collaborateurs
- prendre des décisions relatives à des investissements importants et aux engagements contractuels en découlant.

Commission d'examen: La Commission de direction du Conseil d'administration constitue également la Commission d'examen. Celle-ci épaulle le Conseil d'administration dans ses activités de politique de risque et de surveillance de la Direction pour ce qui a trait à l'efficacité des systèmes de contrôle internes ainsi qu'aux finances et à la comptabilité. Elle s'assure de la qualité de la Révision interne et externe et veille à ce que les deux coopèrent entre elles.

Le Conseil d'administration peut constituer d'autres commissions et leur confier des tâches limitées ou illimitées dans le temps. Les obligations et attributions des commissions permanentes sont consignées dans un règlement.



Réglementation des compétences La délimitation des compétences entre le Conseil d'administration, ses commissions, le Président de la Direction et la Direction est définie de façon détaillée dans les statuts, le règlement d'administration et la réglementation des compétences de l'Union Suisse des Banques Raiffeisen.

Instruments d'information et de contrôle Le Conseil d'administration est informé des activités de la Direction de l'Union Suisse des Banques Raiffeisen de plusieurs manières. En règle générale, le Président du Conseil d'administration et le chef de l'Office de révision participent aux réunions de la Direction, où ils disposent d'une voix consultative. La Direction est par ailleurs tenue d'informer régulièrement le Conseil d'administration sur la situation financière, bénéficiaire et des risques, ainsi que sur les développements actuels et les événements exceptionnels concernant le Groupe Raiffeisen.

Gestion des risques et Compliance: La Gestion des risques et le Compliance Office font l'objet d'une description exhaustive dans les explications relatives à la politique de risque aux pages 20 à 27.

Révision interne: La Révision interne est soumise à l'autorité du Conseil d'administration, qu'elle soutient ainsi que la Commission d'examen et la Direction dans l'exécution de leurs tâches respectives, en leur fournissant des avis objectifs et indépendants quant à l'efficacité des processus de contrôle et de gestion des risques. Elle vérifie le respect des prescriptions légales, statutaires et réglementaires, ainsi que le mode de fonctionnement de l'organisation, de l'information, de la comptabilité et de l'informatique.

Conseil de surveillance de l'Union Suisse des Banques Raiffeisen

Il a pour mission de surveiller les activités du Conseil d'administration, la gestion des affaires de la Direction de même que l'Office de révision, et d'agir en tant qu'organe de contrôle.

Membres du Conseil de surveillance

Nom, année de naissance, domicile, activité professionnelle	Fonction	Siège au Conseil de surveil. depuis	Elu jusqu'en
Erhard Büchi, 1951, Embrach ZH, Management Consulting SG, Büchi & Schild GmbH	Président	1984	2006
Charles Tissier, 1956, Riehen BS, Expert-comptable diplômé, Directeur-gérant/associé Streicher & Brotschin Treuhand AG	Vice-président	1998	2006
Josef Fux, 1948, St.Niklaus VS, Dir. de la Banque Raiffeisen de Mischabel-Matterhorn	Membre	1996	2006
Gabriel Musy, 1952, Marly FR, Directeur-gérant/propriétaire de Fiduciaire Musy SA	Membre	1996	2006
Willi Ulrich, 1943, Taverne TI, Directeur-gérant/propriétaire de Studio Fiduciario Ulrich	Membre	2000	2006
Edgar Wohlhauser, 1961, Schmitten FR, Avocat, Directeur adjoint chez Ernst & Young SA	Membre	2002	2006



Direction de l'Union Suisse des Banques Raiffeisen

Il incombe à la Direction d'assurer l'orientation opérationnelle du Groupe Raiffeisen. Il s'agit notamment d'identifier les influences et modifications liées à l'environnement pertinentes pour l'organisation Raiffeisen, de développer les stratégies nécessaires et de prendre les mesures d'application correspondantes. Dans le cadre des dispositions légales et réglementaires, la Direction est responsable de la conduite compétente, sûre, axée sur l'avenir et les résultats, de l'organisation financière et des ressources personnelles ainsi que de la mise en œuvre de la politique de risque.

La Direction se réunit en règle générale une fois par semaine sous la responsabilité de son Président. La Direction prend valablement ses décisions lorsque la majorité de ses membres sont présents. Les décisions sont en principe prises par consensus. Faute d'entente, la décision est prise à la majorité simple, la voix du Président étant prépondérante. Les décisions sont consignées dans un procès-verbal.

Les processus commerciaux de l'Union Suisse des Banques Raiffeisen sont répartis sur six départements (cf. organigramme figurant aux pp. 60/61).

Les membres de la Direction de l'Union Suisse des Banques Raiffeisen sont élus par le Conseil d'administration de l'USBR. La Direction est composée du Président et de quatre autres membres. Depuis le 1^{er} janvier 2005, trois autres membres occupent une fonction de conseil au sein de la Direction élargie.

Membres de la Direction

Nom, année de naissance, domicile	Fonction	Entrée en fonct. en
Pierin Vincenz, 1956, St-Gall (SG)	Président de la Direction (CEO)	1999
René Bentele, 1953, St-Gall (SG)	Chef du dép. Développement de l'entreprise	1997
Barend Fruithof, 1967, Zollikon (ZH)	Chef du dép. Finances & Logistique (CFO)	2004
Patrik Gisel, 1962, Erlenbach (ZH)	Chef du département Marché & Distribution	2000
Robert Signer, 1948, Wil (SG)	Chef du département Succursales & Crédits	1999
Michael Auer, 1964, Speicher (AR)*	Chef du Human Resources Management	2005
Paulo C. Brügger, 1966, Forch (ZH)*	Chef du département Banque centrale	2005
Andreas Buff, 1960, Winterthour (ZH)*	Prés. de la Dir. de Raiffeisen Informatique SA	2005

* Membre de la Direction élargie

Formation, expérience professionnelle et publication des principaux mandats ▷ Il est renoncé à la publication des mandats internes du Groupe.

Pierin Vincenz

Pierin Vincenz rejoint le Groupe Raiffeisen en 1996 en tant que membre de la Direction et chef du département Finances avant d'être nommé Président de la Direction du Groupe en 1999. De 1991 à 1996, il occupe le poste de Vice President et Treasurer chez Hunter Douglas à Lucerne. En 1989, il reçoit son doctorat avec sa thèse sur l'utilisation et le développement des systèmes experts dans la banque. Entre 1986 et 1990, il travaille auprès de la Société de Banque Suisse, d'abord en tant que membre de la direction générale du service Global Treasury à Zurich, puis en tant que sous-directeur à Chicago. En 1986, Pierin Vincenz termine ses études en économie d'entreprise à l'Université de St-Gall. De 1979 à 1982, il travaille auprès de la Société Fiduciaire Suisse à St-Gall.

Mandats principaux:

- Président du Conseil d'administration de VISECA Card Services SA
- Vice-président du Conseil d'administration de cosba private banking ag
- Membre du comité du Conseil d'administration de l'Association suisse des banquiers
- Membre du Conseil d'administration de Helvetia Patria Assurances



- Membre du Conseil d'administration de la Banque des lettres de gage d'établissements suisses de crédit hypothécaire
- Membre du Conseil d'administration de Plozza SA
- Membre du Conseil d'administration de Telekurs Holding SA
- Membre du comité de direction de «Pflegekinder-Aktion Schweiz»

René Bentele

Après avoir dirigé le service juridique et occupé le poste de sous-directeur du Groupe Raiffeisen pendant deux ans, René Bentele est promu membre de la Direction et chef du département Développement de l'entreprise en 1997. Avant de rejoindre le Groupe Raiffeisen, René Bentele était greffier au Tribunal cantonal de St-Gall de 1985 à 1987. Entre 1983 et 1985, il est secrétaire de la Commission de recours administratif du canton de St-Gall. En 1983, il obtient le brevet d'avocat du canton de St-Gall. De 1974 à 1978, il fait ses études à l'Université de St-Gall et de 1978 à 1979 à la Faculté de droit de l'Université de Berne.

Mandats principaux:

- Membre du conseil de fondation de la Caisse de compensation AVS des banques suisses

Barend Fruithof

Barend Fruithof est membre de la Direction du Groupe Raiffeisen depuis 2004. Après une formation agricole de base, il commence une formation commerciale qu'il termine avec un diplôme en économie d'entreprise (KLZ). Il détient par ailleurs un diplôme fédéral de chef de marketing et un Executive MBA de l'Université de St-Gall. Après avoir exercé des fonctions de direction dans différentes organisations agricoles, il rejoint en 1992 la Banque cantonale de Zurich et y assume différentes fonctions dans le domaine Operations et e-banking avant de devenir responsable du département Gestion de produits et canaux de distribution. De 2001 à 2003, il est Président de VISECA Card Services SA. Il assume la responsabilité générale de l'entreprise avec un chiffre d'affaires de quelque 4 milliards de francs et des effectifs de 200 collaborateurs.

Mandats principaux:

- Membre du Conseil d'administration de MasterCard Europe

Patrik Gisel

Patrik Gisel est membre de la Direction et chef du département Marché & Distribution du Groupe Raiffeisen depuis 2000. De 1994 à 1999, il est chef de service et de secteur dans le domaine informatique à l'Union de Banques Suisses (UBS) à Zurich. Entre 1993 et 1994, il travaille auprès de la Boston Consulting Group de Zurich en tant que consultant dans le domaine bancaire et des assurances. En 1988, il termine ses études en économie d'entreprise et, en 1992, il obtient son doctorat en économie à l'Université de St-Gall.

Mandats principaux:

- Membre du Conseil d'administration de cosba private banking ag
- Membre du conseil du Swiss Finance Forum
- Membre de la direction du Swiss IT Leadership Forum
- Membre du conseil de la Swiss ICT Association
- Membre du conseil du Schweizerisches Bankenseminar

Robert Signer

Robert Signer est au service de Raiffeisen depuis 1965 – avec une brève interruption de deux ans au cours de laquelle il travaille pour la Banque cantonale de Neuchâtel. En 1999, il est élu membre de la Direction du Groupe Raiffeisen. De 1976 à 1999, il travaille à la Banque Raiffeisen de Wil et alentours; en 1988, il devient son directeur. Pendant six ans, entre 1970 et 1976, il dirige le service de comptabilité générale et de comptabilité Clientèle privée de l'Union Suisse des Banques Raiffeisen.

Mandats principaux:

- Membre du Conseil d'administration de realis ag
- Membre du conseil de Olma Messen St-Gall
- Membre de la direction de la Caisse de crédit agricole et de la Coopérative de cautionnement Raiffeisen de canton de St-Gall



Michael Auer

Chef du Human Ressources Management (HRM) depuis septembre 2001, Michael Auer est nommé membre de la Direction élargie du Groupe Raiffeisen au 1^{er} janvier 2005. Diplômé en économie d'entreprise de l'Université de St-Gall (ESCEA), il est engagé comme chef régional de la formation à la Société de Banque Suisse avant de reprendre les rênes du département Logistique du siège que la SBS entretenait à l'époque à St-Gall. Lors de la fusion de la SBS et d'UBS, il devient responsable du personnel du département Clientèle Entreprises. En 1999, il se met à son compte et, en collaboration avec d'autres spécialistes, crée un portail Internet traitant des questions liées au HRM.

Mandats principaux:

- Membre du conseil des Hautes écoles du canton de St-Gall
- Chargé de cours aux Hautes écoles spécialisées de Zurich-Winterthour et de St-Gall

Paulo C. Brügger

Depuis le 1^{er} janvier 2005, Paulo C. Brügger est membre de la Direction élargie et chef du département Banque centrale. En novembre 2003, il devient chef du Négoce auprès de l'Union Suisse des Banques Raiffeisen. Après avoir effectué un apprentissage bancaire, il suit des études en économie d'entreprise (KSZ). Il fait ses premières armes chez UBS et à la Banque Julius Baer en assumant différentes fonctions dans le domaine de la trésorerie.

Mandats:

- Membre du conseil d'administration de la Société de Bourse Lémanique, Lausanne

Andreas Buff

Depuis le 1^{er} janvier 2005, Andreas Buff est membre de la Direction élargie du Groupe Raiffeisen. En février 2003, il reprend la Direction de Raiffeisen Informatique SA. Il est diplômé de l'Université de St-Gall. Il débute sa carrière professionnelle en tant que consultant chez Winter Partners AG. Il rejoint ensuite la Banque Julius Baer en tant que chef de projet et chef du secteur Systèmes décentralisés. En 1994, il devient membre de la Direction de Systor SA et responsable du repositionnement et du développement des secteurs Technologie, Infrastructure et Services.

Mandats:

- Aucun mandat important

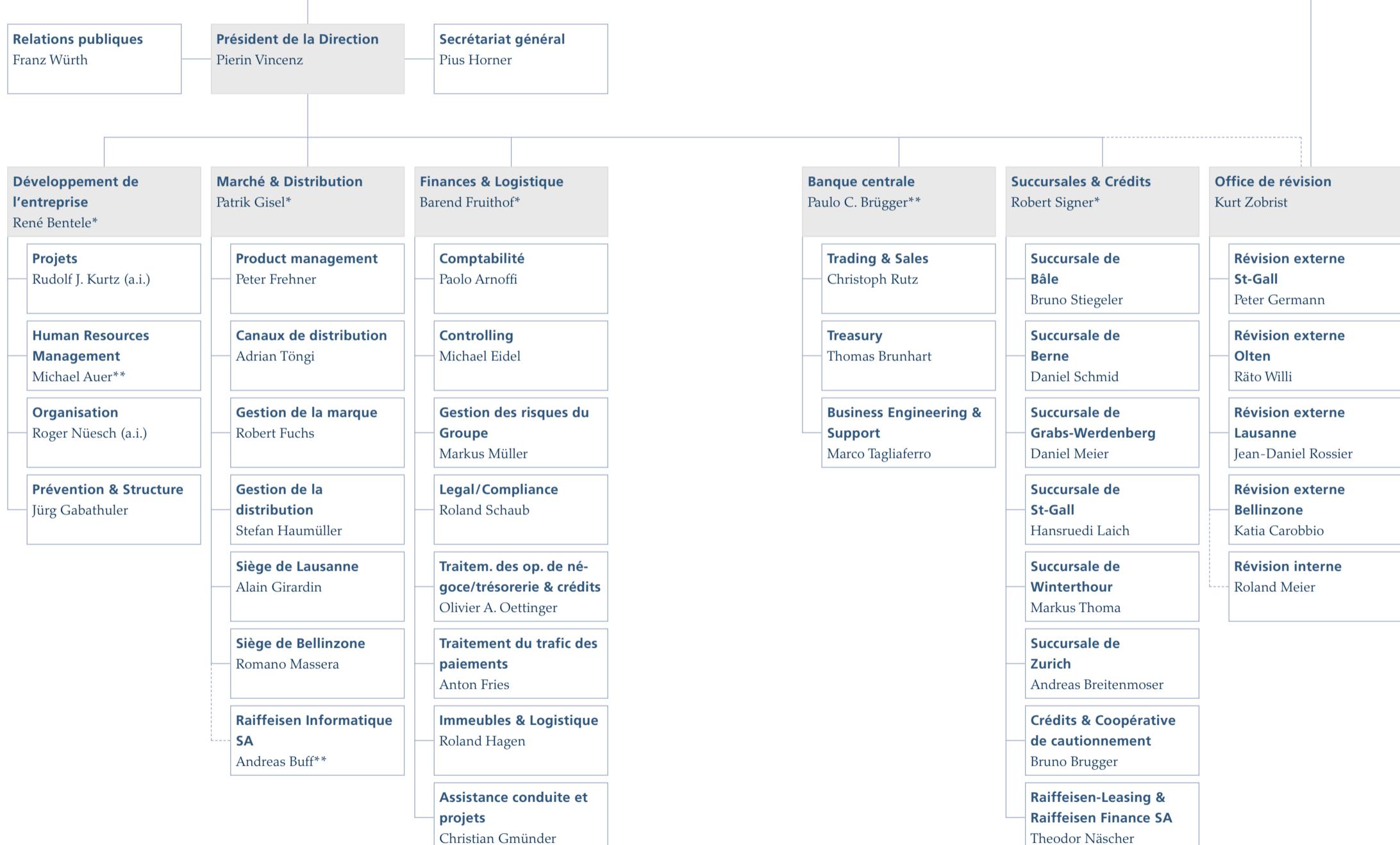
Contrat de gestion

Il n'existe aucun contrat de gestion dans le Groupe Raiffeisen.



Organigramme de l'Union Suisse des Banques Raiffeisen

Conseil d'administration/CDCA



* Membre de la Direction

** Membre de la Direction élargie

Situation au 4 avril 2005



Droits de participation

Les droits de participation des sociétaires doivent être considérés aux deux niveaux que sont les Banques Raiffeisen et l'Union Suisse des Banques Raiffeisen.

Banques Raiffeisen Conformément à l'art. 7 des statuts des Banques Raiffeisen, les sociétaires des BR sont des personnes morales et physiques.

Limitation des droits de vote et de représentation: chaque sociétaire dispose d'une voix, quel que soit le nombre de parts sociales détenues. Un sociétaire peut se faire représenter par un autre sociétaire, le conjoint/la conjointe ou un descendant. Le droit de représentation du mandataire se limite à un seul sociétaire. A cet effet, il requiert une procuration écrite. Les représentants de sociétés en nom collectif et en commandite ainsi que les personnes morales sont tenus de présenter une procuration écrite.

Quorums statutaires: l'Assemblée générale prend ses décisions et effectue ses élections à la majorité absolue des voix, dès lors que ni la loi ni les statuts ne contiennent de dispositions contraires à ce sujet. En cas d'égalité des voix, l'on procédera à un nouveau vote. Si, après discussion, il y a toujours égalité des voix, la demande est refusée.

Convocation de l'Assemblée générale et établissement de l'ordre du jour: l'Assemblée générale est convoquée par le Conseil d'administration des Banques Raiffeisen ou, le cas échéant, par le Conseil de surveillance au moins cinq jours avant la date effective. La convocation doit se faire personnellement et par écrit et précise l'ordre du jour. Par ailleurs, les comptes annuels et le bilan doivent être disponibles pour consultation dans les espaces réservés à la clientèle.

Assemblée des délégués et vote par correspondance: si la Banque compte plus de 500 sociétaires, l'Assemblée générale peut, à la majorité des 2/3 des voix, transmettre ses attributions à une Assemblée des délégués ou faire usage du vote par correspondance.

Union Suisse des Banques Raiffeisen Les sociétaires de l'Union Suisse des Banques Raiffeisen sont les Banques Raiffeisen juridiquement indépendantes. Les sociétaires désignent les délégués en tant qu'organe supérieur de l'Union Suisse des Banques Raiffeisen.

Limitation des droits de vote et de représentation: conformément à l'article 26 des statuts de l'Union Suisse des Banques Raiffeisen, chaque délégué dispose d'une voix à l'Assemblée des délégués. Les délégués ne peuvent se faire représenter que par un délégué suppléant désigné au préalable.

Règles statutaires relatives à la participation à l'Assemblée des délégués: chaque fédération régionale nomme deux délégués. De plus, l'attribution des délégués se fait en fonction du nombre de Banques Raiffeisen de chaque fédération régionale ainsi qu'en fonction du nombre de sociétaires et du total du bilan de l'ensemble des Banques Raiffeisen par fédération régionale. L'Assemblée des délégués compte actuellement 163 sociétaires.

Quorums statutaires: l'Assemblée des délégués prend ses décisions et procède à ses élections à la majorité absolue des voix, dès lors que ni la loi ni les statuts ne contiennent de dispositions contraires à ce sujet. En cas d'égalité des voix, l'on procédera à un nouveau vote après discussion. Si, dans le cadre d'élections, le nombre de candidats atteignant la majorité absolue est insuffisant, ils seront élus à la majorité relative lors d'un deuxième scrutin. Toute modification des statuts requiert la majorité des 2/3 des voix.

Convocation de l'Assemblée des délégués et établissement de l'ordre du jour: les principes suivants sont applicables à la convocation de l'Assemblée des délégués ordinaire:

- a) Communication de la date, du lieu et de l'heure de l'Assemblée ainsi que des informations procédurales cinq mois avant la date effective de l'Assemblée
- b) Transmission des points à mettre à l'ordre du jour douze semaines avant la date effective
- c) Envoi de l'ordre du jour fixé par le Conseil d'administration et des documents relatifs à la décision ainsi que des éventuelles propositions d'élection quatre semaines avant la date effective.

Des délais plus courts sont admis pour la convocation d'une Assemblée des délégués extraordinaire.

Changement de contrôle et mesures préventives

En acquérant des parts sociales, les sociétaires sont également copropriétaires à parts égales de leur Banque Raiffeisen. Un sociétaire peut souscrire plusieurs parts sociales, mais au maximum dix pour cent du capital social existant ou la contre-valeur de 20 000 francs par Banque Raiffeisen. Vu cette limitation, les règles statutaires concernant l'obligation d'offre et les clauses de changement de contrôle ne s'appliquent pas à l'organisation Raiffeisen.

Organe de révision

Banques Raiffeisen L'office de révision est l'organe de révision externe des différentes Banques Raiffeisen, indépendant de l'Union Suisse des Banques Raiffeisen au sens de la loi fédérale sur les banques et les caisses d'épargne et de l'ordonnance y afférente. Chargé de la révision en bonne et due forme, l'office de révision est directement subordonné au Conseil d'administration et informe ce dernier régulièrement de ses activités et des résultats de révision. Depuis 1989, l'office de révision est dirigé par Kurt Zobrist et compte 136 collaborateurs.



Union Suisse des Banques Raiffeisen et sociétés du Groupe ▷ PricewaterhouseCoopers SA, St-Gall, est l'organe de révision externe de l'Union Suisse des Banques Raiffeisen, de la Coopérative de cautionnement, de Raiffeisen Finance SA, de Raiffeisen-Leasing et de Raiffeisen Informatique SA.

Groupe Raiffeisen ▷ Depuis 1996, PricewaterhouseCoopers SA, St-Gall, est également chargée de vérifier les comptes annuels consolidés. Depuis l'exercice 2004, Beat Rütsche exerce la fonction de chef de mandat et Friedrich W. Seiter celle de réviseur bancaire en chef.

Honoraires de révision ▷ Pendant l'exercice de référence, les Banques Raiffeisen versent des honoraires à hauteur de 21,9 millions de francs à l'office de révision de l'Union Suisse des Banques Raiffeisen pour les examens au sens de la loi sur les banques et les révisions internes.

Pour l'exercice 2004, PricewaterhouseCoopers SA a facturé au total 1'182'000 francs pour ses prestations dans le cadre de la révision ordinaire des différents comptes annuels, des comptes du Groupe et des révisions au sens de la loi sur les banques.

Par ailleurs, le Groupe Raiffeisen a versé 4'117'410 francs supplémentaires à PricewaterhouseCoopers SA et à Ernst & Young pour leurs prestations de conseil fiscal et autres services ainsi que pour des mandats de révision spéciaux.

Instruments de surveillance et de contrôle par rapport à la révision externe ▷ L'office de révision de l'Union Suisse des Banques Raiffeisen et la société de révision PricewaterhouseCoopers SA satisfont aux conditions de la loi sur les banques et sont admis par la Commission fédérale des banques pour la révision d'établissements bancaires. La Commission d'examen évalue chaque année les prestations, les honoraires et l'indépendance des organes de révision externes et leur collaboration avec la révision interne.

Politique d'information

Le Groupe Raiffeisen s'engage à assurer une information ouverte, active et transparente des sociétaires, des clients, des collaborateurs, du marché des capitaux et du public, en respectant les principes relatifs à la vérité, à la continuité et à la concordance entre la parole et les actes. Le Groupe Raiffeisen publie le rapport de gestion et le rapport semestriel et convoque au moins une conférence de presse par an. Les changements, informations et développements actuels font l'objet d'une communication ciblée par groupe d'interlocuteurs et dans les délais au moyen de différents canaux de communication.

Les sociétaires sont en outre informés de manière personnelle, directe et complète par leur Banque Raiffeisen lors de l'Assemblée générale annuelle, dans le cadre de manifestations organisées pour la clientèle et par le biais du magazine PANORAMA.

Calendrier 2005

Publication des résultats annuels lors de la conf. de presse sur le bilan	20 avril 2005
Publication du rapport de gestion 2004	Début mai 2005
Assemblée des délégués à Montreux (VD)	18 juin 2005
Publication du rapport semestriel	Août 2005

Publications

Guide des fonds de placement	mensuel
Perspectives	mensuel
PANORAMA	huit éditions par an
Raiffeisen actualités	trois éditions par an
Rapport de gestion	annuel
Communiqués de presse	selon les besoins
Internet	en permanence

Contact

Union Suisse des Banques Raiffeisen
Relations publiques, Franz Würth
Case postale
CH-9001 St-Gall
Téléphone +41 71 225 84 84
Télécum +41 71 225 86 50
E-mail pr@raiffeisen.ch

Site Internet www.raiffeisen.ch ▷ Sur le site Internet des Banques Raiffeisen, vous trouverez notamment les informations et les rapports suivants:

- ▷ Rapport de gestion et rapport semestriel
- ▷ Communiqués de presse
- ▷ Informations relatives à la structure, aux organes et à la politique commerciale
- ▷ Informations sur les sociétés du Groupe et la coopération
- ▷ Informations sur les produits et les prestations
- ▷ Lien vers les différentes Banques Raiffeisen
- ▷ Sociétariat Raiffeisen





Ne faire qu'un. Courir ne se résume pas à faire décoller du sol deux à trois fois son poids corporel avec une jambe pour ensuite l'amortir avec l'autre à chaque foulée. Le coureur doit faire corps avec la nature qu'il traverse. Des images et des idées plein la tête, il parvient à un état de béatitude, en résonance avec lui-même: «J'ai trouvé l'équilibre.»



Avec un bénéfice de 506 millions de francs, le Groupe Raiffeisen présente de nouveau un résultat annuel très solide, dépassant même de quelque 11,6% l'excellent résultat de l'exercice précédent. Malgré la rude concurrence, le Groupe a pu gagner des parts de marché dans la banque de détail.

Le produit d'exploitation a augmenté de 3,9% (+9,0% l'année précédente). La marge d'intérêts ayant été soumise à de fortes pressions, la croissance des revenus a fléchi légèrement en comparaison annuelle, mais le résultat des opérations d'intérêts est tout de même réjouissant. L'augmentation du résultat est en grande partie imputable à la hausse des opérations de commissions et des prestations de service. La croissance du volume supérieure à la moyenne et les activités de projet étendues se sont répercutées sur les charges d'exploitation, en hausse de 10%, ce qui a entraîné une réduction du bénéfice brut de 3,6% en glissement annuel (825,3 millions de francs par rapport à 855,9 millions l'exercice précédent). Suite à la baisse des correctifs de valeur, le bénéfice de l'exercice est en progression de 52,6 millions de francs.

Avec un total du bilan de 106 milliards de francs (+3,9%), le Groupe Raiffeisen garde sa troisième position sur la place bancaire suisse. L'ensemble des prêts et crédits à la clientèle atteignait en fin d'année 86,6 milliards de francs (+5,7%). Cette progression est nettement supérieure à la moyenne du secteur et reflète l'avantage concurrentiel du Groupe.

Le statut de sociétaire auprès des Banques Raiffeisen organisées en coopératives demeure apprécié: en 2004, le nombre de sociétaires s'est accru de 71 030 personnes, ce qui constitue un signe tangible de confiance. Sur l'ensemble de la Suisse, le Groupe Raiffeisen compte déjà près d'1,25 million de sociétaires.

Après la clôture du bilan, aucun événement ayant eu une influence significative sur les résultats n'est intervenu.

Les explications relatives aux principes et au périmètre de consolidation figurent dans l'annexe.

Compte de résultat

Produits de l'activité bancaire ordinaire • L'expansion continue du volume des affaires avec la clientèle a entraîné une augmentation du résultat des opérations d'intérêts de 3,4% à 1,6 milliard de francs. Les opérations d'intérêts, qui entrent pour 82% (83% l'année précédente) dans le résultat d'exploitation, restent la principale source de revenus du Groupe Raiffeisen. Grâce à la reprise des activités boursières, le résultat des opérations de commissions et des

prestations de service est en progrès depuis le début de l'exercice. Conjugué à la hausse des produits provenant du trafic des paiements, il en résulte un résultat supérieur de 19,7 millions de francs, soit une augmentation de 15,4%.

Le résultat des opérations de négoce (annexe 19) a diminué de 14,8% par rapport à l'exercice précédent pour s'établir à 56,4 millions de francs. Le négoce d'actions a généré un bénéfice de 5,6 millions de francs, alors que le champ d'activité du négoce de taux a subi une perte de 2,2 millions. Le résultat des opérations de négoce de devises, de billets et de métaux précieux a pu se maintenir au niveau de 53 millions de francs atteint l'exercice précédent.

Le poste «Autres résultats ordinaires» a progressé de 7,3% pour atteindre 143,9 millions de francs. Cette évolution est due à une légère hausse du produit des participations ainsi qu'à l'augmentation des revenus issus des frais de gestion de compte et des émoluments pour les retraits aux Bancomat (retraits d'espèces par des clients d'autres banques aux distributeurs automatiques de billets Raiffeisen). Par ailleurs, vu les timides ajustements de valeur sur les immobilisations financières dues aux fluctuations des cours, les autres charges ordinaires ont nettement reculé.

Charges d'exploitation • Les charges d'exploitation du Groupe Raiffeisen ont augmenté de 10% durant l'exercice écoulé. La création de quelque 300 postes de travail supplémentaires, les investissements accrus dans la formation du personnel et l'augmentation des indemnités aux organes des Banques Raiffeisen ont gonflé les charges de personnel. Suite au préfinancement partiel du changement de primauté décidé de la caisse de retraite, les charges de la prévoyance professionnelle ont augmenté sensiblement. Les autres charges d'exploitation ont fortement progressé, ce qui est d'une part imputable à la croissance des volumes supérieure à la moyenne (tenue de compte, trafic des paiements) et, d'autre part, à l'intensification des investissements dans l'infrastructure, des projets (dont la coopération avec la Banque Vontobel) et des moyens publicitaires.

Charges de personnel: Les charges de personnel (annexe 22) ont enregistré une hausse de 9% par rapport à l'exercice précédent (+5,2%), s'établissant à 697 millions de francs. L'effectif du personnel a augmenté de 4,1%, passant à 6304 unités. Ces capacités supplémentaires



ont principalement été utilisées par le Groupe Raiffeisen pour étendre ses prestations de conseil à la clientèle, mais aussi pour les projets stratégiques.

Autres charges d'exploitation: Après s'être établies à des niveaux stables (413 millions de francs) les deux dernières années, les autres charges d'exploitation (annexe 23) ont progressé de 11,4% à 459,7 millions de francs pendant l'exercice sous revue. Cette hausse est avant tout imputable aux coûts de l'informatique, qui ont augmenté de 21,9 millions de francs (+19,3%), notamment en raison des dépenses consacrées à l'acquisition de nouvelles applications ainsi que des services de maintenance et de projet. La progression de 21,4 millions de francs (+8,7%) enregistrée dans les autres charges d'exploitation est à mettre sur le compte de l'augmentation des frais légaux et de conseil, des frais publicitaires, de transmission et de transport pour l'approvisionnement en espèces des Banques Raiffeisen ainsi que des émoluments perçus aux Bancomat.

Amortissements sur l'actif immobilisé • Les amortissements sur les immobilisations corporelles et les valeurs immatérielles se sont établis à 115,6 millions de francs, ce qui représente une réduction de 12,1% par rapport à l'exercice précédent (annexe 4). Ensemble avec les amortissements sur les participations de 13,8 millions de francs consécutifs à la baisse des cours boursiers, les amortissements s'élèvent à 129,4 millions de francs (133,6 millions l'année précédente).

Correctifs de valeur, provisions et pertes • Les charges résultant des correctifs de valeur, provisions et pertes ont régressé de 110,2 millions de franc par rapport à l'exercice précédent. Ce recul marqué est avant tout imputable à un dommage extraordinaire survenu en 2003. Même sans tenir compte de ce cas particulier, l'on observe une baisse réjouissante de près de 30% par rapport à l'année précédente. Les pertes effectives s'élèvent à 72,3 millions de francs (168 millions l'année précédente). Les correctifs de valeur pour risque de défaillance enregistrent une nouvelle baisse sensible de 34,4% par rapport à l'exercice précédent (-15,4%), s'établissant à 33,9 millions de francs.

Résultat extraordinaire • Les produits extraordinaires de 11,8 millions de francs et les charges extraordinaires de 5,1 millions de francs comprennent notamment les bénéfices et les pertes provenant de l'aliénation d'immobilisations corporelles.

Impôts • Les charges fiscales (annexe 25) s'élèvent à 153,7 millions de francs, soit une hausse de 10,2% en glissement annuel, et sont restées stables par rapport au bénéfice annuel enregistré.

Bilan

Le total du bilan du Groupe Raiffeisen est en hausse de 3,9% par rapport à l'exercice précédent. La diminution des opérations interbancaires a pu être compensée largement par la croissance continue des positions clients.

Créances et engagements envers les banques • A la fin de l'année, le volume résultant des opérations interbancaires a enregistré tant à l'actif qu'au passif un recul de 1,5 milliard par rapport à l'exercice précédent. Grâce au recours accru aux opérations de mise en pension de titres dans le cadre de la gestion des liquidités, Raiffeisen a pu conserver sa position de premier plan sur le marché en francs suisses. Outre un refinancement plus avantageux, cela permet en particulier d'effectuer des placements sur une base couverte, c'est-à-dire en ménageant les fonds propres, auprès de banques tierces.

Créances sur la clientèle • Les créances sur la clientèle sont passées à 7,1 milliards de francs. Cette baisse de 628,5 millions de francs est en grande partie due au recul des opérations de mise en pension de titres à court terme avec la clientèle institutionnelle. Les prêts aux collectivités de droit public représentent près de la moitié de ce poste.

Créances hypothécaires • Grâce à l'expansion des opérations hypothécaires de 7,2% (8,1% l'année précédente), le Groupe Raiffeisen a pu s'imposer avec succès dans son métier de base. Là encore, la progression est nettement supérieure à la moyenne du secteur (env. 5%) et souligne l'avantage concurrentiel des Banques Raiffeisen. Les taux se maintenant à un faible niveau, les hypothèques fixes ont fait l'objet d'une demande accrue. La part des hypothèques à durée fixe est passée de 53,4% à 60,4% en l'espace de douze mois. En fin d'année, l'ensemble des créances hypothécaires a atteint 79,5 milliards de francs et représente 74,9% du total du bilan.



Immobilisations financières · Les immobilisations financières (annexe 2) sont composées essentiellement d'obligations de premier ordre destinées à garantir que le Groupe Raiffeisen détient les liquidités prescrites par la loi sur les banques. Au cours de l'exercice écoulé, l'ensemble des immobilisations financières a reculé de 140,5 millions, s'établissant à 2,8 milliards de francs. Les stocks de métaux précieux ont également diminué (-5,6%), tout comme les immeubles destinés à la vente provenant de positions en souffrance (-16,5%).

Participations non consolidées · Les participations non consolidées comprennent les participations essentielles conformément aux annexes 3.2 et 3.3. Pour des raisons inhérentes à l'exploitation et à la politique d'affaires, le Groupe Raiffeisen détient d'autres participations avec une faible part au capital et au droit de vote. Au cours de l'exercice de référence, le Groupe a notamment acquis une participation de 12,5% dans Vontobel Holding AG.

Immobilisations corporelles et valeurs immatérielles · En 2004, la valeur comptable des immobilisations corporelles et des valeurs immatérielles a augmenté de 2,9% (annexe 4). Au total, le volume des investissements du Groupe Raiffeisen dans les immobilisations corporelles et les valeurs immatérielles s'est chiffré à 197,3 millions de francs (195,6 millions l'année précédente). Près de la moitié de ce volume a été investi dans les immeubles à l'usage des Banques Raiffeisen. La part des investissements dans d'autres immeubles et équipements de sécurité a également progressé par rapport à l'exercice précédent.

Engagements envers la clientèle sous forme d'épargne et de placements · Conformément aux attentes, les engagements envers la clientèle sous forme d'épargne et de placements ont connu une augmentation moins prononcée que durant l'exercice précédent et ce, en raison de l'embellie des prévisions conjoncturelles. Il n'en reste pas moins que la progression de 4,7% (11,1% l'exercice précédent) à 59,9 milliards de francs est très réjouissante car elle est nettement supérieure à l'évolution observée sur l'ensemble du marché.

Autres engagements envers la clientèle · La hausse de 24,7% enregistrée par les autres engagements envers la clientèle pendant l'exercice écoulé est également supérieure à la moyenne. Elle comprend en partie des placements à court terme d'investisseurs institutionnels, ce qui fait que le chiffre de 2,1 milliards de francs est sujet à une certaine volatilité. Le taux de refinancement des prêts et crédits par des fonds de la clientèle a pu être augmenté de 1,5% à 93,4%.

Obligations de caisse, emprunts et prêts de lettres de gage · Après le recul enregistré l'année précédente (-2,8%), la demande d'obligations de caisse a de nouveau fortement augmenté (+8,5%) au cours de l'exercice de référence. Cette progression concerne avant tout les obligations de caisse assorties d'une durée à moyen terme. Il s'agit-là d'une per-

formance exceptionnelle en regard de l'évolution négative enregistrée par l'ensemble du marché. Les emprunts et prêts de lettres de gage (annexe 8) ont reflué de 8,2% à 6,9 milliards de francs en raison de la part élevée des fonds de la clientèle dans le refinancement du Groupe Raiffeisen.

Correctifs de valeur et provisions · Le poste «Correctifs de valeur et provisions» (annexe 9) a progressé de 2,6%, soit de 26,8 millions de francs. Les provisions pour impôts latents ont augmenté de 45,5 millions, passant à 528,3 millions, alors que le montant des correctifs de valeur et provisions pour risques de défaillance a diminué de 4,7% pour s'établir à 505,4 millions. Cela ne représente que 0,58% des prêts et crédits à la clientèle (0,65% l'exercice précédent). Force est de constater que, malgré la forte croissance du volume des crédits, Raiffeisen mène une politique de crédit prudente et axée sur la qualité. Les prêts et crédits à la clientèle ont augmenté de 40% au cours des cinq dernières années, alors que, pendant la même période, le montant des correctifs de valeur pour risque de défaillance n'a dû être relevé que de 4,8%.

Capitaux propres · Grâce à la forte progression du nombre des sociétaires, le capital social libéré a enregistré une hausse de 13%, soit 41,5 millions de francs (11,7% l'année précédente). Avec les réserves de bénéfice de 4,5 milliards de francs et le bénéfice du Groupe de 505,9 millions, les capitaux propres de Raiffeisen s'élèvent à 5,3 milliards de francs (annexe 10). L'excédent de couverture s'étant établi à 79,1% (74,5% l'année précédente), les exigences de la loi sur les banques en matière de fonds propres ont été largement dépassées (annexe 26).

Opérations hors bilan · Les engagements conditionnels sont passés à 308,2 millions de francs, ce qui représente une augmentation de près d'un tiers. Les engagements irrévocables concernant les nouvelles opérations hypothécaires continuent à évoluer au niveau de l'exercice précédent; au terme de l'exercice écoulé, ils s'élevaient à 601,3 millions de francs.

Le volume total des contrats sur instruments financiers dérivés a augmenté encore plus fortement que lors de l'exercice précédent, enregistrant une hausse de 53,4% à 34 milliards de francs. Les valeurs de remplacement positives et négatives s'établissent respectivement à 97 millions et à 188 millions de francs. Alors qu'une diminution de 25,2% à 0,8 milliard de francs a été constatée dans le domaine des devises, le volume des contrats sur instruments de taux a bondi de 57,7% à 33,1 milliards de francs. La forte expansion du volume est imputable aux opérations de couverture dans le cadre de la gestion de la structure du bilan.

Contrairement au fort recul constaté les trois dernières années, les opérations fiduciaires n'ont accusé qu'une légère baisse de 4,1% à 146,6 millions de francs.





Alimenter en énergie. En plein effort, le corps brûle des calories et utilise de l'énergie. Qui attend d'avoir soif pour boire, court au désastre: le liquide et, sur de longues distances, la nourriture sont importants. De nombreux coureurs pensent que privilégier certains plats précis avant un marathon leur portera chance: «Je suis en forme.»



B I L A N D U G R O U P E A U 31 DÉ C E M B R E 2 0 0 4

		Annexe	Exercice de réf. en 1000 CHF	Exercice préc. en 1000 CHF	Variation en 1000 CHF	Variation en %
Actifs						
Liquidités	11	1'258'678	1'234'066	24'612	2,0	
Créances résultant de papiers monétaires	11	13'235	15'161	- 1'926	- 12,7	
Créances sur les banques	6, 11	12'251'020	13'787'875 ¹	- 1'536'855	- 11,1	
Créances sur la clientèle	1, 11	7'093'771	7'722'317 ¹	- 628'546	- 8,1	
Créances hypothécaires	1, 6, 11	79'471'579	74'154'267	5'317'312	7,2	
Prêts et crédits à la clientèle		86'565'350	81'876'584	4'688'766	5,7	
Portefeuilles de titres et de mét. préc. destinés au négoce	2, 11	19'651	24'838	- 5'187	- 20,9	
Immobilisations financières	2, 6, 11	2'895'772	3'049'466	- 153'694	- 5,0	
Participations non consolidées	2, 3, 4	348'105	119'836	228'269	190,5	
Immobilisations corporelles	4, 6	1'597'893	1'552'610 ²	45'283	2,9	
Valeurs immatérielles	4	9'791	5'516 ²	4'275	77,5	
Comptes de régularisation		204'226	274'826	- 70'600	- 25,7	
Autres actifs	5	933'817	198'911	734'906	369,5	
Total des actifs	13, 14, 15	106'097'538	102'139'689	3'957'849	3,9	
Total des créances de rang subordonné		-	-	-	-	
Total des créances sur les participations non consolidées		1'838'907	1'955'305	- 116'398	- 6,0	
Passifs						
Engagements envers les autres banques	6, 11	11'002'367	12'540'021 ¹	- 1'537'654	- 12,3	
Engagements envers la clientèle sous forme d'épargne et de placements	7, 11	59'912'523	57'228'152	2'684'371	4,7	
Autres engagements envers la clientèle	7, 11	10'811'602	8'667'072 ¹	2'144'530	24,7	
Obligations de caisse	11	10'114'018	9'322'724	791'294	8,5	
Fonds de la clientèle		80'838'143	75'217'948	5'620'195	7,5	
Prêts des centr. d'émiss. de lettres de gage et emprunts	8, 11	6'892'000	7'505'750	- 613'750	- 8,2	
Comptes de régularisation		471'280	556'521	- 85'241	- 15,3	
Autres passifs	5	500'912	483'343	17'569	3,6	
Correctifs de valeur et provisions	9	1'057'455	1'030'647	26'808	2,6	
Capital social		361'753	320'253	41'500	13,0	
Réserve de bénéfice		4'467'766	4'031'955	435'811	10,8	
Bénéfice de l'exercice		505'862	453'251	52'611	11,6	
Total du capital propre	10	5'335'381	4'805'459	529'922	11,0	
Total des passifs	13, 15	106'097'538	102'139'689	3'957'849	3,9	
Total des engagements de rang subordonné		-	-	-	-	
Total des engagements envers les participations non consolidées		4'443'265	4'717'474	- 274'209	- 5,8	
- dont prêts des centr. d'émission de lettres de gage		3'922'000	4'400'750	- 478'750	- 10,9	
Opérations hors bilan						
Engagements conditionnels	1, 16	308'217	234'799	73'418	31,3	
Engagements irrévocables	1	601'330	604'872	- 3'542	- 0,6	
Engagements de libérer et d'effectuer des versements suppl.	1	37'104	37'178	- 74	- 0,2	
Instruments financiers dérivés						
Valeurs de remplacement positives, brutes	17	96'987	75'903	21'084	27,8	
Valeurs de remplacement négatives, brutes	17	187'992	158'651	29'341	18,5	
Montant du sous-jacent	17	33'991'276	22'152'964	11'838'312	53,4	
Opérations fiduciaires	18	146'550	152'754	- 6'204	- 4,1	

C O M P T E D E R É S U L T A T D U G R O U P E 2 0 0 4

	Annexe	Exercice de réf. en 1000 CHF	Exercice préc. en 1000 CHF	Variation en 1000 CHF	Variation en %
Produit des intérêts et des escomptes		2'756'869	2'794'998	- 38'129	- 1,4
Prod. des intérêts et des dividendes des immob. financières		87'975	98'153	- 10'178	- 10,4
Charges d'intérêts		- 1'211'255	- 1'313'960	102'705	- 7,8
Résultat des opérations d'intérêts		1'633'589	1'579'191	54'398	3,4
Produit des commissions sur les opérations de crédit		5'262	5'313	- 51	- 1,0
Produit des comm. sur op. de négoce de titres et les plac.		123'408	105'145	18'263	17,4
Produit des comm. sur les autres prestations de service		37'114	30'096	7'018	23,3
Charges de commissions		- 17'769	- 12'260	- 5'509	44,9
Résultat des op. de commissions et des prestations de service		148'015	128'294	19'721	15,4
Résultat des opérations de négoce	19	56'358	66'177	- 9'819	- 14,8
Résultat des aliénations d'immobilisations financières		1'538	1'846	- 308	- 16,7
Produit des participations	20	8'352	7'282	1'070	14,7
Résultat des immeubles		17'363	19'400	- 2'037	- 10,5
Autres produits ordinaires	21	117'559	110'089	7'470	6,8
Autres charges ordinaires		- 871	- 4'469	3'598	- 80,5
Autres résultats ordinaires		143'941	134'148	9'793	7,3
Produit brut		1'981'903	1'907'810	74'093	3,9
Charges de personnel	22	- 696'989	- 639'272	- 57'717	9,0
Autres charges d'exploitation	23	- 459'660	- 412'632	- 47'028	11,4
Charges d'exploitation		- 1'156'649	- 1'051'904	- 104'745	10,0
Bénéfice brut		825'254	855'906	- 30'652	- 3,6
Amortissements sur l'actif immobilisé	4	- 129'449	- 133'648	4'199	- 3,1
Correctifs de valeur, provisions et pertes		- 42'820	- 153'009	110'189	- 72,0
Résultat intermédiaire		652'985	569'249	83'736	14,7
Produits extraordinaires	24	11'753	28'757	- 17'004	- 59,1
Charges extraordinaires	24	- 5'140	- 5'238	98	- 1,9
Impôts	25	- 153'736	- 139'517	- 14'219	10,2
Bénéfice du Groupe		505'862	453'251	52'611	11,6

Au bilan, les chiffres de l'exercice précédent ont été transférés dans les positions suivantes:

- 1) Les créances et engagements résultant d'opérations de pension avec un partenaire auquel la CFB n'a pas octroyé le statut de banque figurent désormais aux positions «Créances sur la clientèle» et «Engagements envers la clientèle» au lieu de «Créances sur les banques» et «Engagements envers les banques». Les chiffres de l'année précédente ont été corrigés d'un montant de 500 millions de francs à l'actif et au passif.
- 2) Les logiciels figurent désormais à la position «Valeurs immatérielles» au lieu de «Immobilisations corporelles».



T A B L E A U D E F I N A N C E M E N T D U G R O U P E 2 0 0 4

-78-

	Exercice de réf. Source de fonds en 1000 CHF	Exercice de réf. Emploi de fonds en 1000 CHF	Exercice préc. Source de fonds en 1000 CHF	Exercice préc. Emploi de fonds en 1000 CHF
Flux de fonds du résultat opérationnel (financement int.)				
Bénéfice de l'exercice	505'862	–	453'251	–
Amortissements sur l'actif immobilisé	129'449	–	133'648	–
Correctifs de valeur et provisions	215'522	188'714	117'716	72'621
Comptes de régularisation actifs	70'600	–	–	4'112
Comptes de régularisation passifs	–	85'241	–	5'684
Rémunération des parts sociales, exercice précédent	–	17'440	–	15'669
Solde	630'038	–	606'529	–
Flux de fonds des transactions relatives aux capitaux propres				
Variation nette du capital social	41'500	–	33'509	–
Solde	41'500	–	33'509	–
Flux de fonds des mutations dans l'actif immobilisé				
Participations	17	242'121	4'451	12'553
Immeubles	30'083	110'713	15'404	91'657
Autres immobilisations corporelles /objets en leasing financier	2'009	77'624	4'890	103'901
Valeurs immatérielles	57	8'984	–	–
Solde	–	407'276	–	183'366
Flux de fonds de l'activité bancaire				
Engagements envers les banques	–	1'537'654	2'711'250*	–
Engagements envers la clientèle sous forme d'épargne et de placements	2'684'371	–	5'729'265	–
Autres engagements envers la clientèle	2'144'530	–	1'682'079*	–
Obligations de caisse	791'294	–	–	266'638
Emprunts obligataires	470'000	605'000	–	230'000
Prêts des central. d'émission de lettres de gage	565'300	1'044'050	384'600	773'250
Autres passifs	17'569	–	–	292'084
Créances résultant de papiers monétaires	1'926	–	2'976	–
Créances sur les banques	1'536'855	–	–	2'973'394*
Créances sur la clientèle	628'546	–	–	391'412*
Créances hypothécaires	–	5'317'312	–	5'583'914
Portefeuilles de titres et de métaux précieux dest. au négoce	5'187	–	2'127	–
Immobilisations financières	153'694	–	–	278'367
Autres créances	–	734'906	57'093	–
Liquidités	–	24'612	–	237'003
Solde	–	264'262	–	456'672
Total source de fonds	671'538	–	640'038	–
Total emploi de fonds	–	671'538	–	640'038

* Au bilan, les chiffres de l'exercice précédent ont été transférés dans les positions suivantes:

Les créances et engagements résultant d'opérations de pension avec un partenaire auquel la CFB n'a pas octroyé le statut de banque figurent désormais aux positions «Créances sur la clientèle» et «Engagements envers la clientèle» au lieu de «Créances sur les banques» et «Engagements envers les banques». Ces transferts ont provoqué des ajustements en conséquence dans les positions précitées.

A N N E X E A U X C O M P T E S A N N U E L S C O N S O L I D É S
D U G R O U P E R A I F F E I S E N

-79-

Commentaires sur l'activité commerciale

Organisées en coopératives, les 450 Banques Raiffeisen de Suisse privilégient les opérations de banque de détail. Les prestations proposées à la clientèle privée et commerciale comprennent d'une part les opérations traditionnelles de l'épargne et des hypothèques, d'autre part la gamme complète des prestations du trafic des paiements, les opérations sur titres et sur fonds de placement ainsi que les affaires de leasing. Ces prestations sont fournies par l'Union Suisse des Banques Raiffeisen ou les sociétés spécialisées du Groupe.

Les Banques Raiffeisen déplacent leur activité dans des circonscriptions clairement délimitées. Les crédits sont principalement accordés aux sociétaires, moyennant garantie, et à des collectivités de droit public. La majeure partie des fonds prêtés est investie dans des immeubles d'habitation. Les statuts des Banques Raiffeisen excluent toute opération à l'étranger.

Grâce au regroupement au sein de l'Union Suisse des Banques Raiffeisen, les établissements affiliés ont accès à de nombreux services, notamment des conseils dans le domaine de la gestion, du marketing, de l'économie d'entreprise, de l'informatique, de la construction, de la formation et du droit. L'Union Suisse des Banques Raiffeisen assure la compensation financière et la gestion des liquidités, fournit des services bancaires aux Banques Raiffeisen et effectue des opérations bancaires pour son propre compte. L'Union Suisse des Banques Raiffeisen a le droit de consacrer jusqu'à 5% de la somme du bilan consolidé du Groupe, pondérée en fonction des risques, à des engagements à l'étranger, les facteurs de pondération des risques de la loi sur les banques étant par ailleurs applicables.

Corrigé des postes à temps partiel, l'effectif du Groupe atteignait 6304 personnes au 31 décembre 2004, contre 6058 personnes l'année précédente.

R A P P O R T D E G E S T I O N D U G R O U P E R A I F F E I S E N 2 0 0 4



Commentaires sur la gestion des risques

Le règlement «Politique de risque de l'Union Suisse des Banques Raiffeisen et du Groupe Raiffeisen» (abrégé «politique de risque») pose les fondements de la gestion des risques. La politique de risque vise à limiter les effets négatifs sur les revenus, à prémunir le Groupe Raiffeisen contre des pertes extraordinaires extrêmement lourdes et à conserver ainsi qu'à consolider sa bonne réputation. Savoir assumer des risques représente l'une des compétences majeures du Groupe Raiffeisen. Celui-ci n'assume aucun risque sans en avoir au préalable déterminé l'importance et la dynamique et sans s'être assuré que les conditions en matière de technologies, de personnel et de connaissances sont satisfaites.

Processus de gestion des risques - Le processus de gestion des risques, qui comprend les catégories risques de crédit, risques de marché et risques opérationnels, s'articule autour des éléments suivants:

- l'identification des risques;
- la mesure et l'évaluation des risques;
- la gestion des risques qui revient aux gestionnaires de risque désignés à cet effet et qui, dans les limites fixées, assument personnellement la responsabilité des risques qui sont pris;
- la délimitation des risques par le biais de seuils à ne pas dépasser;
- le secteur Gestion du risque du Groupe chargé de surveiller le respect et la mise en œuvre de la politique de risque et Compliance qui veille au respect des dispositions réglementaires.

Gestion des risques - *Risques de crédit*: Les unités d'affaires du Groupe Raiffeisen, à savoir les Banques Raiffeisen, la Coopérative de cautionnement, Raiffeisen Finance SA, Raiffeisen-Leasing et l'Union Suisse des Banques Raiffeisen, gèrent leurs risques de crédit de façon autonome en se conformant toutefois aux normes du Groupe.

Ce sont avant tout les Banques Raiffeisen qui sont confrontées aux risques de crédit. Il s'agit principalement de prêts et crédits à la clientèle accordés à une ou plusieurs personnes physiques ou à des clients commerciaux. Par client commercial, on entend les très petites et petites entreprises actives dans les circonscriptions des Banques Raiffeisen. Les risques de crédit sont limités essentiellement par le biais de sûretés déposées à titre de couverture des créances détenues en tenant compte de la structure des prêts.

Les risques de crédit auxquels est confronté le département Banque centrale de l'Union Suisse des Banques Raiffeisen résultent des risques de contrepartie (opérations réalisées avec des banques commerciales et la clientèle institutionnelle). Des notations externes servent à autoriser et à contrôler les opérations réalisées avec les banques. Les opérations hors bilan telles que les instruments financiers dérivés sont converties en leur équivalent crédit respectif grâce à des facteurs internes.

Des normes appliquées à l'échelle du Groupe, établies sur la base de la politique de risque de crédit, servent à évaluer l'honorabilité et la capacité de crédit. Une honorabilité positive et une capacité de financement éprouvée constituent en effet le préalable à toute validation du crédit. Les prêts aux particuliers et aux personnes morales font l'objet d'un classement suivant une procédure de notation interne des clients et, partant de là, d'un contrôle axé sur le risque. La solvabilité du client est répartie en quatre classes de risque qu'un système de points permet de cerner plus en détail. Un instrument d'évaluation du risque de crédit souple et éprouvé depuis des années permet ainsi de prendre en compte les facteurs essentiels de la gestion du risque de crédit, à savoir la tarification ajustée au risque, la gestion de portefeuille et l'identification ainsi que la constitution de correctifs de valeur individuels.

Les garanties fournies sont évaluées en fonction de critères uniformes. Les hypothèques et crédits de construction sont tout particulièrement soumis à une réglementation exhaustive précisant comment évaluer les garanties selon le type d'objet concerné. Dans le cas d'un logement à usage propre, la réglementation se base sur une valeur réelle aussi réaliste que prudente, alors que dans le cas d'immeubles locatifs, il est fait référence à la valeur de rendement ou éventuellement à une valeur vénale pondérée. Dans le cas d'immeubles commerciaux/artisanaux à usage propre, la réglementation se base sur la valeur de rendement, calculée en fonction de la capacité bénéficiaire du débiteur et en tenant compte d'une valeur d'usage éventuellement réalisable sur le marché par un tiers. Des obligations d'amortissement différenciées s'appliquent aux hypothèques en 2^e rang. Toutes les unités commerciales au sein de l'Union Suisse des Banques Raiffeisen peuvent en outre faire appel à des équipes de spécialistes pour les financements complexes et la gestion de positions de recouvrement.



La procédure d'autorisation, basée sur une réglementation des compétences axée sur le risque, est brève dans sa propre circonscription grâce à une décision décentralisée en matière de crédit et le savoir-faire notable des Banques Raiffeisen sur le marché immobilier. Une approche conservatrice pour les valeurs d'avance et une procédure d'autorisation par paliers viennent compléter ce processus d'autorisation du risque de crédit. Les créances sont contrôlées en permanence et les notations mises à jour périodiquement en fonction du client et du crédit concernés pendant toute la durée du crédit. La notation est revue au terme de 12 mois maximum en cas de non couverture des créances. La stabilité de la valeur des garanties est contrôlée à divers intervalles en fonction de leur volatilité sur le marché et l'ensemble du crédit à nouveau autorisé.

Une instruction interne réglemente la constitution et la dissolution uniformes des correctifs de valeur individuels pour risques de défaillance pour l'ensemble du Groupe Raiffeisen. Elle spécifie comment sont calculés la valeur de liquidation d'éventuelles garanties et les correctifs de valeur individuels en cas de signes dénotant des positions menacées, de positions en souffrance ou encore de positions au nombre de points de notation élevé. Les correctifs de valeur et provisions font l'objet d'un contrôle trimestriel.

L'Union Suisse des Banques Raiffeisen dispose d'une gestion de portefeuille de crédit centralisée permettant le monitoring de l'ensemble des risques de défaillance en fonction des critères les plus variés (types de débiteurs et de crédit, envergure du crédit, points de notation, secteurs, types de couvertures, produits de crédit, pays et régions, correctifs de valeur) et, par là même, la gestion des divers sous-portefeuilles.

Risques de marché: Les opérations de bilan constituant une part non négligeable de l'activité du Groupe, les fluctuations de taux d'intérêt peuvent exercer une influence considérable sur les intérêts. Le pilotage de la transformation des échéances et du risque de variation des taux d'intérêt qui en résulte occupe par conséquent une place très importante. La gestion du risque de fluctuation des taux d'intérêt est assumée par les différentes Banques Raiffeisen et par l'Union Suisse des Banques Raiffeisen. Elles disposent à cet effet du soutien d'instruments modernes permettant d'effectuer des analyses de sensibilité pertinentes. En outre, les établissements peuvent solliciter l'assistance technique de la Trésorerie de

l'Union Suisse des Banques Raiffeisen. Le comité de gestion des risques de l'Union Suisse des Banques Raiffeisen gère et surveille le risque de fluctuation des taux d'intérêt au niveau du Groupe. L'effet potentiel de telles variations sur la valeur de marché et le résultat du Groupe Raiffeisen est déterminé périodiquement au moyen d'analyses de sensibilité.

Gérés selon des critères d'économie d'entreprise, les risques de liquidité sont surveillés par la Trésorerie conformément aux dispositions de la loi sur les banques.

Seule l'Union Suisse des Banques Raiffeisen gère un portefeuille de négociation. Les Banques Raiffeisen, pour leur part, ne détiennent aucun portefeuille de titres destinés au négociation. Les risques de marché rattachés à ces portefeuilles, notamment ceux résultant de transactions sur devises, métaux précieux, actions et des fluctuations des taux d'intérêt, se répercutent uniquement au niveau de l'Union Suisse des Banques Raiffeisen. Le négociation exerce une fonction de faiseur de marché dans un périmètre délimité avec précision. Le secteur Gestion du risque du Groupe surveille tous les jours les risques liés au portefeuille de négociation.

Seuls les courtiers qualifiés de l'Union Suisse des Banques Raiffeisen sont habilités à exécuter les opérations sur instruments financiers dérivés. Le service de négociation traite les produits dérivés tant sur les marchés organisés que de gré à gré (OTC), pour compte propre et pour le compte des clients. Les positions en produits dérivés détenues en propre servent avant tout de couverture.

Le tableau suivant renseigne sur les exigences légales à observer en matière de fonds propres pour couvrir les risques de marché inhérent au portefeuille de négociation.

	31.12.2004 en 1000 CHF	Moyenne 2004 en 1000 CHF	31.12.2003 en 1000 CHF
Devises et métaux précieux	3'798	3'860	2'841
Instruments de taux	40'215	25'766	13'153
Titres de participation et indices	543	1'940	2'292
Total	44'556	31'566	18'286



Risques opérationnels: D'autres risques, comme ceux inhérents aux déroulements des transactions ou à l'informatique, sont limités au moyen de règlements internes, de directives techniques et d'instructions de travail en tenant compte des principaux facteurs de risques, notamment au niveau des processus et des contrôles internes prévus, et font l'objet de vérifications périodiques par la Révision interne. Afin de limiter et surveiller les risques juridiques, des conseillers juridiques externes sont consultés au cas par cas.

Obligation de respecter les dispositions relatives aux fonds propres, à la répartition des risques et aux liquidités: En vertu de la décision de la Commission fédérale des banques du 24 septembre 1997, les Banques Raiffeisen sont libérées de l'obligation de satisfaire aux exigences en matière de fonds propres, de répartition des risques et de liquidités sur une base individuelle. Ces dispositions doivent toutefois être respectées au niveau de la consolidation du Groupe.

Externalisation: L'exploitation du réseau réservé à la communication des données a été externalisée au profit de TDC Switzerland AG (sunrise). Ce service est assuré conformément aux dispositions de la circulaire 99/2 de la CFB.

Principes de consolidation, d'évaluation et d'établissement du bilan

Principes La tenue des comptes, l'évaluation et l'inscription au bilan s'effectuent conformément aux dispositions du Code des obligations suisse, à la loi fédérale sur les banques et les caisses d'épargne, à l'ordonnance y afférente et aux directives et instructions de la Commission fédérale des banques. Les positions détaillées des postes du bilan sont évaluées séparément. Les comptes annuels consolidés sont établis selon le principe de l'image fidèle («True and Fair View») et donnent une image correspondante de la situation patrimoniale, financière et des résultats du Groupe Raiffeisen.

Principes de consolidation Généralités: La consolidation des établissements bancaires regroupés au sein du Groupe Raiffeisen, de l'Union Suisse des Banques Raiffeisen et des entreprises qui y sont rattachées présente des différences fondamentales par rapport à la consolidation d'une holding traditionnelle. Les Banques Raiffeisen sont propriétaires de la centrale de l'USBR et des principales sociétés du groupe et, à ce titre, elles font donc œuvre

de sociétés mères. Juridiquement, l'Union Suisse des Banques Raiffeisen, en dépit de son rôle de centrale de coordination, de pool de liquidité et de filet de sécurité, est à considérer comme une filiale. Les compétences de direction et le droit d'émettre des directives sont régis par les statuts de l'Union Suisse des Banques Raiffeisen et les règlements afférents.

La consolidation ne prend pas comme point de départ l'Union Suisse des Banques Raiffeisen à titre de société mère, mais regroupe les comptes annuels des 450 Banques Raiffeisen et de leurs participations communes dans le Groupe Raiffeisen. Le capital social figurant aux comptes consolidés correspond ainsi à la somme des capitaux sociaux des différentes Banques Raiffeisen.

Périmètre et méthode de consolidation: Les comptes consolidés du Groupe comprennent les comptes annuels des diverses Banques Raiffeisen, de l'Union Suisse des Banques Raiffeisen, de la Coopérative de cautionnement Raiffeisen, de la Centrale d'émission des Banques Raiffeisen suisses, de Raiffeisen Finance SA, de Raiffeisen-Leasing et de Raiffeisen Informatique SA.

D'après la méthode de la consolidation intégrale, les actifs et passifs, les opérations hors bilan ainsi que les produits et charges sont enregistrés à 100%, le capital étant consolidé selon la méthode dite de «Purchase» où tous les principaux engagements et créances, les opérations hors bilan et les charges et produits résultant d'opérations entre les sociétés en question sont compensés les uns contre les autres. Ce mode opératoire exclut la réalisation de bénéfices intermédiaires significatifs qui sont dès lors négligés lors de la consolidation.

Les participations minoritaires de 20 à 50% sont intégrées dans le périmètre de consolidation selon la méthode de la mise en équivalence. Les participations inférieures à 20% et celles peu significatives en terme de capitaux et de bénéfices ou dépourvues de caractère stratégique ne sont pas consolidées, mais inscrites au bilan à leur valeur d'acquisition déduction faite des amortissements nécessaires.

Goodwill: Les paiements de goodwill portés à l'actif des comptes consolidés selon la méthode Purchase sont amortis sur trois ans.



Jour critère de consolidation: Les sociétés faisant l'objet d'une consolidation intégrale bouclent leurs comptes au 31 décembre.

Principes d'évaluation et d'établissement du bilan · *Inscription des opérations:* Toutes les opérations exécutées et achevées au jour critère du bilan sont saisies le jour même et évaluées au bilan et au compte de résultat conformément aux principes d'évaluation qui ont été définis. L'inscription au bilan des opérations au comptant achevées mais non exécutées se fait selon le principe de la date de conclusion.

Monnaies étrangères: Les créances et engagements ainsi que les espèces en monnaies étrangères sont convertis au cours du jour critère du bilan. Les pertes et gains de cours résultant de l'évaluation figurent au poste «Résultat des opérations de négoce». Les transactions en monnaies étrangères effectuées pendant l'année sont converties au cours en vigueur au moment de la transaction.

Liquidités, créances sur papiers monétaires, fonds passifs: Ces postes sont inscrits au bilan à leur valeur nominale ou à leur valeur d'acquisition. L'escompte non encore réalisé sur les papiers monétaires de même que les agios ou disagios sur propres emprunts et sur les prêts de lettres de gage sont délimités sur la durée correspondante.

Créances sur les banques et les clients, créances hypothécaires: L'inscription au bilan se fait à la valeur nominale. Les produits des intérêts sont délimités sur une base périodique. Les créances pour lesquelles la Banque estime improbable que le débiteur puisse honorer intégralement ses engagements contractuels sont considérées comme menacées. Les créances menacées et les éventuelles garanties sont évaluées à leur valeur de liquidation. Des correctifs de valeur individuels sont constitués pour les créances menacées sur la base d'analyses régulières des divers engagements de crédit, en prenant en compte la solvabilité du débiteur ou le risque de contrepartie, ainsi que la valeur de liquidation nette réalisable estimée des couvertures. Si le recouvrement de la créance dépend exclusivement de la réalisation des garanties, la partie non couverte fait l'objet d'une correction de valeur intégrale.

Les intérêts et commissions correspondantes échus depuis plus de 90 jours mais n'ayant pas été payés sont considérés comme en souffrance. Concernant les crédits en compte courant, les intérêts et commissions sont considérés comme étant en souffrance lorsque la limite de crédit autorisée est dépassée depuis plus de 90 jours. Les intérêts et commissions en souffrance et menacés (y compris les intérêts courus) ne sont plus comptabilisés au poste de produit mais sont directement attribués aux correctifs de valeur et provisions. La sortie définitive d'une créance de nos livres a lieu au plus tard lorsqu'un titre juridique confirme le bouclage de la procédure de réalisation.

Les créances menacées sont à nouveau classées comme jouissant de leur valeur totale (annulation du correctif de valeur) lorsque les capitaux et intérêts en souffrance sont à nouveau payés dans les délais selon les dispositions contractuelles et que d'autres critères de solvabilité sont satisfaits.

Tous les correctifs de valeur figurent au poste «Correctifs de valeur et provisions». Les objets financés par leasing sont inscrits au bilan sous le poste «Créances sur la clientèle» conformément à la méthode de la valeur au comptant. Les éléments d'amortissement contenus dans les primes de leasing sont directement compensés avec la valeur comptable des objets en question.

Opérations de prêt et d'emprunt de titres: Les opérations de prêt et d'emprunt de titres sont inscrites à la valeur des liquidités reçues ou données en gage, intérêts courus compris. Les titres empruntés et reçus en qualité de garanties ne sont inscrits avec effet sur le bilan que lorsque l'Union Suisse des Banques Raiffeisen contrôle les droits contractuels que comprennent ces titres. Les titres prêtés et mis à disposition en qualité de garanties ne sont sortis du bilan que lorsque l'Union Suisse des Banques Raiffeisen perd les droits contractuels liés à ces titres. La valeur de marché des titres empruntés et prêtés est vérifiée quotidiennement pour mettre à disposition ou exiger des garanties supplémentaires le cas échéant.

Les frais perçus ou versés dans le cadre des opérations de prêt et d'emprunt ainsi que de prise et de mise en pension de titres sont comptabilisés comme produits ou charges de commissions sur une base périodique.



Mise et prise en pension de titres (Repurchase et Reverse Repurchase): Les titres acquis avec obligation d'achat (opérations de prise en pension) et ceux vendus avec obligation de rachat (opération de mise en pension) sont considérés comme des opérations de financement garanties et inscrits à la valeur des liquidités reçues ou données en gage, intérêts courus compris.

Les titres reçus ou livrés ne sont inscrits avec effet sur le bilan ou sortis de la comptabilité que lorsque le contrôle des droits contractuels que comprennent ces titres disparaît. La valeur de marché des titres reçus ou livrés est vérifiée quotidiennement pour mettre à disposition ou exiger des garanties supplémentaires le cas échéant. Les produits d'intérêts des opérations de prise en pension et les charges d'intérêts des opérations de mise en pension sont délimités sur la durée de la transaction sous-jacente sur une base périodique.

Portefeuilles de titres et métaux précieux destinés au négoce: Les portefeuilles destinés au négoce sont évalués à leur valeur vénale. Concernant les positions pour lesquelles il n'existe pas de marché représentatif, l'inscription au bilan s'effectue selon le principe de la valeur minimale. Les gains et pertes résultant de cette évaluation ainsi que ceux réalisés pendant la période sous revue figurent au poste «Résultat des opérations de négoce». Il en va de même pour les intérêts et dividendes des portefeuilles destinés au négoce. Les frais de refinancement du capital pour positions de négoce sont débités du résultat des opérations de négoce, qui sont créditées au produit des intérêts.

Immobilisations financières: Les titres de créance à revenu fixe de même que les emprunts à option sont évalués selon le principe de la valeur minimale s'ils sont détenus dans le dessein d'être revendus avant leur échéance. Les titres de créance acquis dans l'intention de les garder jusqu'à l'échéance font l'objet d'une évaluation selon la méthode dite «Accrual», c'est-à-dire que l'agio ou le disagio font l'objet d'une délimitation sur la durée résiduelle. Les titres de participation sont évalués conformément au principe de la valeur minimale.

Egalement évalués au plus bas, les participations et les immeubles repris des opérations de crédit et destinés à la revente figurent sous la rubrique des immobilisations financières.

La moins élevée des valeurs d'acquisition ou de liquidation équivaut à la valeur la plus basse.

Participations non consolidées: Evaluées selon la méthode dite de la mise en équivalence, les participations non consolidées comprennent les participations minoritaires entre 20 et 50%.

Ce poste du bilan comprend en outre les participations inférieures à 20%, ainsi que celles à caractère d'infrastructures. L'évaluation se fait selon le principe de la valeur d'acquisition, à savoir les coûts d'acquisition déduction faite des amortissements nécessaires à l'exploitation.

Immobilisations corporelles: Les immobilisations corporelles sont portées au bilan au prix d'acquisition, investissements générateurs de plus-value en sus. Elles font l'objet d'un amortissement linéaire sur la durée de vie prévue:

Immeubles	maximum 66 ans
Transformations et améliorations locatives	maximum 15 ans
Installations informatiques et logiciels, valeurs immatérielles	maximum 3 ans
Mobilier et installations	maximum 8 ans
Autres immobilisations corporelles	maximum 5 ans

Les investissements de faible importance sont affectés directement aux charges d'exploitation. Les rénovations génératrices de plus-value sont inscrites à l'actif, alors que les travaux d'entretien et les réparations figurent au bilan comme charges.

La stabilité de la valeur des immobilisations corporelles est contrôlée lorsque des événements ou des circonstances laissent supposer que la valeur comptable n'est plus constante. Une éventuelle dépréciation est alors comptabilisée au poste «Amortissements sur l'actif immobilisé» avec effet sur le compte de résultat. Si le contrôle de stabilité d'une immobilisation corporelle met en évidence une modification de la durée d'utilisation, la valeur résiduelle est alors amortie comme prévu pendant la durée d'utilisation nouvellement définie.



Correctifs de valeur et provisions: Dans un souci de prudence, des provisions et des correctifs de valeur individuels ont été constitués pour tous les risques identifiables le jour de clôture du bilan.

Impôts: Les impôts sont calculés et comptabilisés sur la base du résultat de l'exercice sous revue. Des impôts latents de 22,9% (contre 23,3% l'année précédente) ont été calculés sur les réserves non déclarées, et inscrits au bilan comme provisions à ce titre.

Engagements conditionnels, irrévocables et engagements de libérer et d'effectuer des versements supplémentaires: Ces engagements sont comptabilisés dans les opérations hors bilan à leur valeur nominale. Des provisions sont constituées pour les risques prévisibles.

Instruments financiers dérivés: Mention dans les opérations hors bilan et dans l'annexe: Les valeurs de remplacement brutes des divers contrats de produits dérivés, complétées par le montant des sous-jacents correspondants, figurent dans les opérations hors bilan et dans l'annexe.

Inscription au bilan: Les valeurs de remplacement de l'ensemble des contrats conclus en nom propre sont mentionnées au bilan indépendamment de leur traitement au niveau du compte de résultat. Les valeurs de remplacement des contrats négociés en Bourse conclus par la Banque en qualité de commissionnaire sont indiquées au bilan uniquement dans la mesure où ces contrats ne sont pas garantis par des dépôts de marge. Les valeurs de remplacement de contrats négociés hors Bourse passés par la Banque à titre de commissionnaire sont toujours mentionnées. Les opérations de couverture de la Trésorerie passent par le portefeuille de négoce, autrement dit, la Trésorerie n'intervient pas elle-même sur le marché. Seules les valeurs de remplacement avec des contreparties externes sont inscrites au bilan (voir tableau «Instruments financiers dérivés selon contreparties externes» à la rubrique «Instruments financiers dérivés ouverts à la fin de l'exercice» de l'annexe).

Traitement au niveau du compte de résultat: Les instruments financiers dérivés inscrits au portefeuille de négoce sont évalués à leur juste valeur pour autant qu'ils soient cotés en Bourse ou qu'il existe un marché représentatif, sinon c'est le principe de la valeur minimale qui est appliqué. Les instruments financiers dérivés employés dans le cadre de la gestion de la structure du bilan afin de constituer une couverture contre les risques de fluctuation de taux sont évalués selon la méthode «Accrual». Les gains ou les pertes d'intérêts résultant de la liquidation anticipée de contrats font l'objet d'une délimitation sur la durée résiduelle.

Modifications par rapport à l'exercice précédent: Les dispositions concernant la comptabilisation et l'évaluation d'opérations de prêt et d'emprunt de titres sont désormais intégrées aux principes d'évaluation et d'établissement du bilan. Hormis de légères adaptations du texte, aucune modification des principes d'évaluation et d'établissement du bilan n'a été effectuée.

Événements postérieurs au jour critère du bilan: Aucun événement majeur devant être mentionné au bilan et/ou dans l'annexe n'est survenu au moment de l'établissement des comptes annuels consolidés du Groupe Raiffeisen au 31 décembre 2004.





Endurer. Un marathon semble infiniment long. Au terme de chaque semaine d'entraînement, un athlète de haut niveau a 200 kilomètres dans les jambes. Son corps s'est depuis longtemps adapté à ces distances et pourtant, c'est toujours aussi éprouvant. Il doit serrer les dents et aller au-delà de lui-même pour parvenir au but: «Je tiens bon.»



INFORMATIONS SUR LE BILAN

-94-

1 Aperçu des couvertures des prêts et des opérations hors bilan

	Garanties hypothécaires en 1000 CHF	Autres garanties en 1000 CHF	En blanc en 1000 CHF	Total en 1000 CHF
Prêts				
Créances sur la clientèle	2'130'236	473'126	4'490'409	7'093'771
Créances hypothécaires				
Immeubles d'habitation	73'235'603	–	174'152	73'409'755
Immeubles commerciaux et de bureaux	5'544'954	–	167'333	5'712'287
Artisanat et industrie	288'906	–	27'413	316'319
Autres	10'283	–	22'935	33'218
Total des prêts	81'209'982	473'126	4'882'242	86'565'350
Exercice de référence				
Exercice précédent	75'678'362	488'018	5'210'204	81'376'584
Hors bilan				
Engagements conditionnels	51'056	170'814	86'347	308'217
Engagements irrévocables	521'111	25'056	55'163	601'330
Engagements de libérer et d'effectuer des vers. suppl.	–	–	37'104	37'104
Total hors bilan	572'167	195'870	178'614	946'651
Exercice de référence				
Exercice précédent	585'607	144'524	146'718	876'849
		Valeur estimée de réalisation des sûretés en 1000 CHF	Montant net en 1000 CHF	Correctifs de valeur individuels en 1000 CHF
Créances compromises				
Exercice de référence	1'603'487	1'081'102	522'385	505'397
Exercice précédent	1'678'078	1'104'026	574'052	530'403

2 Portefeuilles de titres et de métaux précieux destinés au négoce, immobilisations financières et participations

	Exercice de référence en 1000 CHF	Exercice précédent en 1000 CHF
Portefeuilles de titres et métaux précieux destinés au négoce		
Titres de créance		
cotés*	9'155	9'324
non cotés	–	–
Titres de participation	6'493	10'880
Métaux précieux	4'003	4'634
Total des portefeuilles de titres et de métaux précieux destinés au négoce	19'651	24'838
	Valeur comptable exercice de réf. en 1000 CHF	Valeur comptable exercice préc. en 1000 CHF
	Juste valeur exercice de réf. en 1000 CHF	Juste valeur exercice préc. en 1000 CHF
Immobilisations financières		
Titres de créance	2'787'307	2'926'799
dont titres dest. à être conservés jusqu'à l'échéance	2'787'307	2'926'799
dont titres éval. selon le principe de la val. la plus basse	–	–
Titres de participation	16'804	17'835
Métaux précieux (stocks destinés à la couverture des engagements résultant des comptes métal)	35'510	37'627
Immeubles	56'151	67'205
Total des immobilisations financières	2'895'772	3'049'466
	Exercice de référence en 1000 CHF	Exercice précédent en 1000 CHF
Participations		
avec valeur de cours	254'808	27'991
sans valeur de cours	93'297	91'845
Total des participations	348'105	119'836

* coté = négocié auprès d'une Bourse reconnue



3 Indications sur les participations essentielles

Raison sociale et participation	Siège	Activité commerciale	Capital en 1000 CHF	Part aux voix en %	Part au capital en %
3.1 Sociétés du Groupe					
Union Suisse des Banques Raiffeisen	St-Gall	banque centrale, services de l'Union	320'000	100	100
Coopérative de cautionnement Raiffeisen	St-Gall	coopé. de cautionnement	37'696	100	100
Centrale d'émission des Banques Raiffeisen suisses dont non libérée	St-Gall	centrale d'émission	21'113	100	100
Raiffeisen FINANCE SA	St-Gall	société de financement	5'000	100	100
Leasing-Raiffeisen	St-Gall	société de leasing	2'436	100	100
Raiffeisen Informatique SA	Dietikon	services informatiques	8'300	100	100
3.2 Participations évaluées selon la méthode Equity					
cosba private banking ag	Zurich	banque	100'000	25,0	25,0
3.3 Autres participations non consolidées					
Banque des lett. de gage d'étab. suisses de crédit hypot. dont non libérée	Zurich	banque de lett. de gage	300'000 189'000	19,7	19,7
Viseca Card Services SA	Zurich	services financiers	20'000	19,0	19,0
Vontobel Holding AG	Zurich	services financiers	65'000	12,5	12,5
Telekurs Holding SA	Zurich	services financiers	45'000	4,0	4,0
Helvetia Patria Holding	St-Gall	services financiers	86'529	2,7	2,7

4 Présentation de l'actif immobilisé

1) Appréciation des participations évaluées selon la méthode Equity

2) Les logiciels figurent désormais à la position «Valeurs immatérielles» au lieu de «Immobilisations corporelles».



5 Autres actifs et passifs

	Exercice de référence en 1000 CHF	Exercice précédent en 1000 CHF
Autres actifs		
Valeurs de remplacement	96'987	75'903
Compte de compensation	5'123	33'921
Coupons et titres de créance échus mais non encaissés	3	23'859
Comptes d'ordre contributions aux assurances sociales et à la prévoyance du personnel	36'302	36'302
Comptes d'ordre impôts indirects	782'930	15'035
Autres actifs et passifs divers	12'472	13'891
Total des autres actifs	933'817	198'911
Autres passifs		
Valeurs de remplacement	187'992	158'651
Coupons et titres de créance échus mais non encaissés	40'875	40'021
Redevances dues, impôts indirects	169'111	200'178
Comptes d'ordre contributions aux assurances sociales et à la prévoyance du personnel	50'330	47'769
Comptes d'ordre	44'835	26'824
Autres passifs divers	7'769	9'900
Total des autres passifs	500'912	483'343

6.1 Actifs mis en gage ou cédés en garantie de propres engagements et actifs faisant l'objet d'une réserve de propriété

	Exercice de réf. Mont. de la créance ou valeur compt. en 1000 CHF	Exercice de réf. dont sollicité en 1000 CHF	Exercice préc. Mont. de la créance ou valeur compt. en 1000 CHF	Exercice préc. dont sollicité en 1000 CHF
Créances hypothécaires	5'896'708	4'039'660	6'303'450	4'543'948
Immobilisations financières	1'829'454	1'461'482	725'537	299'330
Immobilisations corporelles	31'275	19'625	26'009	20'981
Total des actifs mis en gage	7'757'437	5'520'767	7'054'996	4'864'259

6.2 Opérations de prêt et de mise en pension effectuées avec des titres

	Exercice de référence en 1000 CHF	Exercice précédent en 1000 CHF
Prêtent. découl. de la mise en gage de liq. lors de l'emprunt de titres ou lors de la conclusion d'une prise en pension	8'076'821	9'912'658
Engagements découlant des liquidités reçues lors du prêt et de la mise en pension de titres	7'782'953	6'906'639
Titres détenus pour propre compte prêtés ou transférés en qualité de sûretés dans le cadre de l'emprunt de titres ainsi que lors d'opérations de mise en pension dont titres pour lesquels le droit de procéder à une aliénation ou une mise en gage subséquente a été octroyé sans restriction.	1'461'482	272'497
Titres reçus en qualité de garantie dans le cadre du prêt de titres ainsi que titres reçus dans le cadre de l'emprunt de titres et par le biais de prises en pension, pour lesquels le droit de procéder à une aliénation ou une mise en gage subséquente a été octroyé sans restriction. dont titres aliénés ou remis à un tiers en garantie	8'218'435	10'014'346
	6'353'975	6'678'804



7 Engagements envers les propres institutions de prévoyance professionnelle

	Exercice de référence en 1000 CHF	Exercice précédent en 1000 CHF
Engagements envers la clientèle sous forme d'épargne et de placements	66'919*	–
Autres engagements envers la clientèle	83'729	188'027
Total des engagements envers les propres institutions de prévoyance professionnelle	150'648	188'027

Institutions de prévoyance du Groupe Raiffeisen

La plus grande partie des collaboratrices et des collaborateurs du Groupe Raiffeisen sont assurés auprès de la caisse de retraite ou du fonds de retraite de l'Union Suisse des Banques Raiffeisen (USBR). L'âge de la retraite est fixé à 65 ans. Les assurés ont toutefois la possibilité de prendre une retraite anticipée à partir de 60 ans en acceptant une réduction de la rente. La caisse de retraite de l'USBR couvre au minimum les prestations obligatoires prévues par la LPP. Le fonds de retraite couvre exclusivement les prestations surobligatoires.

Les inst. de prévoyance de l'USBR sont axées sur la primauté des cotisations au sens de la norme Swiss-GAAP RPC 16. En d'autres termes,
 – les cotisations de l'employeur sont définies de manière fixe,
 – le principe des cotisations fixes pour l'entreprise est maintenu au cas où l'institution de prévoyance ne disposera pas des actifs nécessaires,
 – des situations spéciales en matière de placement ou d'assurance auprès de l'institution de prévoyance n'occasionnent aucune augmentation ni réduction des coûts pour l'entreprise,
 – les surplus de l'institution de prévoyance sont toujours utilisés en faveur des destinataires.

En 2004, le Groupe Raiffeisen a réglé et comptabilisé l'ensemble des cotisations de l'employeur par les charges de personnel. Suite à des paiements consentis sur une base volontaire, les coûts du Groupe Raiffeisen pour les prestations de prévoyance sont supérieurs aux cotisations réglementaires de l'employeur. Pour plus de détails, voir annexe 22 «Charges de personnel».

Étant donné que les institutions de prévoyance sont axées sur la primauté des cotisations, aucun calcul actuariel n'est nécessaire selon une méthode rétrospective pour le rapport de gestion à publier.

Au 31.12.2004, il existait une réserve de cotisations de l'employeur à hauteur de 67'467'883 francs (exercice précédent: 52'350'958 francs) auprès de la fondation de financement pour la prévoyance professionnelle de l'USBR.

Il n'existe aucun engagement découlant de la dissolution de rapports de travail, pour lesquels aucune provision n'a été constituée.

8 Présentation des emprunts obligataires en cours

	Emission	Taux d'intérêt	Echéance	Résiliation anticipée	Montant de l'emprunt en 1000 CHF
Emprunts de l'Union Suisse des Banques Raiffeisen					
	1996	4,000	06.02.2006		100'000
	1998	3,500	24.08.2006		150'000
	1999	3,250	27.05.2009		250'000
	2000	4,625	22.06.2006		500'000
	2001/2002	4,000	02.02.2011		600'000
	2004	1,400	19.02.2007		70'000
	2004	3,000	05.05.2014		400'000
Total emprunts de l'Union Suisse des Banques Raiffeisen					2'070'000
Emprunts de la Centrale d'émission des Banques Raiffeisen suisses					
	1995	5,125	20.06.2005		100'000
	1995	4,750	20.09.2005		100'000
	1997	4,250	05.02.2007		100'000
	1997	4,000	30.05.2007		100'000
	1997	4,125	20.11.2007		100'000
	1998	3,500	30.01.2006		200'000
	1998	3,250	31.03.2008		200'000
Total emprunts de la Centrale d'émission des Banques Raiffeisen suisses					900'000
Prêts de la Banque des lettres de gage d'étab. suisses de crédit hypot.					
	div.	3,493	div.		3'922'000
Total prêts de la Banque des lettres de gage d'étab. suisses de crédit hypot.					3'922'000
Total des emprunts en cours					6'892'000

9 Correctifs de valeur et provisions

	Etat à la fin de l'exercice précédent en 1000 CHF	Utilisations conformes à leur but en 1000 CHF	Nouvelles affectations, intérêts en souffrance en 1000 CHF	Dissolution ou constitutions à charge du cpt. de résultat en 1000 CHF	Dissolutions au profit du compte de résultat en 1000 CHF	Etat à la fin de l'exercice de référence en 1000 CHF
Provisions pour impôts latents	482'800	–	–	45'524	–	528'324
Correctifs de val. et prov. pour risques de défaillance (risque de recouvrement et risque-pays)	530'403	– 66'557	7'654	149'372	– 115'475	505'397
Correctifs de valeur et provisions pour autres risques d'exploitation	17'444	– 2'082	–	12'972	– 4'600	23'734
dont provisions pour frais de restructuration*	–	–	–	3'400	–	3'400
Total des correctifs de valeur et provisions	1'030'647	– 68'639	7'654	207'868	– 120'075	1'057'455

* Les engagements envers la fondation de financement pour la prévoyance professionnelle de l'USBR figurent désormais à la position «Engagements envers la clientèle sous forme d'épargne et de placements» (année précédente: «Autres engagements envers la clientèle»).

* constituées par le biais des charges de personnel



10 Justification des capitaux propres

	Effectif des sociét.	Nombre parts soc.	en 1000 CHF
Capitaux propres au début de l'exercice de référence			
Capital social avec obligation d'effectuer des versements supplém.	1'180'700	-	241'979
Capital social sans obligation d'effectuer des versements supplém.*			78'274
Total du capital social	1'180'700	-	320'253
Réserves de bénéfice			4'485'206
Total des cap. propres au début de l'exercice de réf. (avant répart. du bén.)	1'180'700	-	4'805'459
+ Versem. des nouv. sociétaires (avec obligation d'effectuer des vers. supplém.)	103'638	200	20'728
	254	300	76
	287	400	115
	1'640	500	820
+ Paiement de parts sociales sans obligation d'effectuer des vers. supplém.			27'624
+ Versements par augmentation du nominal			1'397
Total des versements de nouveaux sociétaires	105'819	-	50'760
- Remboursements aux sociétaires sortants (avec obligation d'effect. des vers. supplém.)	- 33'994	200	- 6'799
	- 105	300	- 32
	- 83	400	- 33
	- 607	500	- 304
- Remboursem. de parts sociales sans obligation d'effect. des vers. supplém.			- 2'092
Total des remboursements aux sociétaires sortants	- 34'789	-	- 9'260
- Rémunération du capital social des Banques Raiffeisen p. l'exercice précédent			- 17'440
+ Bénéfice du Groupe de l'exercice de référence			505'862
Total des cap. propres à la fin de l'exercice de réf. (avant répart. du bén.)	1'251'730	-	5'335'381
dont parts sociales avec obligation d'effectuer des versements supplém.	1'221'815	200	244'363
	4'819	300	1'446
	4'101	400	1'640
	20'995	500	10'498
dont parts sociales sans obligation d'effectuer des versements supplém.			103'806
Total du capital social à la fin de l'exercice de référence	1'251'730	-	361'753
dont réserves de bénéfice			4'467'766
dont bénéfice du Groupe			505'862
Obligation d'effectuer des versements suppl. des sociétaires	10'013'840		

Montant des réserves statutaires ou légales ne pouvant être distribuées (selon SWISS GAAP RPC 24 ch. 11) sur la base des clôtures individuelles au 31.12.2004: 1'757'945'000 francs (année précédente 1'648'662'000 francs).

Aucun sociétaire ne détient plus de 5 pour cent des droits de vote.

* Seuls les sociétaires qui détiennent une part sociale avec obligation d'effectuer des versements supplémentaires peuvent souscrire du capital social sans obligation d'effectuer des versements supplémentaires. Afin d'éviter les doubles imputations, le nombre des membres apparaît uniquement dans la rubrique «Capital social sans obligation d'effectuer des versements supplémentaires».

11 Structure des échéances de l'actif circulant et des fonds étrangers

	A vue en 1000 CHF	Dénoncables en 1000 CHF	Echéant dans les 3 mois en 1000 CHF	Echéant dans jusqu'à 12 m. en 1000 CHF	Echéant dans plus de 1 jusqu'à 5 ans en 1000 CHF	Echéant dans plus de 5 ans en 1000 CHF	Total en 1000 CHF
Actif circulant							
Liquidités	1'258'678	-	-	-	-	-	1'258'678
Créances rés. de papiers monétaires	13'235	-	-	-	-	-	13'235
Créances sur les banques	823'973	-	7'322'749	4'099'298	5'000	-	12'251'020
Créances sur la clientèle	45'467	3'693'323	480'606	863'908	1'771'588	238'879	7'093'771
Créances hypothécaires	48'974	31'409'300	1'774'201	8'164'286	36'167'003	1'907'815	79'471'579
Portefeuilles de titres et de mét. préc. destinés au négoce	19'651	-	-	-	-	-	19'651
Immobilisations financières*	95'976	-	48'603	389'153	1'822'179	539'861	2'895'772
Total de l'actif circulant	2'305'954	35'102'623	9'626'159	13'516'645	39'765'770	2'686'555 103'003'706	
Exercice de référence							
Exercice précédent	3'527'553	38'620'585	10'013'037	11'592'573	33'823'251	2'410'991	99'987'990
Fonds étrangers							
Engagements envers les banques	880'441	-	7'062'026	1'187'978	1'504'353	367'569	11'002'367
Engagements envers la clientèle sous forme d'épargne et de placements	-	59'912'523	-	-	-	-	59'912'523
Autres engagements envers la clientèle	5'451'924	67'566	3'302'545	1'026'279	717'345	245'943	10'811'602
Obligations de caisse	-	-	691'063	1'653'152	7'130'043	639'760	10'114'018
Prêts de cent. d'ém. de lett. de gage et emprunts	-	-	25'250	649'150	3'953'450	2'264'150	6'892'000
Total des fonds étrangers	6'332'365	59'980'089	11'080'884	4'516'559	13'305'191	3'517'422	98'732'510
Exercice de référence							
Exercice précédent	8'015'162	57'279'460	10'951'611	4'015'525	11'868'901	3'133'060	95'263'719

12 Crédits aux organes et transactions avec des parties liées

	Exercice de référence en 1000 CHF	Exercice précédent en 1000 CHF
12.1 Crédits aux organes		
Membres des conseils d'administration et de surveillance de l'Union Suisse des Banques Raiffeisen	16'006	15'766
Membres de la direction de l'Union Suisse des Banques Raiffeisen	6'716	10'207
Total des crédits aux organes	22'722	25'973
12.2 Transactions avec des parties liées		
Les procédures en vigueur en matière de traitement et de surveillance pour les crédits aux organes et les autres crédits sont identiques. Les conditions appliquées aux membres du Conseil d'administration et du Conseil de surveillance sont les mêmes que pour le reste de la clientèle. La Direction de la Banque bénéfice, comme le reste du personnel, des conditions préférentielles en usage dans la branche.		

* y compris l'immobilisation de 56'151'000 francs (exercice précédent 67'205'000 francs)



13 Répartition du bilan entre la Suisse et l'étranger

	Exercice de réf. Suisse en 1000 CHF	Exercice de réf. étranger en 1000 CHF	Exercice précédent Suisse en 1000 CHF	Exercice précédent étranger en 1000 CHF
Actifs				
Liquidités	1'251'277	7'401	1'231'643	2'423
Créances résultant de papiers monétaires	13'235	–	15'161	–
Créances sur les banques	3'633'000	8'618'020	4'474'393 ¹	9'313'482
Créances sur la clientèle	7'062'156	31'615	7'641'112 ¹	81'205
Créances hypothécaires	79'471'579	–	74'154'267	–
Portefeuilles de titres et de mét. précieux destinés au négoce	10'832	8'819	8'877	15'961
Immobilisations financières	2'874'382	21'390	3'039'061	10'405
Participations non consolidées	344'443	3'662	116'174	3'662
Immobilisations corporelles	1'597'893	–	1'552'610 ²	–
Valeurs immatérielles	9'791	–	5'516 ²	–
Comptes de régularisation	204'226	–	274'826	–
Autres actifs	933'817	–	198'911	–
Total des actifs	97'406'631	8'690'907	92'712'551	9'427'138
Passifs				
Engagements envers les banques	7'712'114	3'290'253	9'638'096 ¹	2'901'925
Eng. envers la clientèle sous forme d'épar. et de placements	58'792'413	1'120'110	56'250'062	978'090
Autres engagements envers la clientèle	10'561'447	250'155	8'385'443 ¹	281'629
Obligations de caisse	10'114'018	–	9'322'724	–
Prêts des centr. d'ém. de lettres de gage et emprunts	6'892'000	–	7'505'750	–
Comptes de régularisation	471'280	–	556'521	–
Autres passifs	500'912	–	483'343	–
Correctifs de valeur et provisions	1'057'455	–	1'030'647	–
Capital social	361'753	–	320'253	–
Réserve de bénéfice	4'467'766	–	4'031'955	–
Bénéfice du Groupe	505'862	–	453'251	–
Total des passifs	101'437'020	4'660'518	97'978'045	4'161'644

14 Total des actifs par pays/groupes de pays

	Exercice de réf. en 1000 CHF	Exercice de réf. part en %	Exercice préc. en 1000 CHF	Exercice préc. part en %
Actifs				
Suisse	97'406'631	91,81%	92'712'551	90,77%
Autres pays d'Europe	8'509'036	8,02%	9'269'994	9,08%
Reste du monde (Amérique, Asie, Océanie, Afrique)	181'871	0,17%	157'144	0,15%
Total des actifs	106'097'538	100.0%	102'139'689	100.0%

1) Les créances et engagements résultant d'opérations de pension avec un partenaire auquel la CFB n'a pas octroyé le statut de banque figurent désormais aux positions «Créances sur la clientèle» et «Engagements envers la clientèle» au lieu de «Créances sur les banques» et «Engagements envers les banques». Les chiffres de l'année précédente ont été corrigés d'un montant de 500 millions de francs à l'actif et au passif.

2) Les logiciels figurent désormais à la position «Valeurs immatérielles» au lieu de «Immobilisations corporelles»

15 Bilan par monnaie

	CHF en 1000 CHF	Euro en 1000 CHF	USD en 1000 CHF	Divers en 1000 CHF	Total en 1000 CHF
Actifs					
Liquidités	1'104'516	126'280	8'805	19'077	1'258'678
Créances résultant de papiers monétaires	12'857	255	97	26	13'235
Créances sur les banques	11'318'377	641'366	252'027	39'250	12'251'020
Créances sur la clientèle	7'078'551	13'138	2'001	81	7'093'771
Créances hypothécaires	79'471'579	—	—	—	79'471'579
Portefeuilles de tit. et de métaux préc. dest. au négoce	12'897	356	1'667	4'731	19'651
Immobilisations financières	2'852'711	773	6'778	35'510	2'895'772
Participations	344'663	3'442	—	—	348'105
Immobilisations corporelles	1'597'893	—	—	—	1'597'893
Valeurs immatérielles	9'791	—	—	—	9'791
Comptes de régularisation	204'226	—	—	—	204'226
Autres actifs	933'814	—	—	3	933'817
Total des positions portées à l'actif	104'941'875	785'610	271'375	98'678	106'097'538
Prétentions à la livraison découlant d'opérations au comptant, à terme et en options sur devises	116'141	461'668	156'086	22'632	756'527
Total des actifs	105'058'016	1'247'278	427'461	121'310	106'854'065
Passifs					
Engagements envers les banques	10'268'683	556'267	170'589	6'828	11'002'367
Engagements envers la clientèle sous forme d'épargne et de placements	59'741'826	170'697	—	—	59'912'523
Autres engagements envers la clientèle	10'202'990	399'575	143'195	65'842	10'811'602
Obligations de caisse	10'114'018	—	—	—	10'114'018
Prêts des centr. d'ém. de lettres de gage et emprunts	6'892'000	—	—	—	6'892'000
Comptes de régularisation	471'280	—	—	—	471'280
Autres passifs	500'912	—	—	—	500'912
Correctifs de valeur et provisions	1'057'455	—	—	—	1'057'455
Capital social	361'753	—	—	—	361'753
Réserve de bénéfice	4'467'766	—	—	—	4'467'766
Bénéfice du Groupe	505'862	—	—	—	505'862
Total des positions portées au passif	104'584'545	1'126'539	313'784	72'670	106'097'538
Engagements de livraison découlant d'opérations au comptant, à terme et en options sur devises	610'750	22'034	100'714	23'029	756'527
Total des passifs	105'195'295	1'148'573	414'498	95'699	106'854'065
Position nette par monnaie	— 137'279	98'705	12'963	25'611	—
	31.12.2004	31.12.2003			
Cours de conversion des monnaies étrangères					
Euro	1.543	1.560			
USD	1.133	1.236			





Se sentir bien. Traversant une contrée ravissante en étant bien préparé et motivé, le sportif atteint un état où il flotte plus qu'il ne court. L'entraînement en haute altitude oblige le corps à adapter ses systèmes respiratoire et cardiovasculaire à la raréfaction de l'oxygène dans le sang et lui confère davantage d'endurance durant six semaines: «Je me sens bien.»



INFORMATIONS SE RAPPORTANT AUX OPÉRATIONS HORS BILAN

-108-

16 Engagements conditionnels

	Exercice de référence en 1000 CHF	Exercice précédent en 1000 CHF
Garanties de crédit	121'205	127'521
Prestations de garantie	64'773	65'594
Autres engagements conditionnels	122'239	41'684
Total des engagements conditionnels	308'217	234'799

17 Instruments financiers dérivés ouverts à la fin de l'exercice

	Valeurs de remplacement positives en 1000 CHF	Valeurs de remplacement négatives en 1000 CHF	Montant du sous-jacent jusqu'à 1 an en 1000 CHF	Montant du sous-jacent de 1 à 5 ans en 1000 CHF	Montant du sous-jacent plus de 5 ans en 1000 CHF	Montant du sous-jacent Total en 1000 CHF

17.1 Instruments de négoce avec contreparties internes et externes

Instruments de taux						
Contrats à terme, FRA compris	625	2'048	1'407'419	250'000	–	1'657'419
Swaps	190'920	203'999	20'135'000	13'836'500	3'401'000	37'372'500
Futures	–	–	6'156'000	349'000	–	6'505'000
Options (OTC)	–	1'301	214'084	160'616	14'370	389'070
Devises						
Contrats à terme	10'876	10'670	369'403	226	–	369'629
Swaps comb. taux d'int./devises	18'480	18'474	216'710	547'936	146'200	910'846
Options (OTC)	258	258	19'479	–	–	19'479
Métaux précieux						
Contrats à terme	1'924	1'927	2'756	–	–	2'756
Total						
Exercice de référence	223'083	238'677	28'520'851	15'144'278	3'561'570	47'226'699
Exercice précédent	180'191	193'768	29'134'857	9'183'478	1'584'780	39'903'115

17.2 Instruments de couverture avec contreparties internes

Instruments de taux						
Swaps	44'599	113'709	5'550'000	5'705'000	1'525'000	12'780'000
Devises						
Swaps comb. taux d'int./devises	6'086	12'387	108'355	273'968	73'100	455'423
Total						
Exercice de référence	50'685	126'096	5'658'355	5'978'968	1'598'100	13'235'423
Exercice précédent	35'117	104'288	13'234'728	4'008'495	506'928	17'750'151

-109-

17.3 Instruments financiers dérivés avec contreparties externes

	Valeurs de remplacement positives en 1000 CHF	Valeurs de remplacement négatives en 1000 CHF	Montant du sous-jacent jusqu'à 1 an en 1000 CHF	Montant du sous-jacent de 1 à 5 ans en 1000 CHF	Montant du sous-jacent plus de 5 ans en 1000 CHF	Montant du sous-jacent Total en 1000 CHF
Banques	87'548	184'284	16'185'100	8'655'581	1'948'100	26'788'781
Clients	9'439	3'708	521'395	160'730	15'370	697'495
Bourses	–	–	6'156'000	349'000	–	6'505'000
Total						
Exercice de référence	96'987	187'992	22'862'495	9'165'311	1'963'470	33'991'276
Exercice précédent	75'903	158'651	15'900'128	5'174'984	1'077'852	22'152'964

Il n'est fait appel à aucun contrat de netting.

Qualité des contreparties

Banques: Les transactions sur instruments dérivés sont effectuées avec des contreparties dont la solvabilité est considérée comme bonne à très bonne. 99% des valeurs de remplacement positives sont ouvertes auprès de contreparties bénéficiant d'un rating A ou supérieur (Standard & Poor's) ou d'un rating comparable.
Clients: Lors de trans. avec les clients, les marges requises sont couvertes par des valeurs patrim. ou des limites de crédit librement disp.

18 Opérations fiduciaires

	CHF en 1000 CHF	Euro en 1000 CHF	USD en 1000 CHF	Divers en 1000 CHF	Total en 1000 CHF
Opérations fiduciaires auprès de banques tierces	500	107'353	29'075	9'622	146'550
Total des opérations fiduciaires	500	107'353	29'075	9'622	146'550
Exercice précédent	–	112'472	25'401	14'881	152'754





Ressentir du bonheur. Pendant la course déjà et plus particulièrement après la ligne d'arrivée, des bouffées de joie vous envahissent. Au terme de cette oxygénation soutenue, les sentiments et les pensées sont en effervescence, tandis que le corps est exténué. Une fois la performance passée et les faiblesses surmontées, le coureur peut être fier de lui: «Je l'ai fait.»



INFORMATIONS SUR LE COMPTE DE RÉSULTAT

-112-

19 Résultat des opérations de négoce

	Exercice de référence en 1000 CHF	Exercice précédent en 1000 CHF
Négoce des devises et billets	52'576	52'810
Négoce des métaux précieux	454	1'296
Négoce d'actions	5'573	1'638
Négoce de taux	- 2'245	10'433
Total du résultat des opérations de négoce	56'358	66'177

20 Produit des participations

	Exercice de référence en 1000 CHF	Exercice précédent en 1000 CHF
Participations évaluées selon la méthode Equity	4'163	3'750
Autres participations non consolidées	4'189	3'532
Total du produit des participations	8'352	7'282

21 Autres produits ordinaires

	Exercice de référence en 1000 CHF	Exercice précédent en 1000 CHF
Frais de bouclage et de comptabilisation imputés aux clients	55'797	49'122
Emoluments perçus aux Bancomat	56'314	53'431
Divers	5'448	7'536
Total des autres produits ordinaires	117'559	110'089

22 Charges de personnel

	Exercice de référence en 1000 CHF	Exercice précédent en 1000 CHF
Organes de la banque, jetons de présence et indemnités fixes	18'341	17'056
Appointements et allocations au personnel	551'138	512'036
AVS, AI, AC et autres contributions légales	53'131	50'049
Contributions réglementaires aux institutions de prévoyance en faveur du personnel	37'100	27'765
Versement dans la Fondation de financement pour la prévoyance professionnelle de l'USBR	18'188	15'125
Frais de personnel accessoires	19'091	17'241
Total des charges de personnel	696'989	639'272

23 Autres charges d'exploitation

	Exercice de référence en 1000 CHF	Exercice précédent en 1000 CHF
Frais de locaux	58'211	54'453
Charges de l'informatique, des machines, du mobilier, des véhicules et des autres installations	135'309	113'408
Autres charges d'exploitation	266'140	244'771
Total des autres charges d'exploitation	459'660	412'632

24 Produits et charges extraordinaires

Exercice de référence

Les produits extraordinaires de 11,8 millions de francs et les charges extraordinaires de 5,1 millions de francs comprennent notamment les gains et les pertes découlant de l'aliénation d'immobilisations corporelles.

Exercice précédent

Les produits extraordinaires de 28,8 millions de francs comprennent notamment 11,5 millions de francs provenant de la dissolution du concept de financement 2002 ainsi que le bénéfice de 7,8 millions de francs découlant de l'appréciation d'une participation non consolidée. Cette position renferme par ailleurs des bénéfices provenant de l'aliénation d'immobilisations corporelles.

Les charges extraordinaires de 5,2 millions de francs comp. notamment les pertes provenant de l'aliénation d'immob. corporelles.

-113-

25 Charges fiscales

	Exercice de référence en 1000 CHF	Exercice précédent en 1000 CHF
Constitution de provisions pour impôts latents	45'524	47'422
Charges pour impôts en cours sur les revenus	108'212	92'095
Total des charges fiscales	153'736	139'517



26 Calcul des fonds propres nécessaires

	Exercice de réf. En valeur en 1000 CHF	Exercice de réf. Positions pond. risque en 1000 CHF	Exercice préc. En valeur en 1000 CHF	Exercice préc. Positions pond. risque en 1000 CHF
Fonds propres nécessaires				
Actifs requérant directement des fonds propres				
Créances sur les banques	12'251'020	1'046'809	13'787'875*	1'333'719
Créances sur la clientèle	7'093'771	3'332'965	7'722'317*	3'518'364
Créances hypothécaires	79'471'579	41'733'142	74'154'267	38'923'820
Immeubles compris dans les immobilisations financières	56'151	210'566	67'205	252'019
Immobilisations corporelles/valeurs immatérielles	1'607'684	5'248'210	1'558'126	5'202'684
Comptes de régularisation	204'226	185'220	274'826	261'912
Autres actifs, valeurs de remplacement	96'987	67'341	75'903	47'059
Autres actifs, divers	831'707	49'764	89'087	49'673
Actifs requérant indirectement des fonds propres				
Position nette hors portefeuille de négocié	2'820'452	789'082	2'958'449	902'997
Positions présentant un risque de marché	–	685'952	–	285'273
Passifs déductibles				
Provisions déductibles dans les passifs	– 505'397	– 379'048	– 530'403	– 397'802
Opérations hors bilan				
Engagements conditionnels	308'217	144'671	236'299	105'001
Engagements irrévocables	37'104	92'758	37'178	92'946
Majorations contrats à terme et options achetées	–	61'652	–	43'010
Total des positions pondérées en fonction du risque	53'269'083		50'620'672	
Fonds propres nécessaires				
(8% des positions pondérées en fonction du risque)	4'261'527		4'049'654	
Fonds propres existants				
Fonds propres de base pouvant être pris en compte	5'316'081	4'788'003		
Fonds propres complém. pouvant être pris en compte	2'658'041	2'394'002		
./. participations dans le secteur financier	– 342'691	– 115'460		
Total des fonds propres pouvant être pris en compte	7'631'431		7'066'545	
Surplus de fonds propres	3'369'904	3'016'891		
Degré de couverture des fonds propres	179,1%	174,5%		
Tier 1 Ratio	10,0%	9,5%		
Tier 2 Ratio	14,3%	14,0%		

* Les créances et engagements résultant d'opérations de pension avec un partenaire auquel la CFB n'a pas octroyé le statut de banque figurent désormais aux positions «Créances sur la clientèle» au lieu de «Créances sur les banques». Les chiffres de l'année précédente ont été corrigés d'un montant de 500 millions de francs à l'actif et au passif.

R A P P O R T S U R L A R É V I S I O N D E S C O M P T E S A N N U E L S C O N S O L I D É S**Rapport sur la révision des comptes annuels consolidés du Groupe Raiffeisen au Conseil d'administration de l'Union Suisse des Banques Raiffeisen, St-Gall**

Nous avons vérifié les comptes consolidés présentés aux pages 76 à 114 du rapport de gestion (bilan du Groupe, compte de résultat du Groupe, tableau de financement du Groupe et annexe) du Groupe Raiffeisen pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2004. Les comptes des Banques Raiffeisen affiliées à l'Union ont été révisés par l'organe de révision agréé, l'Office de révision de l'Union Suisse des Banques Raiffeisen, dont les rapports ont été mis à notre disposition.

La responsabilité de l'établissement des comptes consolidés incombe au Conseil d'administration alors que notre mission consiste à vérifier ces comptes consolidés et à émettre une appréciation les concernant. Nous attestons que nous remplissons les exigences légales de qualification et d'indépendance.

Notre révision a été effectuée selon les normes de la profession en Suisse. Ces normes requièrent de planifier et de réaliser la vérification de manière telle que des anomalies significatives dans les comptes consolidés puissent être constatées avec une assurance raisonnable. Nous avons révisé les postes des comptes consolidés et les indications figurant dans ceux-ci en procédant à des analyses et à des examens par sondages. En outre, nous avons apprécié la manière dont ont été appliquées les règles relatives à la présentation des comptes, les décisions significatives en matière d'évaluation, ainsi que la présentation des comptes consolidés dans leur ensemble. Nous estimons que notre révision constitue une base suffisante pour former notre opinion.

Selon notre appréciation, les comptes consolidés donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats, en conformité avec les principes comptables applicables aux banques, et sont conformes à la loi suisse.

Nous recommandons d'approuver les comptes consolidés qui vous sont soumis.

St-Gall, le 8 avril 2005
PricewaterhouseCoopers SA

Beat Rütsche Friedrich W. Seiter

R A P P O R T D E G E S T I O N D U G R O U P E R A I F F E I S E N 2 0 0 4





Se détendre. Exténué par des kilomètres d'effort, le corps est chauffé à blanc. Seuls la marche et de lents étirements lui apporteront l'apaisement. Dans sa tête, le sportif analyse sa course. Il ressent de la satisfaction et se détend: «Je me ressource.»



C O M P A R A I S O N D E S C H I F F R E S D E S E N T R E P R I S E S D U G R O U P E

	Banques Raiffeisen		USBR		Autres entreprises du Groupe		Effets de la consolidation		Groupe Raiffeisen	
	Exercice de réf. en mio. CHF	Exercice préc. en mio. CHF	Exercice de réf. en mio. CHF	Exercice préc. en mio. CHF	Exercice de réf. en mio. CHF	Exercice préc. en mio. CHF	Exercice de réf. en mio. CHF	Exercice préc. en mio. CHF	Exercice de réf. en mio. CHF	Exercice préc. en mio. CHF
Compte de résultat										
Résultat des opérations d'intérêts	1'518	1'456	100	108	10	8	6	7	1'634	1'579
Résultat des opérations de comm. et des prestations de service	116	99	56	55	3	3	- 27	- 28	148	129
Résultat des opérations de négoce	39	41	18	24	-	-	- 1	1	56	66
Autres résultats ordinaires	93	76	161	125	160	142	- 270	- 209	144	134
Produit brut	1'766	1'672	335	312	173	153	- 292	- 229	1'982	1'908
Charges de personnel	- 515	- 476	- 136	- 122	- 81	- 63	35	22	- 697	- 639
Autres charges d'exploitation	- 533	- 522	- 141	- 124	- 69	- 62	283	295	- 460	- 413
Charges d'exploitation	- 1'048	- 998	- 277	- 246	- 150	- 125	318	317	- 1'157	- 1'052
Bénéfice brut	718	674	58	66	23	28	26	88	825	856
Amortissements sur l'actif immobilisé	- 112	- 119	- 35	- 25	- 15	- 21	33	31	- 129	- 134
Correctifs de valeur, provisions et pertes	- 432	- 505	- 1	- 10	- 3	- 6	393	368	- 43	- 153
Résultat d'exploit. (intermédiaire)	174	50	22	31	5	1	452	487	653	569
Chiffres-clés du bilan										
Total du bilan	93'277	87'593	26'373	26'242	1'349	1'831	- 14'901	- 13'526	106'098	102'140
Prêts et crédits à la clientèle	81'856	76'557	4'673	5'038	298	261	- 262	21	86'565	81'877
Fonds de la clientèle	74'391	70'706	6'444	4'498	49	56	- 46	- 42	80'838	75'218

- 119 -



B I L A N – A P E R Ç U S U R 5 A N S

	2004 en mio. CHF	2003 en mio. CHF	2002 en mio. CHF	2001 en mio. CHF	2000 en mio. CHF
Actifs					
Liquidités	1'259	1'234	997	1'036	904
Créances résultant de papiers monétaires	13	15	18	25	33
Créances sur les banques	12'251	13'788	10'814	5'463	4'544
Créances sur la clientèle	7'094	7'723	7'331	7'320	7'030
Créances hypothécaires	79'471	74'154	68'570	63'501	59'251
Prêts et crédits à la clientèle	86'565	81'877	75'901	70'821	66'281
Portefeuilles de titres et de mét. préc. destinés au négoce	20	25	27	73	74
Immobilisations financières	2'896	3'049	2'771	2'988	3'192
Participations non consolidées	348	120	114	110	79
Immobilisations corporelles	1'598	1'552	1'511	1'464	1'522
Valeurs immatérielles	10	6	4	8	13
Comptes de régularisation	204	275	271	279	328
Autres actifs	934	199	256	142	172
Total des actifs	106'098	102'140	92'684	82'409	77'142
Passifs					
Engagements envers les banques	11'002	12'540	9'509	6'127	6'267
Eng. envers la clientèle sous forme d'épargne et de placements	59'912	57'228	51'499	45'645	42'055
Autres engagements envers la clientèle	10'812	8'667	7'305	7'247	7'135
Obligations de caisse	10'114	9'323	9'589	9'133	8'116
Fonds de la clientèle	80'838	75'218	68'393	62'025	57'306
Emprunts et prêts des centr. d'émission de lettres de gage	6'892	7'506	8'124	8'188	7'890
Comptes de régularisation	471	557	562	510	477
Autres passifs	501	483	776	726	686
Correctifs de valeur et provisions	1'058	1'031	986	952	983
Capital social	362	320	287	249	224
Réserves de bénéfice	4'468	4'032	3'618	3'297	2'960
Bénéfice du Groupe	506	453	429	335	349
Total du capital propre	5'336	4'805	4'334	3'881	3'533
Total des passifs	106'098	102'140	92'684	82'409	77'142

-120-

C O M P T E D E R É S U L T A T – A P E R Ç U S U R 5 A N S

	2004 en mio. CHF	2003 en mio. CHF	2002 en mio. CHF	2001 en mio. CHF	2000 en mio. CHF
Produit des intérêts et des escomptes					
Produit des int. et des dividendes des immob. financières	2'757	2'795	3'049	3'115	2'787
Charges d'intérêts	88	98	106	115	123
Résultat des opérations d'intérêts	1'634	1'579	1'451	1'326	1'211
Produit des commissions sur les opérations de crédit	5	6	4	3	2
Prod. des comm. sur les op. de négoce de tit. et les placem.	124	105	104	113	145
Produits de comm. sur les autres prestations de services	37	30	22	18	16
Charges de commissions	– 18	– 12	– 11	– 9	– 11
Résultat des opérations de négoce et des prestations de service	148	129	119	125	152
Résultat des opérations de négoce	56	66	62	54	55
Produit des aliénations d'immobilisations financières	2	2	1	–	–
Produit des participations	8	7	8	8	4
Résultat des immeubles	17	19	17	20	19
Autres produits ordinaires	118	110	103	91	91
Autres charges ordinaires	– 1	– 4	– 11	– 12	– 9
Autres résultats ordinaires	144	134	118	107	105
Produit brut	1'982	1'908	1'750	1'612	1'523
Charges de personnel	– 697	– 639	– 608	– 556	– 494
Autres charges d'exploitation	– 460	– 413	– 412	– 377	– 337
Charges d'exploitation	– 1'157	– 1'052	– 1'020	– 933	– 831
Bénéfice brut	825	856	730	679	692
Amortissements sur l'actif immobilisé	– 129	– 134	– 142	– 228	– 115
Correctifs de valeur, provisions et pertes	– 43	– 153	– 70	– 77	– 84
Résultat intermédiaire	653	569	518	374	493
Produits extraordinaires	12	29	7	1	4
Charges extraordinaires	– 5	– 5	– 2	– 13	– 6
Impôts	– 154	– 140	– 94	– 27	– 142
Bénéfice du Groupe	506	453	429	335	349

-121-





Se reposer. Le repos, le sommeil et les loisirs succèdent à un effort soutenu.
La détente est au moins aussi vitale que la performance. Les succès et les contre-performances stimulent et favorisent le détachement: «Je suis sur la bonne voie.»



C A R A C T É R I S T I Q U E S E S S E N T I E L L E S D U G R O U P E R A I F F E I S E N

-124-

Les principales caractéristiques du Groupe Raiffeisen sont évoquées en quelques mots ci-après:

Banques coopératives · Chacune des 450 Banques Raiffeisen est une coopérative autonome avec des organes élus par elle.

Sociétariat et part sociale · Les sociétaires soutiennent leur Banque Raiffeisen. Avec une part sociale chacun, ils sont, comme coopérateurs, copropriétaires de leur Banque.

Banques regroupées dans l'Union suisse des Banques Raiffeisen · L'Union Suisse des Banques Raiffeisen occupe la fonction de direction stratégique du Groupe Raiffeisen. Elle est également responsable de la gestion du risque à l'échelle du Groupe. L'USBR coordonne en outre les activités du Groupe, met en place les conditions cadre pour l'activité commerciale des Banques Raiffeisen locales (par exemple pour l'informatique, les infrastructures ou le refinancement), qu'elle soutient et conseille dans tous les domaines. Par ailleurs, l'Union Suisse des Banques Raiffeisen assume les fonctions de trésorerie, négocie et transactions bancaires (Banque centrale).

Sécurité et solidarité · L'Union Suisse des Banques Raiffeisen représente une structure d'avenir fiable, basée sur la solidarité. Dans le processus de sécurité qui régit les Banques Raiffeisen, l'USBR est la dernière ligne de défense.

Maîtrise des affaires · Chaque Banque Raiffeisen a son propre rayon d'activité. Elle ne peut faire des affaires actives que dans sa circonscription clairement délimitée.

Proximité · Etre à proximité de ses clients: le principe est non seulement une règle morale (philosophie du Groupe) mais aussi une réalité géographique. Les directeurs et les collaborateurs connaissent les sociétaires et les clients personnellement.

Crédits aux sociétaires · Les crédits sont accordés principalement aux sociétaires, contre garantie, et à des collectivités de droit public. La majeure partie des fonds prêtés est investie dans des immeubles d'habitation.

Conditions · Chaque Banque Raiffeisen est autonome dans la détermination des taux d'intérêts qu'elle pratique. Les produits réservés aux sociétaires sont particulièrement attrayants.

